



▶
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
DE LA COHÉSION
SOCIALE
ET TERRITORIALE

JANVIER
2023

CAHIER N°14

▶
**Principales évolutions des
quartiers politique de la
ville et leurs habitants**

Contrat de ville métropole de Lyon
2015 – 2022



Sommaire

Introduction	4
Les indicateurs structurants du parc locatif social évoluent peu dans les quartiers politique de la ville	8
Les quartiers populaires jouent un rôle dans les parcours des ménages, malgré une mobilité résidentielle en baisse	14
Les quartiers prioritaires de la politique de la ville : des dynamiques stoppées par la crise sanitaire	20
Des quartiers de veille active se fragilisent	30
Un indice de sensibilité toujours élevé dans les quartiers de la politique de la ville, quelques territoires se fragilisent en dehors	36
Annexes	46





© Laurence Daniele



© Lalouma



Introduction

Dans le cadre du contrat de ville Métropolitain (2015 –2020, prolongé jusqu'en 2023), l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale suit l'ensemble des quartiers de la politique de la ville (QPV et QVA)

La démarche s'est déroulée sur l'année 2022 pour alimenter le comité de pilotage du contrat de ville métropolitain (février et octobre 2022) et mettre à disposition des données sur l'évolution de la population de leur quartier aux équipes projets engagées dans des bilans ou des évaluations locales.

Une sélection d'indicateurs sociaux a été analysée sur l'ensemble des quartiers politique de la ville (37 quartiers prioritaires et 29 quartiers de veille active) pour mesurer l'évolution démographique, des revenus, de la précarité et du chômage des quartiers politique de la ville et de leurs habitants, au regard des dynamiques métropolitaines depuis la mise en place du contrat de ville 2015 – 2020, prolongé jusqu'en 2023 (mesure des écarts avec le reste de la Métropole).

Les apports qualitatifs, notamment dans le cadre des focus quartier, de l'enquête mobilité résidentielle et des entretiens auprès des acteurs locaux, permettent de mettre en lumière des phénomènes sociaux qui n'apparaissent pas dans les chiffres. Ces travaux pourront être mobilisés pour la suite de la démarche d'élaboration du futur contrat de ville prévue en 2023.

La Métropole de Lyon et l'Etat ont confié à l'Agence d'urbanisme la réalisation du diagnostic du contrat de ville Métropolitain en 2015, puis le suivi de l'évolution de l'ensemble des 66 quartiers politique de la ville : 37 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et 29 quartiers de veille active (QVA) dans le cadre de l'observatoire partenarial de la cohésion sociale et territoriale, créé en 1996. L'agence n'a pas été sollicitée pour assurer le suivi des quartiers « vécus », ni des résidences labellisées.

Les missions de l'observation partenariale de la cohésion sociale et territoriale consistent à analyser chaque année les évolutions socio-économiques de l'ensemble des territoires : QPV, QVA par des approches quantitatives et qualitatives, les 14 sites en renouvellement (Tableau de bord du suivi des objectifs urbains tous les cinq ans), et plus récemment, les territoires des cités éducatives. Cette démarche est prévue sur trois ans, durant la phase expérimentale des cités éducatives dans le cadre du protocole d'engagements réciproques de 2019 du contrat de ville métropolitain.

En 2013, la préparation de la nouvelle géographie prioritaire avait été l'occasion d'actualiser l'indice de sensibilité. Cet indice de sensibilité avait été calculé pour la première fois dans l'agglomération lyonnaise en 1994. Depuis 2015, il a été actualisé deux fois, en 2015 et 2018. Les résultats ont été diffusés dans deux publications des cahiers de l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale : N°1 Portrait des quartiers (2016) et N°5 Evolution des quartiers (2018).

Les publications sont mises en ligne sur le site de l'Agence :

<https://www.urbalyon.org/fr/observatoire-cohesion-sociale-et-territoriale>



La démarche et les différentes étapes pour alimenter l'évaluation du contrat de ville Métropolitain en 2022

Au terme du contrat de ville (2015 – 2020, prolongé jusqu'au 31 décembre 2023)¹, l'Agence d'urbanisme a été missionnée pour dresser un bilan des évolutions socio-démographiques des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et des quartiers de veille active (QVA)². Cette mission est complémentaire des démarches d'évaluation confiées à différents bureaux d'études : Pluricité (insertion - emploi et éducation), Développement et humanisme (volet culture) et Compétence bénévolat (Gestion sociale et urbaine de proximité - GSUP).

L'objectif de la mission confiée à l'agence d'urbanisme est d'analyser :

- Quelles évolutions démographiques, revenus, précarité, emploi et du chômage à l'échelle des 37 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et 29 quartiers de veille active (QVA) ? Comment a évolué l'écart entre les quartiers politiques de la ville et le reste de la Métropole depuis 2015 ?
- Comment a évolué l'indice de sensibilité entre 2015 et 2022 ?

La démarche s'est déroulée en plusieurs étapes au cours de l'année 2022 avec des temps de restitution et d'échanges dans les différentes instances techniques et politiques :

- **Comité de pilotage du contrat de ville métropolitain** (8 février 2022) : présentation des premiers résultats : Première analyse de l'ensemble des QPV à l'échelle de la Métropole de Lyon, diffusion de la plaquette chiffres clés « Comment ont évolué les 37 quartiers prioritaires de la politique de la ville ? »
- **Actualisation de l'indice de sensibilité en 2022, évolution de l'indice 2015 – 2022** et des quatre indicateurs sociaux qui le composent, cartographies des résultats, intégration dans l'outil géoclip, présentation au groupe technique de l'observatoire de la cohésion sociale et territoriale (9 mai 2022) et aux équipes projet participant à l'atelier méthodologique (27 septembre 2022).
- **Analyse et mise à disposition des indicateurs sociaux récents disponibles sur les QPV et QVA aux équipes projet pour les aider à actualiser leur diagnostic et alimenter les démarches d'évaluation locale** : actualisation des annuaires QPV et QVA à l'échelle de la Métropole de Lyon et du nouveau Rhône (avril 2022),

- **Analyse de l'évolution des indicateurs sociaux communs QPV et QVA depuis 2015** à partir des données géolocalisées par l'agence d'urbanisme : précarité (Caf du Rhône 2018– 2020), chômage (Pôle emploi 2016 – 2020), parc locatif social (Dreal RPLS 2014 – 2021). De plus, l'agence d'urbanisme a mis au point une méthodologie pour analyser les évolutions de la population d'après les recensements de la population (2013 – 2018) à l'Iris sur les QPV et QVA lorsque le périmètre le permet. Publications : production de fiches quartiers QPV et QVA des données du recensement de la population (2013 – 2018) par commune, réalisation d'une plaquette chiffres clés « Comment ont évolué les 29 quartiers de veille active ? ». Ces données ont été mises à disposition des équipes projet et des délégués du préfet (juillet 2022). Fin septembre, un premier temps d'échanges a été organisé lors de l'atelier méthodologique annuel pour partager ces analyses avec les équipes projet (27 septembre 2022).
- **Comité de pilotage du contrat de ville métropolitain** (17 octobre 2022) : Restitution synthétique de ces travaux lors de la présentation des évaluations thématiques du Contrat de ville Métropolitain, qui seront présentés dans une réunion dédiée en janvier 2023 organisée par la Métropole de Lyon et l'Etat.

Lors du groupe technique en mars 2022, il nous a été demandé d'approfondir : Comment a évolué le parc locatif social au 1 janvier 2021 (mobilité, part des logements à bas loyers, grands logements, part des attributions du 1er décile dans les QPV et QVA). Des premiers éléments sont apportés dans ce rapport, une analyse plus approfondie des profils des emménagés dans les QPV et QVA est demandée à l'Agence d'urbanisme en 2023.

En 2023, ces travaux pourront également être enrichis d'apports qualitatifs à partir des travaux conduits par les équipes projet, confiés à des bureaux d'études ou à l'agence d'urbanisme (focus quartier, enquête mobilité résidentielle, étude fragilités numériques, etc.) car certains phénomènes sociaux ne sont pas identifiables à travers l'analyse statistique et nécessitent d'être mis en exergue.

¹ Les contrats de ville (2015 – 2020) ont été prorogés jusqu'au 31 décembre 2023 en janvier 2022, après une première prorogation, de deux ans, décidée en 2018.

² Par rapport au diagnostic contrat de ville 2015 (et à la phase préparatoire bilan intermédiaire 2019), la demande de cette mission en 2022 ne portait pas sur :

- L'évolution du contexte socio-économique de la Métropole,
- Le thème du Vivre ensemble : réaménagements espaces publics/usages, résidentialisation/culture
- Le développement économique dans les quartiers, contrats aidés, mobilité et accès à l'emploi
- Les enjeux urbains : rattacher ces quartiers à rattacher à l'agglomération et à diversifier : bilan renouvellement urbain, marché immobilier, diversité de l'habitat et des fonctions, déplacements, Intégration des quartiers dans PLU-H, Scot

Rappel de la méthode de l'Etat pour définir la nouvelle géographie prioritaire :

(décret n°2014-767 du 3 juillet 2014)

Deux critères pour définir les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) :

- plus de 1 000 habitants
- Un revenu médian par an inférieur au seuil de revenu de 11 900 €/an/par unité de consommation (UC) pour la Métropole de Lyon

Les périmètres des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville sont fixés par le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014, rectifié par le décret n° 2015-1138 du 14 septembre 2015.

Les cartes sont téléchargeables sur le site du CGET

Sig. ville :

<http://sig.ville.gouv.fr/Atlas/QP/>

Une géographie de la politique de la ville élargie depuis 2015

Dans le cadre de la loi de programmation pour la politique de la ville et la cohésion sociale du 21 février 2014, le contrat de ville métropolitain a été signé le 2 juillet 2015 pour cinq ans, puis prolongé jusqu'en 2023. Dans le document cadre, les partenaires cosignataires ont affirmé que la Politique de la ville dans l'agglomération lyonnaise ne se limite pas aux seuls quartiers définis comme prioritaires en juin 2014.

La géographie prioritaire³ du contrat de ville métropolitain prend en compte 66 quartiers en politique de la ville :

- 37 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV),
- 24 quartiers de veille active (QVA) aux franges des QPV,
- 29 quartiers de veille active (QVA).

Les conventions locales d'application à l'échelle des communes ont eu la possibilité de compléter les quartiers réglementaires par la notion de quartier « vécu » correspondant aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent (écoles, équipements sportifs, commerces, zones d'activités, infrastructures, etc.). Les résidences « labellisées » correspondant à des secteurs fragilisés ont pu être inscrits également dans les conventions locales d'application.

En décembre 2014, quelques mois après l'engagement de la préparation des contrats de ville, 14 sites ont été inscrits dans le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2024.

Au début du contrat de ville, les 66 quartiers de la politique de la ville accueillent environ 275 600 habitants, soit 21 % de la population de la Métropole.

En 2018, on peut estimer qu'environ 297 000 habitants habitent dans l'ensemble des quartiers de la politique de la ville (QPV et QVA), soit 21 % de la population de la Métropole, comme au début du contrat de ville, en raison d'une progression équilibrée de la population de la Métropole de Lyon.

La population dans les quartiers de la géographie de la politique de la ville :

Source : Insee RP 2018 et Dreal RPLS 2021

66 quartiers accueillent environ

297 000 habitants soit

21% de la population de Métropole et

46% du parc locatif social de la Métropole.

37 quartiers prioritaires accueillent

158 830 habitants soit

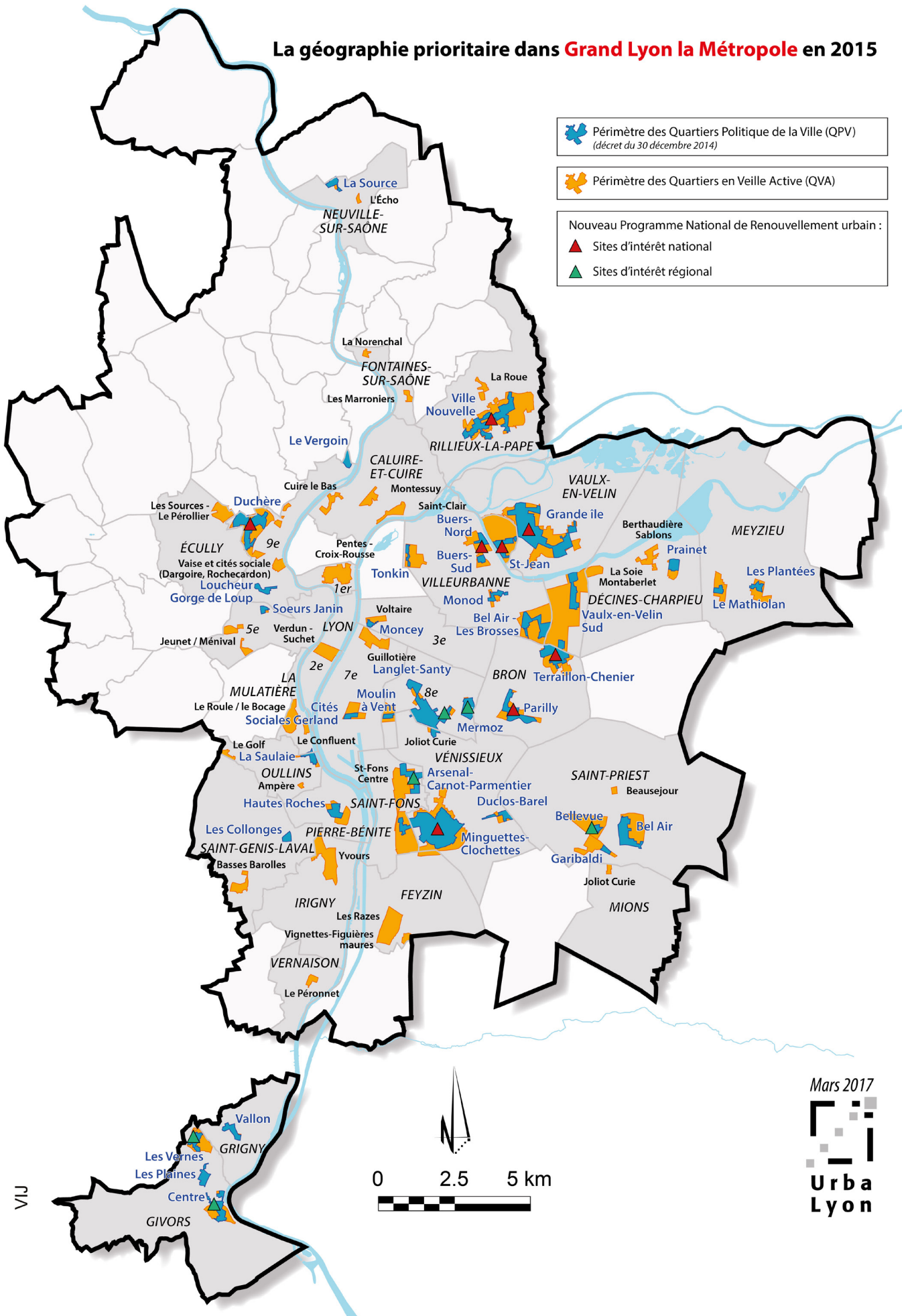
11% de la population de la Métropole et

32% du parc locatif social de la Métropole.

³ Contrat de ville Métropole de Lyon 2015 - 2020, p56 à 60



La géographie prioritaire dans Grand Lyon la Métropole en 2015



VIJ

Les indicateurs structurants du parc locatif social évoluent peu dans les quartiers politique de la ville

Une forte proportion de ménages des quartiers politique de la ville (QPV et QVA) réside dans un logement locatif social, mais aussi dans un logement privé (locatif ou propriétaire occupant) dans des copropriétés fragiles et des quartiers anciens. Le parc locatif social a été construit en grande partie avant 1975. Il concentre 75 % des logements locatifs sociaux à bas loyers de l'agglomération et plus de la moitié des logements de 5 pièces et plus. Le statut d'occupation des ménages et les caractéristiques des logements déterminent le profil de la population accueillie, d'où un enjeu fort de suivre dans le temps le peuplement et la mobilité dans le parc locatif social et le parc privé.

Près des trois quarts des quartiers ont plus de 60 % de logements locatifs sociaux, mais aussi des copropriétés fragiles et des quartiers anciens

Le parc locatif social est un indicateur structurant dans les quartiers politique de la ville. Les quartiers prioritaires accueillent 32 % du parc locatif social en 2021 contre 11 % de la population de la Métropole (Insee 2018). Six QPV sur dix comprend 80 % de logements sociaux et plus. Et, près des trois quarts des quartiers QPV et QVA sont majoritairement constitués d'habitat social, avec plus de 60 % de logements locatifs sociaux.

D'autres quartiers sont plutôt formés d'un tissu d'habitat privé. Cinq sites sont en copropriétés (QPV Terrailon à Bron, Les Plantées à

Mezrieu, Centre Alpes Bellevue à Saint-Priest, QVA La Berthaudière Sablons à Décines et Beauséjour à Saint-Priest). Certaines copropriétés présentant des signes de fragilité sont présentes dans plusieurs quartiers QPV et QVA. La politique de la ville concerne aussi trois quartiers anciens dégradés (QPV Givors centre, La Saulaie à Oullins et QVA Saint Fons Centre) et sept centres anciens à Lyon (QPV Moncey et les QVA Pentes Croix-Rousse, Voltaire, Guillotière, Verdun Suchet, Vaise) et à Caluire-et-Cuire (QVA Saint-Clair).



Une surreprésentation des grands logements et des logements locatifs sociaux à bas loyers

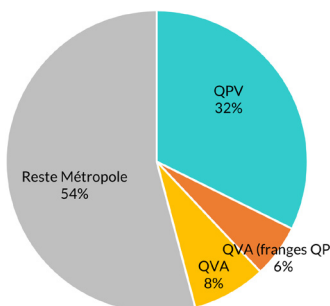
Les quartiers politiques de la ville jouent un rôle d'accueil des populations et des familles modestes en raison des déterminants structurels du parc de logements. En 2021, les 66 quartiers de la politique de la ville accueillent près d'un quart des habitants de la Métropole.

Ils concentrent :

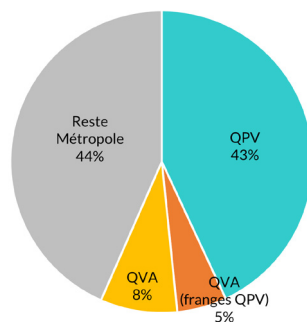
- 46 % du parc locatif social de la Métropole de Lyon (contre 50 % en 2014)
- 56 % des T5 et plus (contre 60 % en 2014)
- 75 % du parc locatif social à bas loyer (< 5,13 €/m²) contre 74% en 2014 (loyer < 4,92 €/m²).

La diminution du parc à bas loyers et l'offre insuffisante de grands logements constituent toujours des enjeux importants.

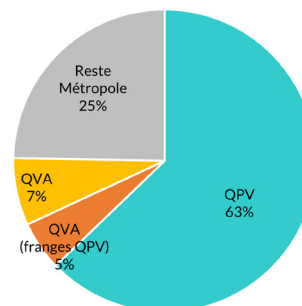
Répartition du parc locatif social dans la Métropole de Lyon en 2021



Répartition des grands logements (T5 et +) dans la Métropole de Lyon en 2021



Répartition des logements à bas loyers dans la Métropole de Lyon en 2021



Source : DREAL-RPLS au 1^{er} janvier (hors foncière logement, y compris cités sociales Lyon 7^e)

Un développement du parc de logements sociaux aux franges des QPV et dans le reste de l'agglomération

L'ensemble des quartiers de la politique de la ville compte 69 760 logements locatifs sociaux, soit 46 % du parc locatif social de la Métropole de Lyon (contre 50 % en 2014).

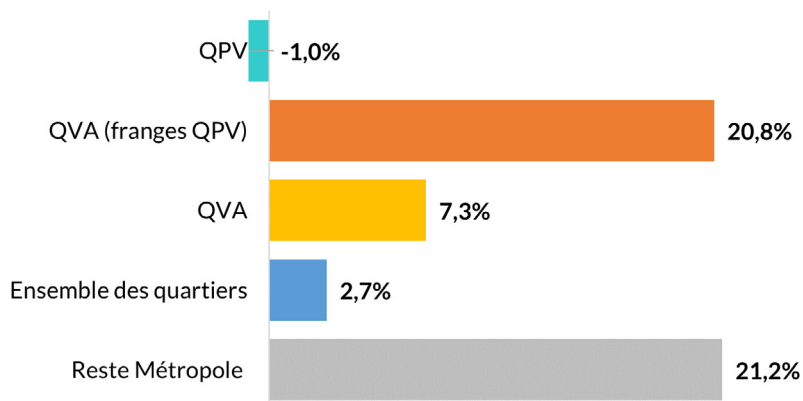
Entre 2014 et 2021, le parc locatif social est relativement stable dans les QPV (- 1 %, 479 logements locatifs sociaux en moins), hormis dans des quartiers en renouvellement urbain. La période 2014-2021 correspond à l'achèvement du PRU 1 et au démarrage de NPNRU. Les Minguettes enregistrent une hausse du nombre de logements sociaux mis en location (+418 logements sociaux), trois sites en renouvellement enregistrent une diminution : Grande île à Vaulx-en-Velin (-445), Parilly (-297) et Rillieux-la-Pape (-138).

Le volume du parc de logements sociaux augmente dans les QVA aux franges des QPV (+20,8 %) et dans une moindre mesure dans les 29 QVA (+7,3 %).

D'après l'analyse des données de l'enquête RPLS 2021, l'augmentation des mises en location dans les QVA s'explique par le jeu des entrées et sorties des logements dans le parc social. Les entrées correspondent à la mise en location de nouveaux logements, principalement par construction ou acquisition en VEFA, mais aussi des acquisitions de logements sociaux avec ou sans travaux. Les sorties de logements dans les QVA correspondent surtout à des ventes HLM à l'occupant.

Le reste de la Métropole enregistre une hausse significative de logements locatifs sociaux (+21,2 %, 14 376 logements locatifs sociaux supplémentaires), traduisant ainsi le développement de l'offre sociale en réponse aux objectifs de rééquilibrage du logement locatif social poursuivis dans l'agglomération lyonnaise.

Évolution du nombre de logements locatifs sociaux entre 2014 et 2018 (%)



Évolution du parc locatif social 2014 - 2021

	2021	2014	Evol. 2014-2021 (%)	Evol. 2014-2021 (Eff.)
QPV	49 143	49 622	-1,0%	-479
QVA (franges QPV)	8 587	7 109	+ 20,8%	1 478
QVA	12 034	11 213	+ 7,3%	821
Ensemble des quartiers	69 764	67 944	+ 2,7%	1 820
Reste Métropole	82 282	67 906	+ 21,2%	14 376
Métropole de Lyon	152 046	135 850	+ 11,9%	16 196

Source : DREAL-RPLS au 1^{er} janvier. Cette enquête prend en compte les logements locatifs sociaux gérés par les bailleurs sociaux. Les logements intermédiaires de la Foncière logement ne sont pas pris en compte dans le décompte des logements sociaux dans cette analyse.

5,13€ le m² Logement à bas loyer ⁴

Un parc social principalement construit avant 1975, avec une faible performance énergétique

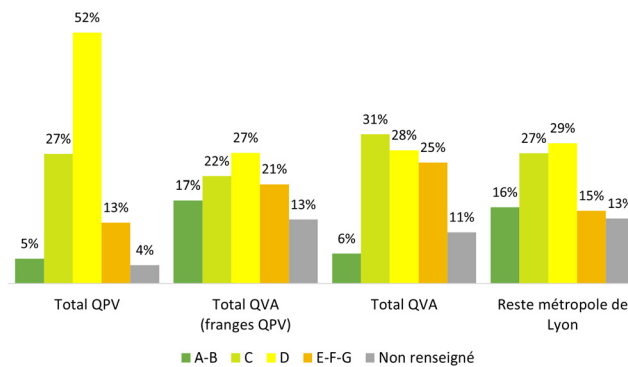
Le parc locatif social construit avant 1975 reste dominant dans les quartiers QPV et QVA, respectivement 85 % dans les QPV, 66 % dans les QVA (contre 36 % dans le reste de la Métropole). Et, 17 % des logements locatifs sociaux dans les quartiers QVA ont été construits avant 1949, 6 % dans les QPV (contre 12 % dans le reste de la Métropole de Lyon).

La date de construction des logements joue un rôle important dans les émissions de CO₂. Plus le logement est ancien, plus son efficacité

énergétique est faible, en particulier pour les résidences construites avant les premières réglementations thermiques (1974).

Plus de la moitié du parc locatif des QPV a une étiquette énergétique D (52 % contre 29 % dans le reste d'agglomération) et 13 % une étiquette E, F, G (contre 15 % dans le reste d'agglomération). Le parc récent à faible consommation d'énergie (étiquette A et B) représente seulement 5 % du parc locatif social dans les QPV, trois fois moins que dans le reste de l'agglomération.

Répartition des logements locatifs sociaux selon la classe énergétique en 2021



Source - DREAL - RPLS 01012021, géolocalisation Agence d'urbanisme

Définition

Bas loyer :

loyer inférieur au plafond PLAI :

2014 : 4,92 €/m²

2021 : 5,13 €/m²

Une diminution du nombre de logements locatifs sociaux à bas loyers, surtout dans les QPV

La période de construction pèse fortement sur le niveau de loyer, plus les logements sont anciens, plus les loyers sont faibles. Le parc locatif social à bas loyers de la Métropole (loyer inférieur ou égal à 5,13 euros le m², inférieur au plafond PLAI) représente 21 000 logements sociaux en 2021.

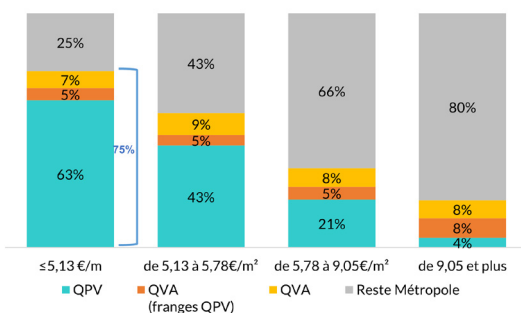
Malgré les efforts de développement de l'offre très sociale en dehors des quartiers politique de la ville ces dernières années, l'offre à bas loyers reste très majoritairement concentrée dans les quartiers prioritaires (63 % des loge-

ments avec des loyers inférieurs au plafond PLAI).

Entre 2014 et 2021, la Métropole de Lyon a perdu plus de 6 500 logements locatifs sociaux à bas loyer (inférieur au plafond PLAI) dont près de 75 % dans les quartiers de la politique de la ville (- 4 400 logements), principalement dans les QPV.

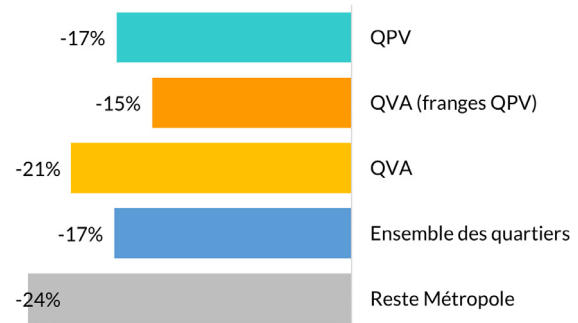
Néanmoins, l'ensemble des quartiers de la politique de la ville (QPV et QVA) concentrent toujours 75 % des logements à bas loyers de la Métropole de Lyon en 2021 (74 % en 2014).

Répartition des logements locatifs sociaux selon le niveau de loyer dans la Métropole de Lyon en 2021



Source : DREAL-RPLS au 1^{er} janvier

Évolution du nombre de logements locatifs sociaux à bas loyers entre 2014 et 2018 (%)



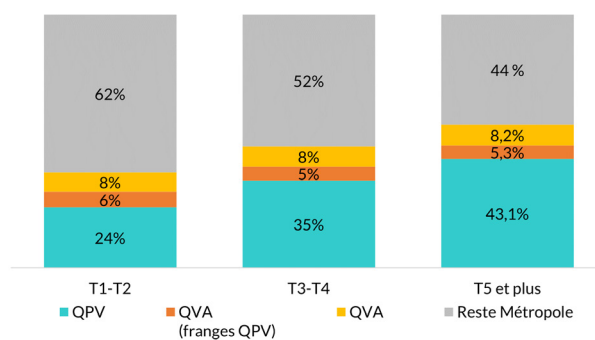
⁴ Loyer maximum pour les logements locatifs sociaux financés en 2021 (zone II) : PLAI : 5,13 € le m² habitable, PLUS : 5,78 € le m², PLS : 9,05 € le m². Dans la Métropole de Lyon, le loyer moyen du parc locatif social en 2021 est de 6,2 € le m² habitable contre 11,80 € le m² habitable dans le parc privé.

Une part en baisse de grands logements (T5 et plus) dans les quartiers politique de la ville

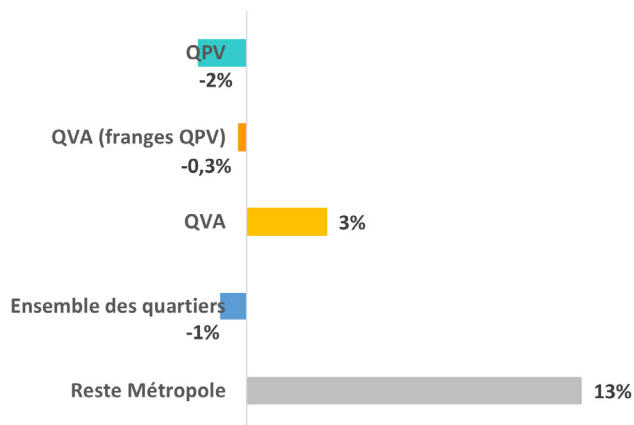
Le parc locatif social de la Métropole comprend 12 300 logements de type 5 et plus en 2021. 56 % des grands logements (T5 et plus) du parc locatif social de la Métropole sont situés dans l'ensemble des quartiers de la politique de la ville en 2021, soit une baisse de 4 points rapport à 2014 (60 %).

Le nombre de grands logements reste plutôt stable dans l'ensemble des quartiers (-1 %), il a sensiblement diminué dans les QPV (-2 %) en raison des démolitions. Il est en légère hausse dans les QVA (+3 %). En revanche, il augmente sensiblement dans le reste de la Métropole de Lyon (+600 logements, +13 %).

Répartition des logements locatifs sociaux selon la typologie en 2021



Évolution du nombre de grands logements (T5 et plus) entre 2014 et 2021 (%)



Source : DREAL-RPLS au 1^{er} janvier



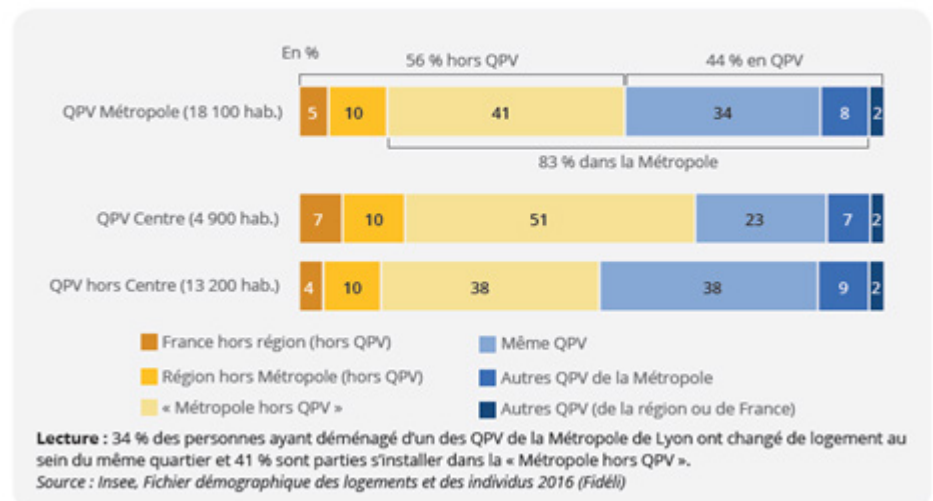
Les quartiers populaires jouent un rôle dans les parcours des ménages, malgré une mobilité résidentielle en baisse

Une moindre mobilité résidentielle des habitants des quartiers prioritaires

L'enquête Insee réalisée en 2020⁵ sur la mobilité résidentielle des habitants des QPV de la Métropole montre une moindre mobilité résidentielle dans les quartiers de la politique de la ville. Entre 2015 et 2016, les habitants des QPV de la Métropole de Lyon déménagent moins (11,5 %, 18 000 habitants) que ceux de la Métropole hors QPV (12,4 %). Ce taux est plus faible dans les QPV situés dans le centre (Lyon et Villeurbanne) de l'agglomération (9,9 %) que dans les QPV hors centre (12,2 %). La tension globale sur le marché du logement freine les mobilités.

Moins de 6 habitants sur 10 ayant déménagé d'un QPV sont partis s'installer hors QPV, principalement dans la Métropole (41 %) et 15 % en région Auvergne-Rhône Alpes ou en France. Et, 20 % des habitants quittent le parc locatif social pour le parc privé, sans possibilité de connaître la part en accession et en locatif privé.

► 2. Destination des personnes déménageant d'un QPV de la Métropole de Lyon entre 2015 et 2016 (en % du total des déménagements)



Source : Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, n°119, avril 2021 « Une moindre mobilité des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville »

⁵ « Une moindre mobilité des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville — Métropole de Lyon », Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes, n° 119, Avril 2021.

Taux de déménagement :

Total QPV :

11,5 %

QPV Centre :

9,9 %

QPV (hors centre) :

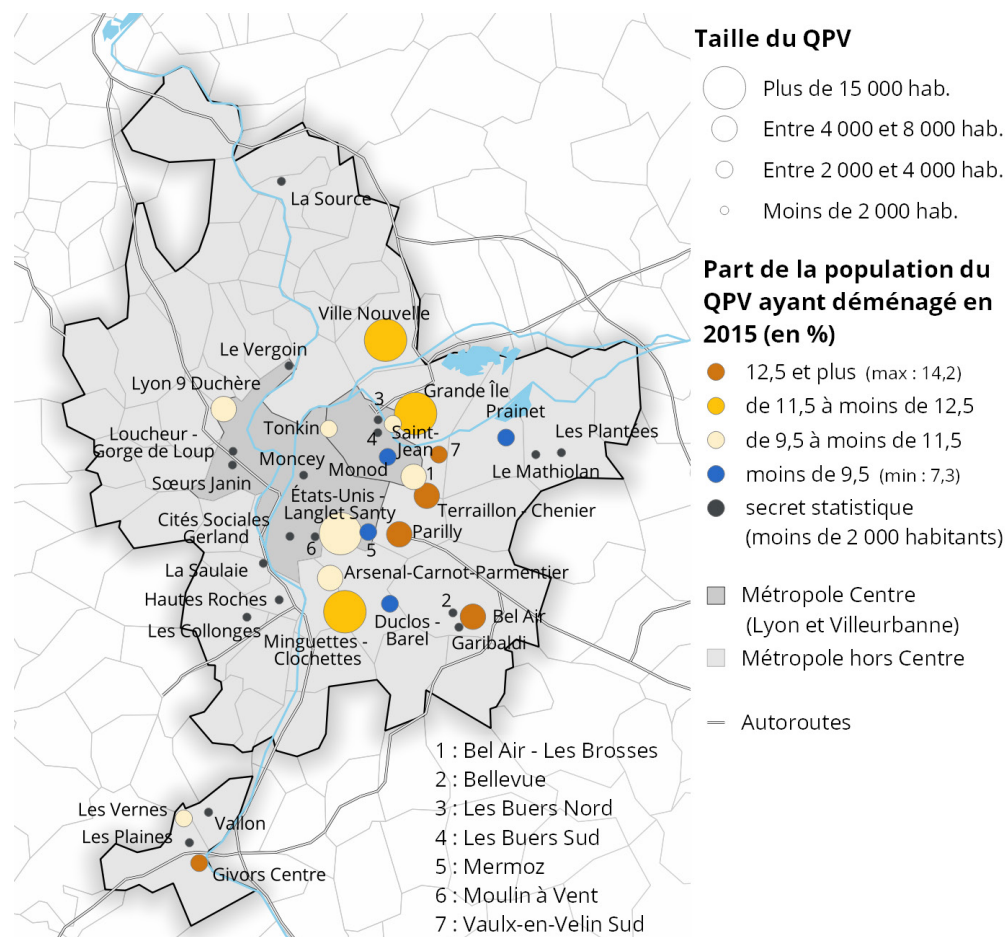
12,2 %

Métropole Hors QPV :

12,4 %

QPV région AURA :

12,5 %



Entre 2013 et 2018, un renouvellement important de la population dans la moitié des quartiers de veille active, lié à la mobilité dans le parc locatif privé des quartiers anciens centraux

En 2018, d'après une estimation à partir de 15 QVA sur 29, plus de la moitié de la population a emménagé depuis moins de cinq ans (52 % contre 31 % dans les QPV). Ce renouvellement important de la population s'explique par le fait que les quartiers anciens centraux représentent près de la moitié des QVA renseignés

et comptent 50 % de logements locatifs privés dans lesquels la mobilité est plus élevée. Par contre, la tension sur le marché du logement entraîne une baisse de la mobilité dans le parc locatif social des 29 QVA (4,6 %) comme dans les 37 QPV (4%) et le reste de la métropole (6%).

Emménagements dans l'ensemble des résidences principales

	2013	2018	Évolution 2013-2018
PART DES MÉNAGES EMMÉNAGÉS DEPUIS MOINS DE 5 ANS DANS L'ENSEMBLE DES RÉSIDENCES PRINCIPALES (PROPRIÉTAIRES, LOCATAIRES PRIVÉS ET PUBLICS)			
QVA ¹ (Estimation à partir des données Iris)	53%	52%	-1 point
QPV (Estimation / Iris)	32%	31%	-1 point
QPV + QVA (extension QPV) (Estimation / Iris)	34%	34%	stable
Métropole de Lyon	41%	42%	+1 point

Source : Insee-RP 2013 - 2018, estimation à partir des Iris ou périmètre à façon Diaf

¹Estimation à partir de 15 QVA sur 29, dont 6 quartiers anciens (80% de la population QVA)

Une mobilité en chute dans le parc locatif social liée à la tension sur le marché du logement

Au cours de l'année 2020, 7 094 emménagements ont été réalisés dans le parc locatif social dans la Métropole de Lyon, dont 38 % dans les quartiers en politique de la ville, dans un contexte de forte pression de la demande de logements sociaux et d'un marché du logement tendu.

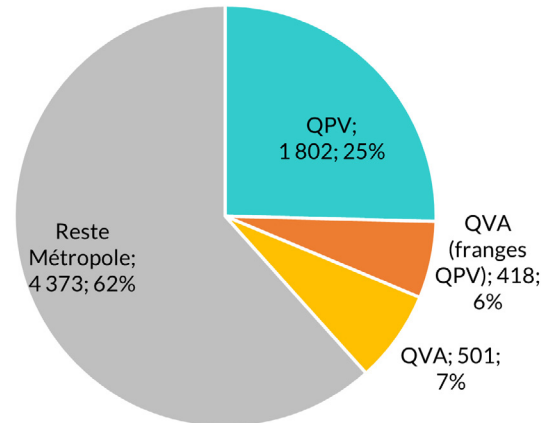
Depuis 2015, le taux de mobilité enregistre une forte chute dans le parc locatif social des QPV (il diminue de 9,3 % à 4 %), l'écart s'accroît avec le reste de la Métropole (+ 2 points en 2020). La diminution est à peine plus faible dans les quartiers de veille active (il diminue de 9,1 % à 4,6 %). Le taux de mobilité dans les QVA aux franges des QPV reste proche de la moyenne du reste de la Métropole (il passe de 9,5 % en 2015 à 5,8 % en 2020)

Cette faible mobilité entraîne une vacance depuis plus de trois mois également très faible (2,8 % dans les QPV et moins de 1 % dans les QVA et le reste de la Métropole)

Un impact sur les parcours résidentiels :

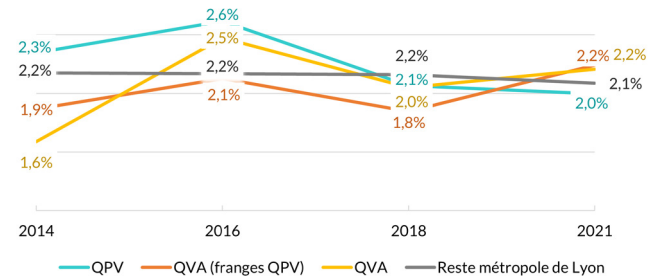
- Des mobilités reportées ou qui se poursuivent en dehors de la Métropole de Lyon,
- Des mutations internes au sein des quartiers très sollicitées par les familles et les jeunes plus difficiles dans ce contexte (cf. enquête auprès des sortants des QPV en 2021)

Répartition des emménagements au cours de l'année 2020



Source : DREAL-RPLS au 1^{er} janvier

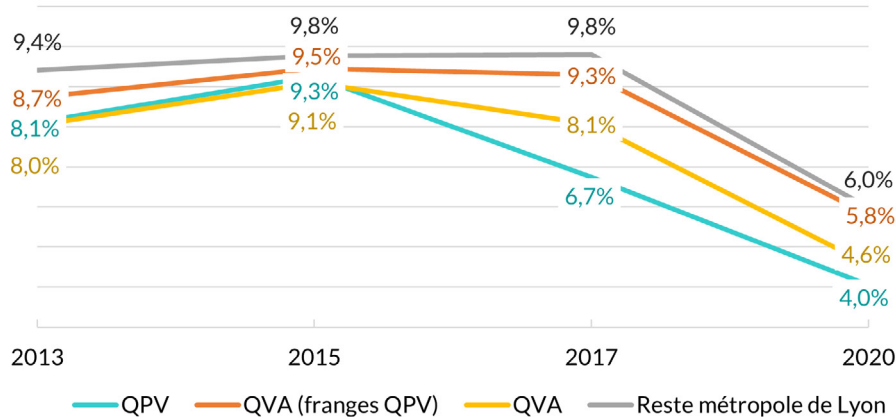
Évolution du taux de vacance totale dans le parc locatif social Au 1^{er} janvier



Source : DREAL-RPLS au 1^{er} janvier

Évolution du taux de mobilité dans le parc locatif social

Au cours de l'année

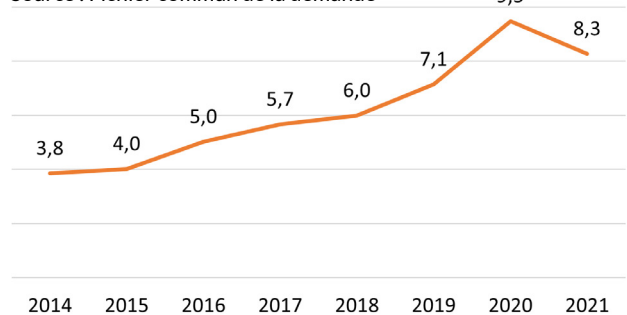


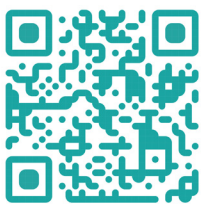
Source : DREAL-RPLS au 1^{er} janvier

La baisse de la mobilité s'amorce dès 2017 dans les quartiers de la politique de la ville en raison de la forte tension sur le marché du logement et de la pression de la demande en logement social à l'échelle de la Métropole. Elle a doublé entre 2015 et 2021, avec une année bascule en 2019 (4 demandes pour une attribution en 2015, 7 en 2019, 8,3 en 2021). La baisse de la mobilité s'amplifie au cours de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire. Des ménages ont été contraints de reporter leur déménagement lors des périodes de confinement.

Évolution de la pression de la demande en logement social

Source : Fichier commun de la demande





Des parcours résidentiels moins ouverts : les entretiens auprès des locataires sortants confirme cette tendance

En 2020, pour compléter l'étude Insee et actualiser une première enquête qualitative réalisée par l'agence en 2014, la Métropole a confié à l'Agence d'urbanisme une seconde enquête qualitative pour mieux comprendre le sens des parcours résidentiels des ménages qui quittent un logement locatif social. Une vingtaine d'entretiens approfondis ont été réalisés pendant la crise sanitaire en 2020 - 2021.

Parmi les facteurs de mobilité, la qualité des conditions de logements, les phénomènes d'insécurité et d'incivilités, accentués pendant les confinements, ont pris une place semble-t-il plus importante pour les ménages rencontrés par rapport à l'enquête 2014. Le franchissement d'une étape dans le cycle de vie, le rôle moteur des femmes dans la décision de déménager, la stabilité de l'emploi et le rapprochement d'un établissement scolaire plus prisé restent des leviers importants de la mobilité.

La moindre mobilité des locataires QPV s'est accentuée pendant cette période de crise sanitaire et les parcours résidentiels des ménages enquêtés ont été encore moins ouverts.

Les parcours résidentiels des habitants à l'intérieur des quartiers politiques de la ville montrent l'attachement de certaines familles et de jeunes à leur quartier, ses équipements, les grands parcs, les nombreuses associations sportives et culturelles ainsi que la vie sociale. Les mutations internes au sein des QPV sont plutôt des familles et des jeunes.

À la suite d'une demande de mutation dans le parc locatif social depuis plusieurs années qui n'a pas aboutie, la plupart des ménages ont orienté leur recherche dans le secteur privé. Les ménages qui trouvent un logement locatif privé dans le centre sont surtout les étudiants, souvent en colocation. Les familles qui deviennent locataires dans le secteur privé emménagent en première couronne avec un loyer plus élevé ou quittent la métropole. Contrairement à l'enquête précédente en 2013-2014, aucun ménage enquêté accède à la propriété dans la Métropole ou en dehors.

Les parcours des ménages marqués par un éventail de choix plus restreints

Depuis la même enquête réalisée en 2013-2014, les trois types de parcours résidentiels déjà identifiés se confirment, avec des parcours moins ouverts :

- Une mobilité pour s'installer, hors QPV mais toujours en location (social ou privé),
- Une mobilité pour un nouveau départ, plus souvent pour un autre logement social en QPV,
- Une mobilité après une étape dans un quartier de la politique de la ville, une spécificité des étudiants avant de se mettre en colocation et d'emménager dans un quartier plus central,
- Un nouveau type « Une mobilité pour quitter le quartier à tout prix » surtout dans des secteurs où l'habitat n'a pas été réhabilité.



Information

En 2021, sur 8 670 attributions d'un logement locatif social dans la Métropole

- QPV : 24 % (2 076 attributions)
- QVA (franges QPV) : 2 % (139 attributions)
- QVA : 4 % (385 attributions)

Le premier quartile de ressources équivaut à **712€/mois** par unité de consommation

Un fort enjeu sur les attributions dans le logement locatif social des quartiers politique de la ville

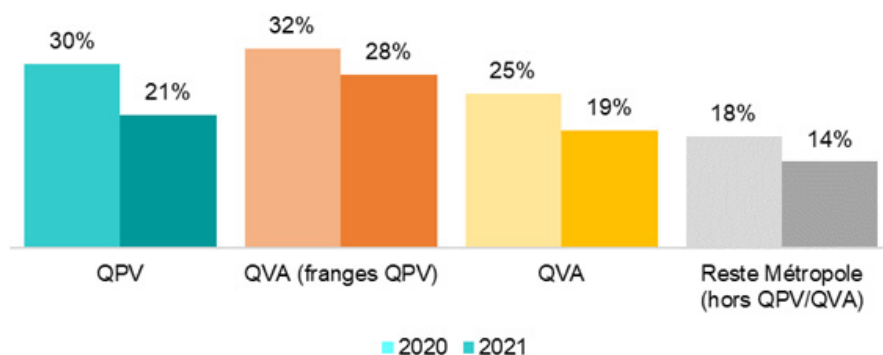
Fin 2021, les ménages du 1^{er} quartile de ressources représentent 21 % des attributions dans les quartiers prioritaires contre 19 % hors QPV. Cette proportion est en baisse par rapport aux quatre années précédentes.

À noter, que la part des ménages du 1^{er} quartile de ressources est moins élevée dans les QPV situés dans le centre de l'agglomération (Lyon, Villeurbanne) : 21 %, que dans les QPV hors centre (34 %) en 2019.

Cette proportion est plus faible dans les quartiers de veille active (19 %) que dans les QPV contre 14 % dans le reste de la métropole. Par contre, elle est plus élevée dans les QVA aux franges des QPV (28 %) mais sur un faible volume d'attributions.

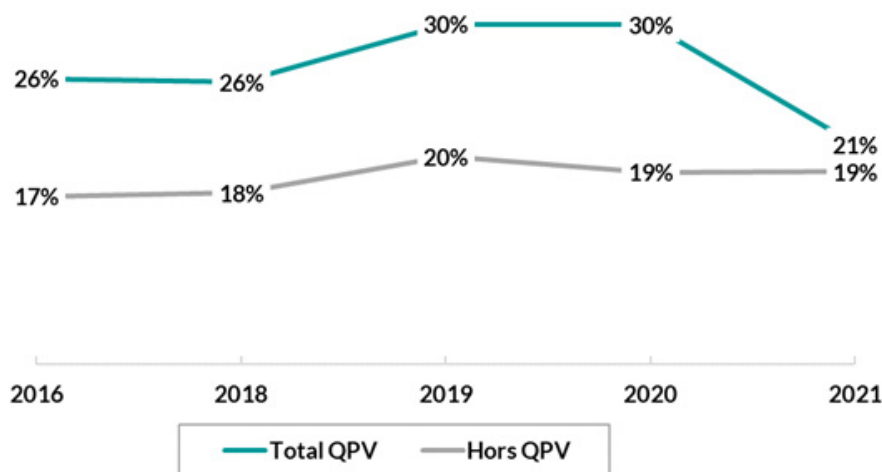
QPV et QVA : Part des logements attribués à des ménages du premier quartile de ressources en 2020 et 2021

(en % des attributions par territoire dont les ressources sont connues)



QPV : Part des logements locatifs sociaux attribués à des ménages du premier quartile de ressources (2016 – 2021)

(en % des attributions par territoire dont les ressources sont connues)



En 2021, la part du 1^{er} quartile s'élève à 15% auquel est ajouté à hauteur de 4% les attributions pour motif de démolition. Source Bilan 2021 de la convention de la CIA 06/05/2022

Source : Fichier commun de la demande



Les quartiers prioritaires de la politique de la ville : des dynamiques stoppées par la crise sanitaire

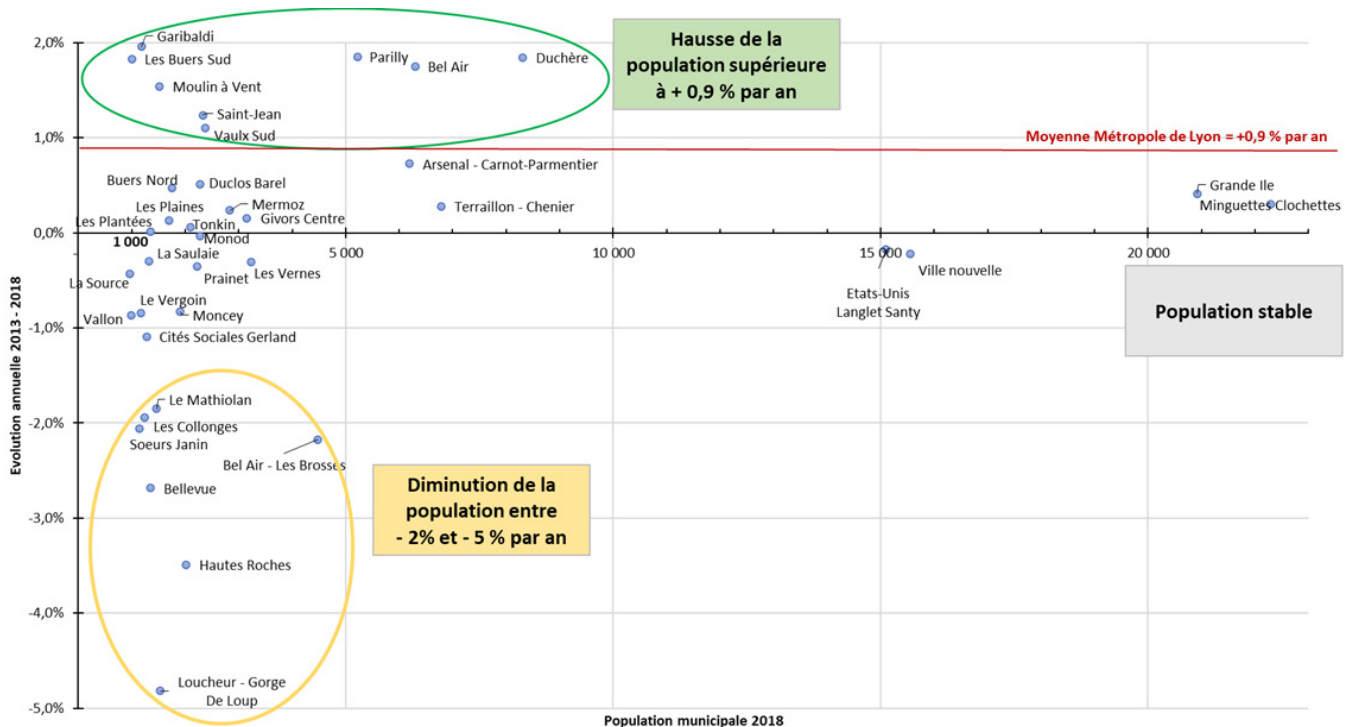
Une population globalement stable dans les QPV avec des variations selon les quartiers

En 2018, 158 830 habitants vivent dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), soit 11 % de la métropole de Lyon (contre 12% en 2013). Globalement depuis 2013, la population reste stable dans ces quartiers (+0,1 % par an), alors qu'elle augmente sensiblement dans l'ensemble de la métropole (+0,9 % par an).

- 4 QPV ont une population supérieure à 15 000 habitants : Langlet-Santy, Ville nouvelle, Grande Ile et Minguettes Clochettes, le plus grand (22 294 habitants).

- 5 quartiers ont une population comprise entre 5 000 et 10 000 habitants : Parilly, Arsenal-Carnot Parmentier, Bel Air, Terrailon-Chenier et la Duchère.
- 11 présentent une population comprise entre 2 000 et 5 000 habitants, 17 ont une population inférieure à 2 000 habitants, le plus petit étant le QPV La Source.

	QPV	Métropole de Lyon
Population 2013	157 934	1 336 994
Population 2018	158 830	1 398 892
Nombre habitants supplémentaires	896	61 898
Évolution annuelle 2013 - 2018 (en %)	0,1%	0,9%



Globalement depuis 2013, la population reste stable dans les quartiers prioritaires (+0,1 % par an), alors qu'elle augmente sensiblement dans l'ensemble de la métropole (+0,9 % par an). Des variations existent selon les quartiers et leurs spécificités, en lien notamment avec les opérations de renouvellement urbain et/ou les profils de la population dans l'offre nouvelle et le parc existant :

- Huit quartiers affichent une hausse supérieure à la moyenne de la métropole. Cette évolution peut s'expliquer en partie, par une diversification de l'habitat, une amélioration de la desserte en transports collectifs (tramways et lignes majeures C), du cadre de vie favorisant avec l'arrivée de familles avec enfants, en particulier dans l'offre nouvelle dans les quartiers en renouvellement urbain. Un renouvellement de la population semble également se produire dans le parc existant dans certains quartiers avec une augmentation du nombre de personnes par ménage et de la part de la population de moins de 14 ans.
- A l'inverse, sept quartiers de moins de 5 000 habitants enregistrent une diminution de la population entre - 1,8 % et - 5 % par an (Le Mathiolan, les Collonges, Bel Air les Brosses, Sœur Janin, Bellevue, Hautes Roches et Loucheur Gorge de Loup) à mettre en relation avec un profil démographique et une composition des ménages qui évoluent : baisse du nombre de personnes par ménage, vieillissement de la population, indice de jeunesse en baisse, ménages avec une composition moins familiale. Ces quartiers enregistrent une hausse, parfois significative, de la part de personnes vivant seules, familles monoparentales ou personnes âgées. La grande majorité d'entre eux ont une évolution plus forte des allocataires isolés que la moyenne des autres QPV. Une perte d'attractivité peut également être sous-jacente sur certains secteurs au regard d'une hausse légère du taux de vacance totale. Ces premières données démographiques méritent d'être confrontées avec un panel d'autres indicateurs sur les mobilités résidentielles, profils des entrants et sortants dans le parc privé et le logement locatif social, et les points de vue des acteurs locaux afin de mettre en évidence les tendances structurelles et les dynamiques locales propres à chaque quartier.
- Deux quartiers QPV se situent à peine en dessous de 1 000 habitants d'après le recensement de la population en 2018 : La Source à Neuville-sur-Saône avec 964 habitants en 2018 (985 en 2013) et Le Vallon à Grigny (991 habitants en 2018 (1035 en 2013).

Évolution du profil des habitants dans les QPV

- Une population jeune : un habitant sur trois (33 %) a moins de 20 ans dans les QPV, 23 % dans les QVA en 2018 (moyenne Métropole : 25 %) pour autant, la population âgée de plus de 75 ans augmente entre 2013 et 2018 dans les QPV (+ 9 %) et QVA (+ 8%) - (moyenne Métropole : +6 %)
- La population ouvrière et employée reste sur-représentée (37 % dans les QPV) mais en diminution, en partie compensée par une progression des catégories artisans, commerçants, cadres et professions intermédiaires.
- Une diversité culturelle : deux fois plus d'immigrés dans les QPV (33 %) que dans les QVA (17 %) et la Métropole (15 %).
- Près de la moitié des actifs occupe un emploi dans les QPV (46 %), leur nombre est en hausse de 13 % entre 2013 et 2018. 63 % en QVA comme dans la Métropole.
- Davantage d'emplois précaires en QPV : 22 % (moyenne Métropole : 15 %), en hausse entre 2013 et 2018 : + 18 % en CDD, + 26 % en intérim.
- Une suroccupation dans les logements deux fois plus importantes : 14 % en QPV (moyenne Métropole : 7 %), le plus de logements en suroccupation (19 % à 21 %) dans les grands quartiers d'habitat de première couronne, mais aussi des quartiers anciens ou en copropriétés.
- Des populations fragiles fortement exposées à la crise sanitaire (santé, prévalence asthme, emplois de premières nécessités, suroccupation dans les logements, etc.).

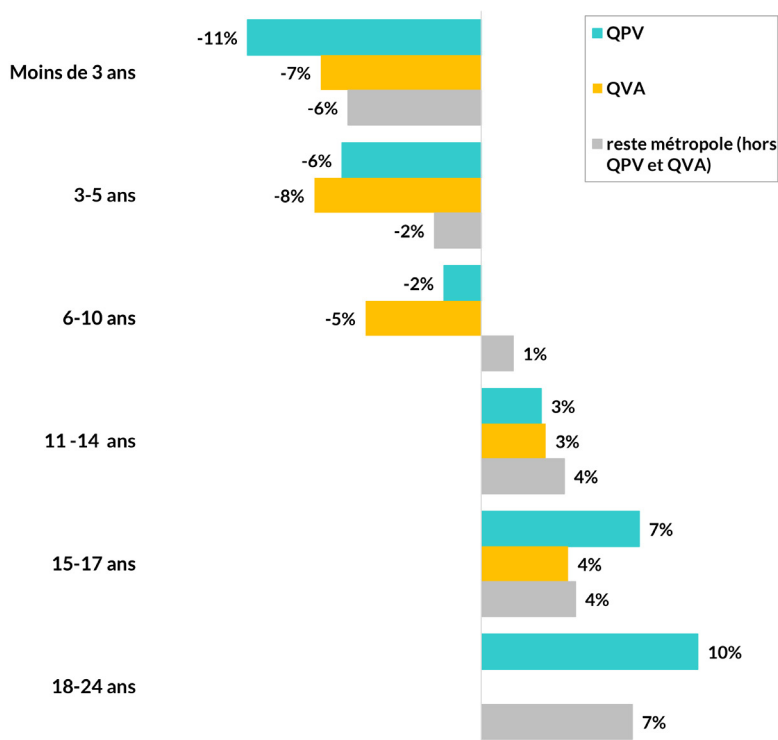
Une sur-représentation des jeunes avec une tendance à la baisse des enfants de moins de six ans

D'après les données de la Caf du Rhône, l'indice de jeunesse (rapport entre les moins de 20 ans et les 60 ans et plus) est plus élevé dans les QPV (1,8) et les QVA (1,6) que dans la Métropole (1,2). Les quartiers prioritaires sont marqués par la jeunesse de leur population. Cependant, entre 2018 et 2020, on observe une diminution des enfants de moins de 6 ans dans les QPV et QVA, plus prononcée que dans la Métropole. Cette évolution n'est pas spécifique aux quartiers politiques de la ville. Dans la Métropole de Lyon, après 15 ans de hausse continue, le nombre de naissances diminue depuis 2016. Le taux de naissance métropolitain reste toutefois légèrement supérieur au taux national (1,5% contre 1,4% en 2018). A l'inverse, les QPV et QVA enregistrent une hausse des 11 - 14 ans (collégiens) et des 15 - 24 ans (lycéens). Le nombre de jeunes de 18 - 24 ans augmentent également dans les QPV, davantage que hors QPV (données non disponibles pour les QVA).

Estimation	QPV	Métropole de Lyon
Moins de 6 ans	16 700	4 600
11 - 14 ans	10 700	2 800
15 - 24 ans	12 300	1 800

Source : Caf du Rhône, périmètre exact

Évolution du nombre d'enfants couverts par au moins une prestation Caf entre 2018 et 2020



Sources : Insee-CNAF et Caf du Rhône

Un phénomène de vieillissement dans quelques quartiers

L'observatoire national de la politique de la ville évoque une tendance au vieillissement dans les quartiers QPV au plan national. Dans 33 QPV+QVA (aux franges des QPV), plus de 32 000 personnes sont âgées de 65 ans ou plus, soit 15% de la population de ces quartiers.

Le phénomène du vieillissement est particulièrement visible dans cinq quartiers qui conjuguent à la fois une part significative de la population de plus de 65 ans et un taux d'évolution important entre 2013 et 2018 : Givors Centre, Les Buers, Etats Unis - Langlet Santy, Mermoz, Les Vernes. Une vigilance est à avoir également sur les cinq quartiers qui ont connu une évolution importante (+ de 30% entre 2013 et 2018).

QPV+ QVA (franges QPV)	Part de la pop de 65 ans ou plus en 2018	Taux d'évolution 2013-2018
Givors Centre	21%	+38%
Les Buers	19%	+3%
Etats-Unis - Langlet Santy	19%	+9%
Mermoz	18%	+31%
Les Vernes	17%	+47%
Terraillon - Chenier	16%	+55%
Les Collonges	14%	+49%
Parilly	14%	+30%
Soeurs Janin	12%	+41%
Moulin A Vent	11%	+30%
Total QPV + QVA (franges QPV)	15%	+10%
Métropole de Lyon	16%	+10%

Source : Insee-Recensement de la population 2013 - 2018 - exploitation à l'iris

Définitions

Revenu déclaré : ménage constitué des ressources mentionnées sur la déclaration des revenus (hors prestations sociales et avant impôts). Il comprend donc le cumul des revenus d'activité salariée ou non salariée, des indemnités de chômage, de maladie, des pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine.

Revenu médian : valeur du revenu partageant les personnes en deux groupes : la moitié des personnes appartient à un ménage qui dispose d'un revenu par UC inférieur à cette valeur et l'autre moitié présente un revenu par UC supérieur.

Unités de consommation : système de pondération, 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

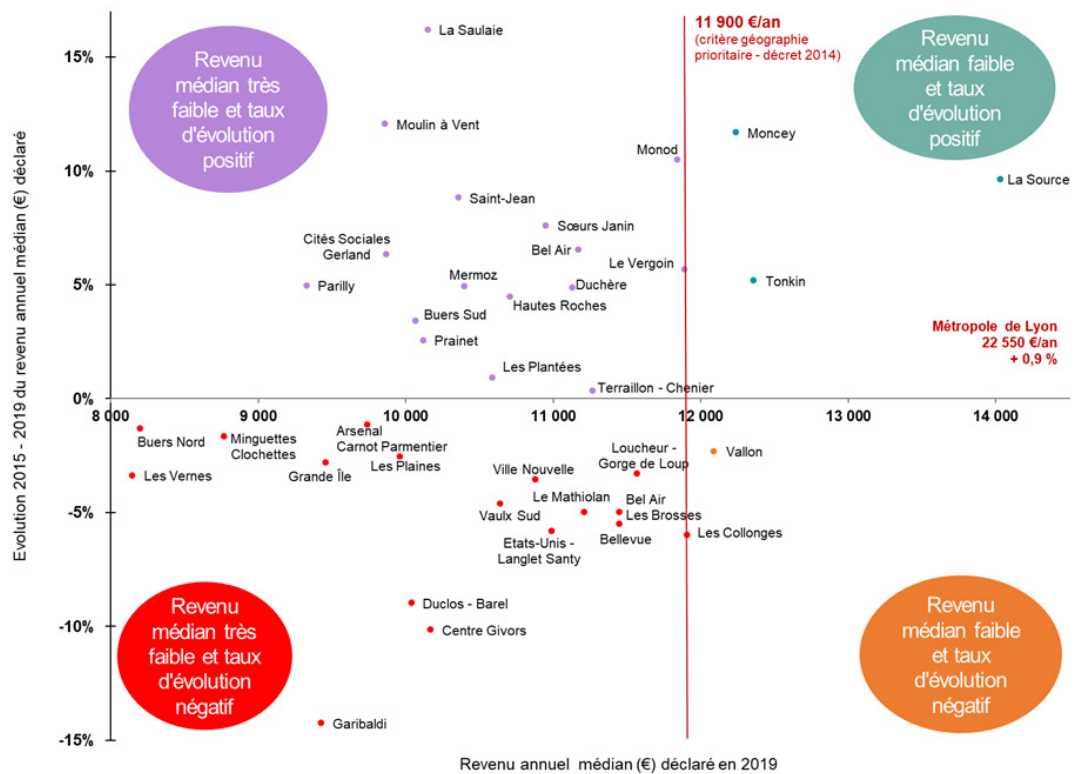
Des revenus médians déclarés toujours très faibles dans les QPV, en baisse dans la moitié des quartiers

La population dans les quartiers prioritaires reste très modeste. Dans l'ensemble des QPV, le revenu médian déclaré par les foyers (hors prestations sociales et avant impôt) est compris entre 8 150 à 14 000 euros par unité de consommation et par an, il est bien inférieur à celui de la Métropole (22 550 €/UC/an). Dans dix quartiers QPV, le revenu médian est inférieur à 10 000 euros/UC/an et la plupart de ces quartiers se situe dans des communes où la population a également de très faibles revenus.

Entre 2015 et 2019, les revenus des foyers sont stables ou en hausse dans la moitié des quartiers QPV⁶.

Cette analyse porte sur la période avant la crise sanitaire, les données FiLoSoFi 2020 devraient être diffusées par l'Insee au premier trimestre 2023.

Répartition des quartiers QPV selon le revenu médian déclaré par unité de consommation en 2019 et selon l'évolution depuis 2015



⁶Source : Insee Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi). Les données proviennent du rapprochement des données fiscales (déclarations de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) fournies à l'Insee par la Direction générale des finances publiques et des données sur les prestations sociales émanant de la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), Mutualité Sociale Agricole (MSA). A partir des données 2012, FiLoSoFi remplace les anciens dispositifs Revenus fiscaux localisés (RFL) et Revenus disponibles localisés (RDL).

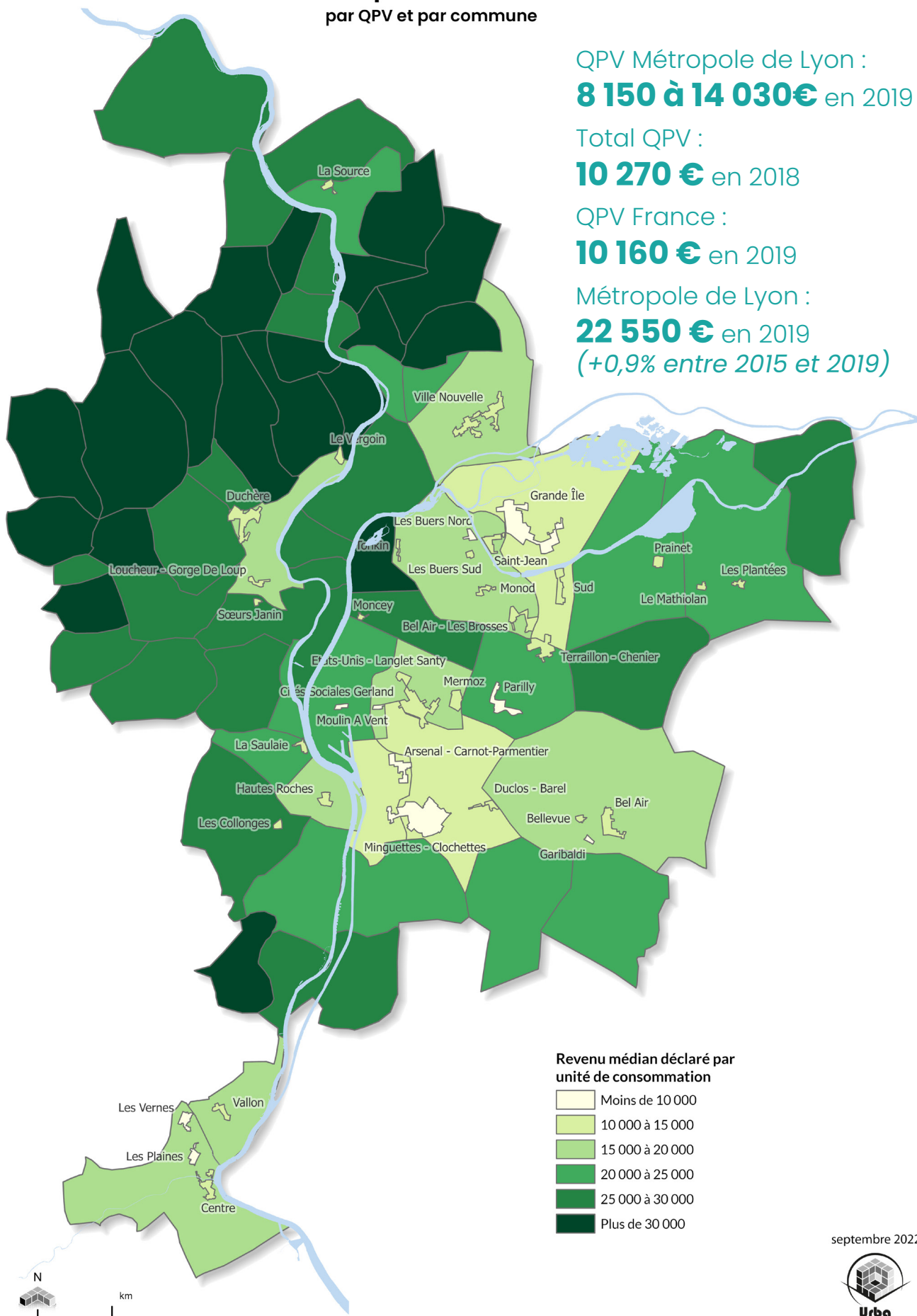
Revenu médian déclaré par unité de consommation en 2019 par QPV et par commune

QPV Métropole de Lyon :
8 150 à 14 030€ en 2019

Total QPV :
10 270 € en 2018

QPV France :
10 160 € en 2019

Métropole de Lyon :
22 550 € en 2019
(+0,9% entre 2015 et 2019)



Revenu médian déclaré par unité de consommation

- Moins de 10 000
- 10 000 à 15 000
- 15 000 à 20 000
- 20 000 à 25 000
- 25 000 à 30 000
- Plus de 30 000

septembre 2022



Sources : Insee-Filosofi 2019

Définitions

Les demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C regroupent des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Catégorie A : sans emploi.

Catégorie B : les personnes ont exercé une activité réduite courte (78h et moins au cours du mois).

Catégorie C : avoir exercé une activité réduite longue (plus de 78h au cours du mois).

Une baisse du chômage dans les QPV depuis 2014, mais une hausse des demandeurs d'emploi avec une activité réduite

Au 3^e trimestre 2021, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) comptent près de 22 200 demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C dont 65 % de catégorie A sans activité (14 340 demandeurs d'emploi) et 35 % de catégorie B et C avec une activité réduite (7 829 demandeurs d'emploi).⁷ Cinq quartiers comptent entre 1 000 et 3 180 demandeurs d'emploi : Minguettes Clochettes à Vénissieux/Saint-Fons, Grande Ile à Vaulx-en-Velin, Etats-Unis, Langlet Santy à Lyon 8^{ème}, la Ville Nouvelle de Rillieux-la-Pape et la Duchère à Lyon 9^{ème}.

On peut constater les tendances suivantes depuis le début du contrat de ville :

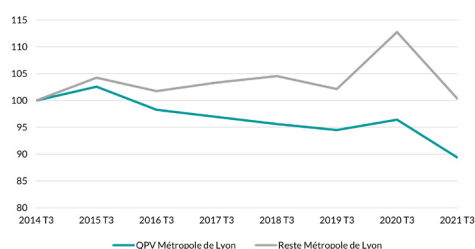
- Une surreprésentation des demandeurs d'emploi qui persiste malgré une légère baisse : les quartiers prioritaires de la politique de la ville accueillent 9 % des actifs (15 à 64 ans) de la métropole, mais 17 % des demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C en 2021 (T3), - 2 points par rapport à 2014 (T3).
- Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : la crise sanitaire stoppe la diminution du chômage. Globalement, une stabilité du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C dans les QPV sur longue période (2014 - 2021), qui occulte de fortes variations selon les quartiers, avec une diminution du chômage - 5 % et plus dans dix quartiers et une hausse supérieure à la moyenne d'agglomération (+ 12%) dans dix quartiers QPV (Moulin à Vent, Les Vernes, Le Vergoin, Duclos - Barel, Etats-Unis - Langlet Santy, Duchère, Bel Air, Les Plaines, Bel Air - Les Brosses, Tonkin). (cf. carte)

- Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité (cat. A) en moyenne dans les QPV (-11% depuis le 3^e trim. 2014), hormis un pic pendant la crise sanitaire en 2020.
- Une forte hausse du nombre de demandeurs d'emploi avec une activité réduite (cat. BC) dans les QPV (+29% depuis le 3^e trim. 2014). Cette évolution témoigne de l'augmentation du travail précaire.

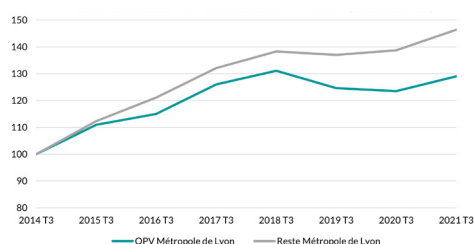
La surreprésentation du chômage dans les QPV est liée à une surreprésentation d'actifs particulièrement exposés à ce risque : les ouvriers (35 % des actifs occupés en 2018) et les employés (36 %) contre respectivement (14 % et 25 % dans la Métropole de Lyon), les personnes avec un faible niveau de formation (47 % de la population de 15 ans et plus sans diplôme contre 23 % dans la Métropole), les jeunes, notamment ceux sortis précocement du système éducatif) et les personnes étrangères (26 % dans les QPV contre 11 % dans la Métropole) ou d'origine immigrée (33 % contre 15 %).

Les données des demandeurs d'emploi sont issues des inscriptions des personnes à Pôle emploi (données déclaratives). Les phénomènes de non-recours au droit, l'absence de mise à jour sont difficilement mesurables bien que certaines personnes soient toujours en recherche d'emploi.

Évolution des demandeurs d'emploi catégorie A sans activité 3^e trimestre 2014 - 2021 (en base 100)



Évolution des demandeurs d'emploi catégorie BC avec une activité réduite 3^e trimestre 2014 - 2021 (en base 100)



Demandeurs d'emploi - données trimestrielles		T3 2014	T3 2021	Évolution T32014 - T32021
Cat. A (sans aucune activité)	37 QPV	16 044	14 340	-11%
	Reste Métropole de Lyon	63 963	64 188	0%
Cat. BC (activité réduite)	37 QPV	6 069	7 829	29%
	Reste Métropole de Lyon	29 944	43 834	46%
Cat. ABC	37 QPV	22 113	22 169	0,3%
	Reste Métropole de Lyon	93 907	108 022	15%

⁷ Les données trimestrielles du chômage sont disponibles seulement pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville (données non disponibles pour les QVA).

29% des demandeurs d'emploi de la Métropole résident dans un quartier politique de la ville (QPV et QVA)

Pour obtenir des données sur les demandeurs d'emploi pour l'ensemble des quartiers politiques de la ville (QPV et QVA), l'Agence d'urbanisme a réalisé une géolocalisation du fichier détail fourni par Pôle emploi en 2016 et 2020, qui permet de consolider des données pour les quartiers de veille active. Si le non-recours au droit est une réalité dans les quartiers politiques de la ville, nous ne disposons pas d'analyse sur l'évolution de ce phénomène avant et après la crise sanitaire.

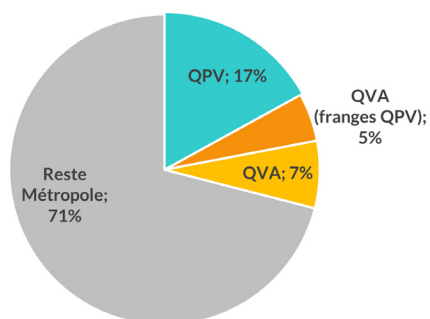
Au 31 décembre 2020, l'ensemble des quartiers en politique de la ville (QPV et QVA) compte 38 800 demandeurs d'emploi (cat A, B, C), soit 29 % des demandeurs d'emploi de la Métropole. Les demandeurs d'emploi de catégorie A (sans activité) représentent 67 % des demandeurs d'emploi dans les QPV, 62 % dans les QVA (reste Métropole : 63 %).

Entre 2016 et 2020, le nombre de demandeurs d'emploi reste stable dans les 37 QPV (22 455 demandeurs d'emploi) alors qu'il augmente dans les QVA (+ 9 %) et dans le reste de la métropole (+ 12 %). Il est à souligner la baisse du chômage dans les QPV pour les demandeurs d'emploi de cat A (-2%), les hommes (-3%) et les moins de 26 ans (-4%).

Dans les QVA, on observe en particulier une hausse des demandeurs d'emploi de catégorie A (+ 12 %), du chômage des jeunes (+ 9%), des demandeurs d'emploi de longue durée de 2 ans et plus (+ 30 %) ainsi qu'une précarisation de l'emploi (+ 4 % demandeurs d'emploi de catégorie B et C avec une activité partielle en QVA, deux fois plus qu'en QPV (Moyenne Métropole + 10 %).

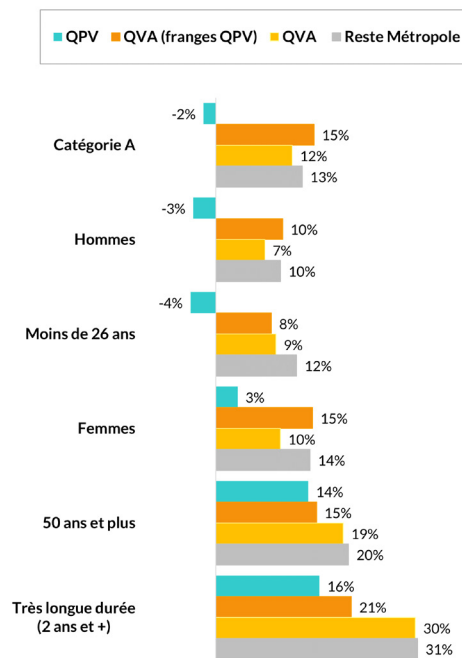
En revanche, le chômage augmente dans tous les territoires : QPV, QVA et reste de la Métropole pour les femmes, les 50 ans et plus et les chômeurs de longue durée (2 ans et plus).

Répartition des demandeurs d'emploi (cat A, B, C) en 2020



Demandeurs d'emploi catégorie A, B, C	2020	Évolution 2016-2020
37 QPV	22 455	- 0,5 %
QVA (franges QPV)	7 210	+ 12%
29 QVA	9 178	+ 9%
Total QPV QVA	38 800	+ 4 %
Reste Métropole	95 862	+ 12 %
Métropole de Lyon	134 705	+ 9%

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon le profil entre fin 2016 et fin 2020



Source : Pôle emploi, géolocalisation Agence

Une baisse du nombre de demandeurs d'emploi surtout dans des quartiers situés à l'est de l'agglomération

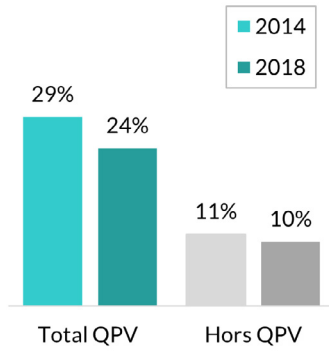
Entre 2016 et 2020, la carte montre une diminution des demandeurs d'emploi dans les grands quartiers de la première couronne qui sont proches des zones d'emploi industrielles et de services.

On observe une hausse des demandeurs d'emploi de plus de 15 % dans plusieurs quartiers politique de la ville, en particulier dans le centre de l'agglomération à Lyon et Villeurbanne, mais aussi à Caluire-et-Cuire, Décines et Givors. Les quartiers QVA, concernés par une hausse, comptent moins de demandeurs d'emploi.

Des jeunes ni en emploi, ni en étude, ni en formation

Un quart des jeunes de 16 à 25 ans sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET) dans les quartiers prioritaires (près de 4 700 jeunes), soit deux fois et demie plus de jeunes NEET que hors QPV. On enregistre une diminution de 5 points par rapport à 2014. Un tiers des quartiers renseignés compte entre 25 % et 30 % de jeunes NEET.

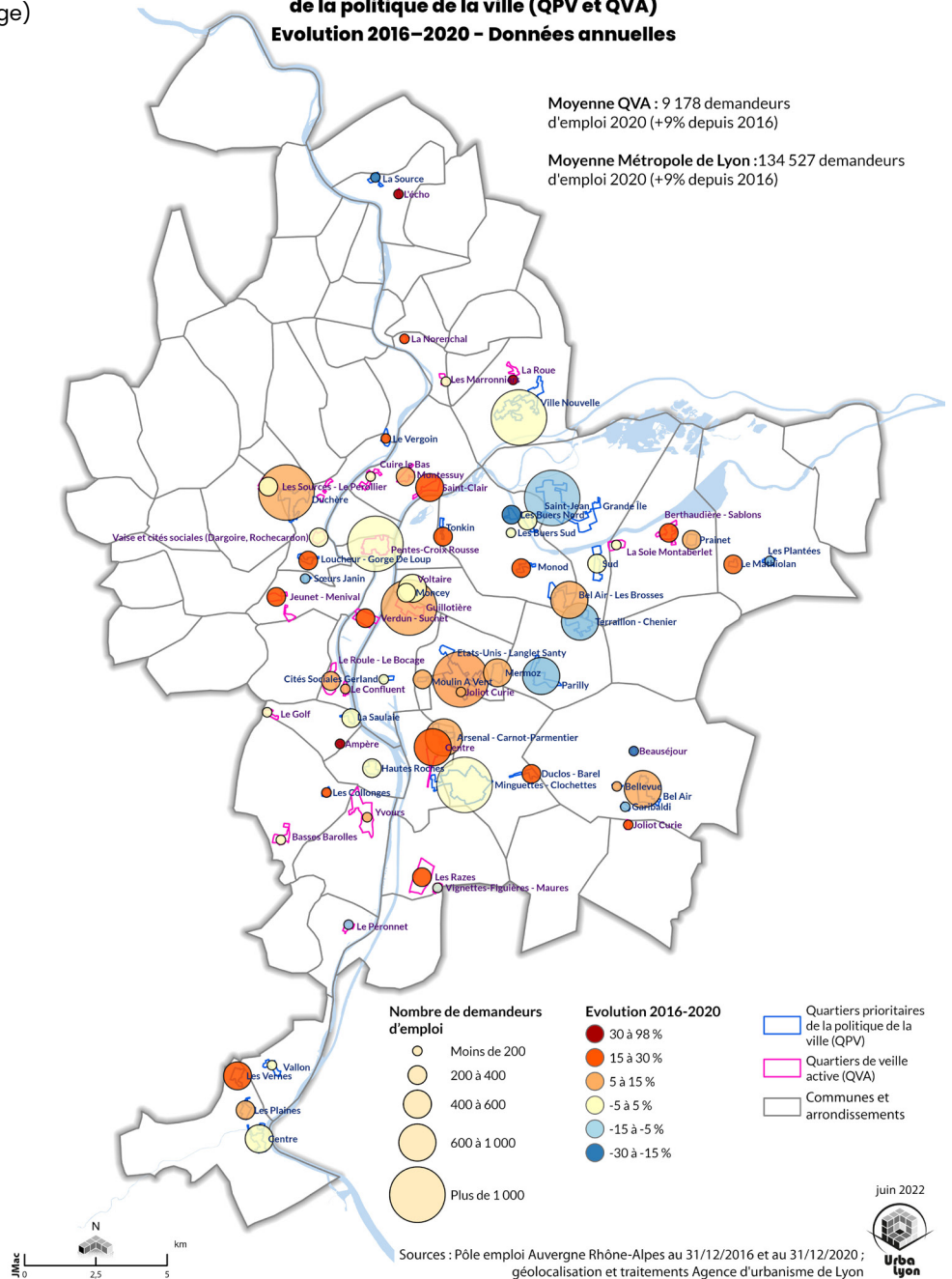
Part des jeunes NEET de 16-25 ans
(en % des jeunes de cette classe d'âge)



Source : Insee - RP 2018, fichier individus, estimation à partir de 21 QPV renseignés

Evolution des demandeurs d'emploi dans les quartiers de la politique de la ville (QPV et QVA)

Evolution 2016-2020 - Données annuelles

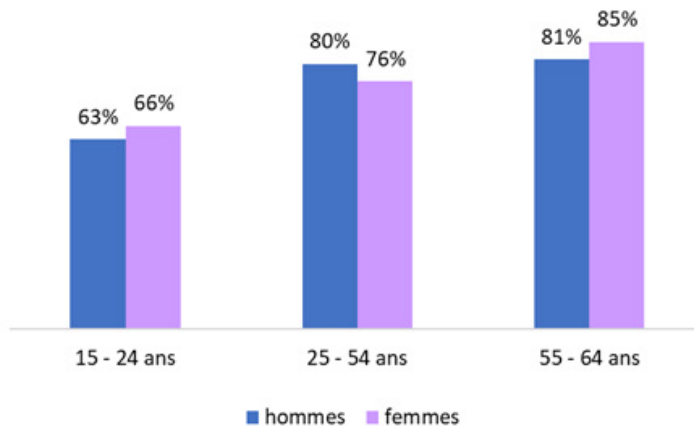


Des populations actives en emploi

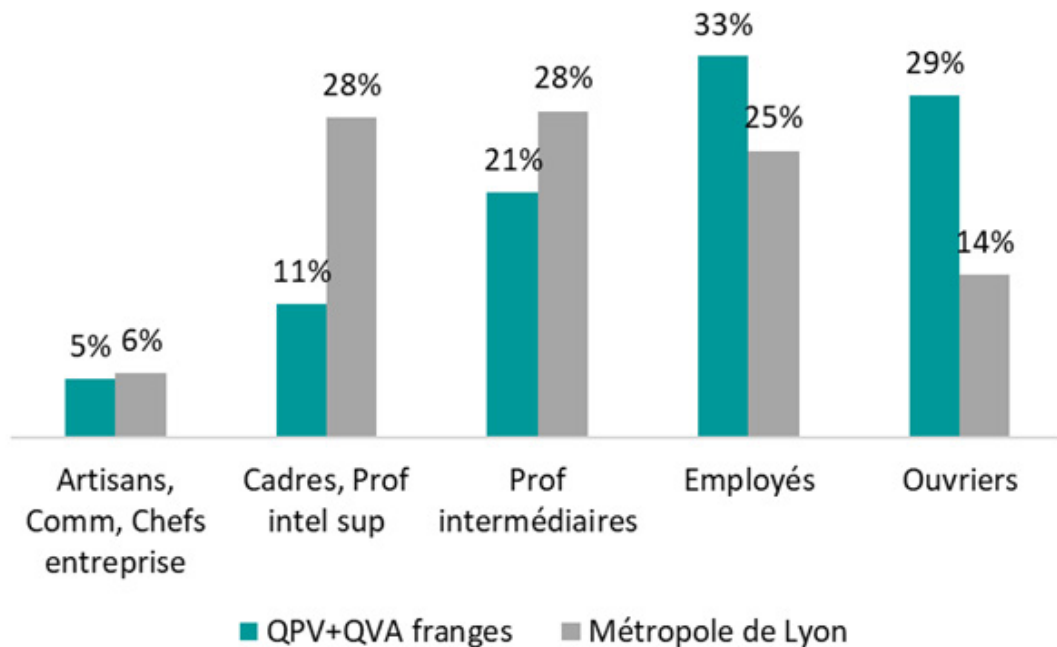
En 2018, le taux d'emploi progresse pour les femmes âgées de 55 ans et plus (85 % des femmes actives) alors qu'il se stabilise pour les hommes (81 %) contre respectivement 91 % et 90 % dans la Métropole. Entre 2013 et 2018, le taux d'emploi s'améliore sensiblement pour les 15 - 24 ans : + 5 points pour les femmes, + 4 points pour les hommes. Il reste stable pour les autres classes d'âge.

Dans ces quartiers populaires, 62 % des actifs en emploi sont employés ou ouvriers, davantage que dans la Métropole (39 %), les professions intermédiaires représentent 21 % des actifs en emploi. Les cadres et professions supérieures sont très peu représentés : 11 % (contre 28 % dans la Métropole).

Part des actifs en emploi en 2018 selon le genre dans les quartiers QPV+QVA franges
(en % des actifs de 15 à 64 ans)



Répartition des actifs en emploi selon la catégorie socio-professionnelle
(en % des actifs en emploi)



Source : Insee RP 2018, Estimation pour 33 QPV + QVA aux franges sur 37 QPV (données non disponibles pour les communes moins 10 000 habitants et les quartiers de petite taille)



Des quartiers de veille active qui se fragilisent

Des contextes spécifiques

Estimation d'après le recensement de la population Insee : 15 QVA sont renseignés sur 29 et plus de la moitié d'entre eux sont des quartiers anciens qui comptent 50 % de logements locatifs privés.

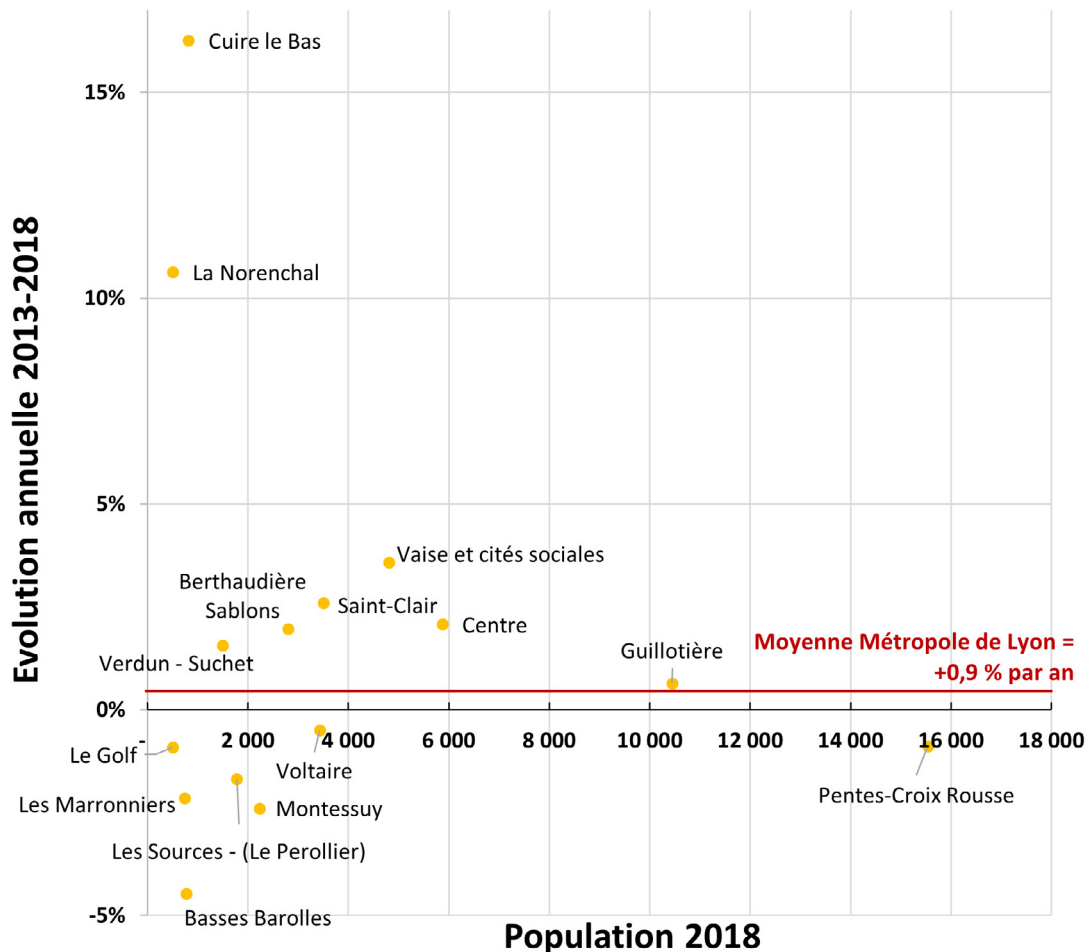
Parmi les quartiers de veille active, on peut distinguer deux types de quartiers :

- Des quartiers anciens de 5 à 15 000 habitants avec une population plutôt stable,

- Des petits quartiers de 500 à 5 000 habitants avec un parc locatif social dominant, une population en baisse dans quelques sites et deux sites en copropriétés.

Plus de la moitié de la population des QVA a emménagé depuis moins de cinq ans (52 % contre 31 % dans les QPV et 42 % dans l'ensemble de la Métropole de Lyon) en raison du poids important des quartiers anciens parmi les quartiers renseignés.

Évolution du nombre d'habitants dans 15 QVA sur 29 entre 2013 et 2018 (estimation à partir des données à l'Iris)



Source : Insee RP, Estimation pour 15 QVA sur 29 QVA

(données non disponibles pour les communes moins 10 000 habitants et les quartiers de petite taille)

Définitions

Bas revenus :

On dit qu'une personne est « à bas revenus » si son Revenu par Unité de Consommation (RUC) est inférieur à 60% du revenu médian calculé par l'INSEE. Au 31/12/2018, il était de 1071€, pour une personne seule., 1 105 € au 31/12/2020. Pour une famille avec deux enfants, le seuil des bas revenus correspondant à 2 321€ sans emploi.

Limite : 25 QVA
renseignés sur 29

Pour les QVA, nous disposons comme pour les QPV des données sur les allocataires à bas revenus fournis par la Caisse d'allocation familiale du Rhône (sauf pour 4 QVA (Voltaire, Jeunet-Ménival à Lyon, Joliot Curie à Mions, l'Echo à Neuville-sur-Saône).

Des taux de bas revenus élevés dans près de la moitié des quartiers de veille active, une hausse modérée en moyenne

Au 31 décembre 2020, 42 % des foyers disposent de bas revenus en moyenne dans les QVA, une proportion intermédiaire entre les QPV (57%) et le reste de la métropole (34%).

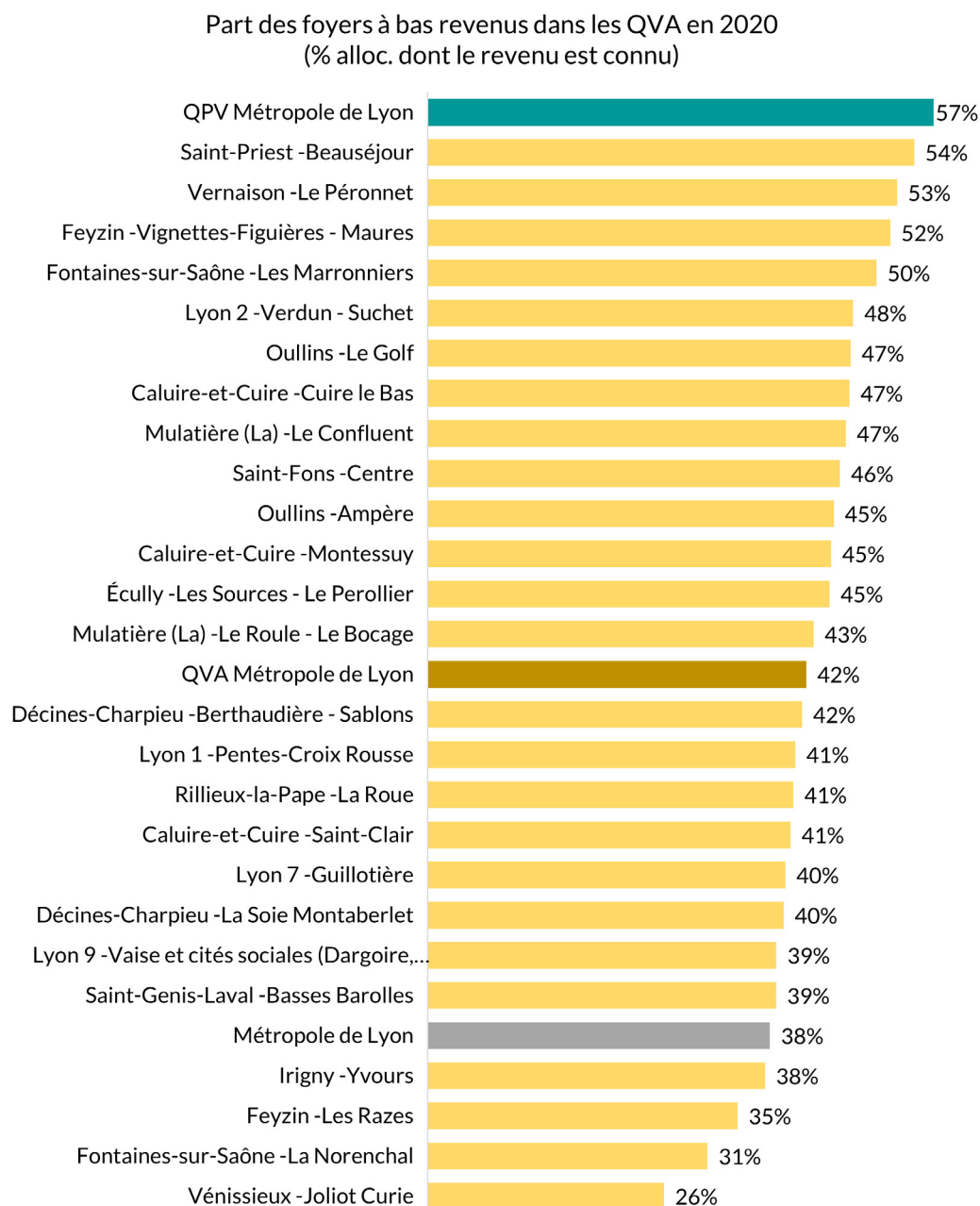
Près de la moitié des quartiers de veille active (13 sur 29) affichent une proportion de foyers à bas revenus entre 42 % et la moyenne des QPV. Quatre QVA atteignent 50 % et plus de foyers à bas revenus, ce qui représente entre 60 et 155 foyers par quartier : Les Marronniers à Fontaines-sur-Saône, Vignettes Figuières à Feyzin, Le Péronnet à Vernaison et Beauséjour à Saint-Priest.

Entre 2018 et 2020, les foyers à bas revenus enregistrent une hausse modérée dans les QVA : +2 % contre -1% dans les QPV et + 11 % dans le reste de la métropole.

Quelques quartiers sont proches, voir en dessous, de la moyenne de la Métropole de Lyon (Yvours à Irigny, Les Razes à Feyzin, La Norechal à Fontaines-sur-Saône et Joliot Curie à Vénissieux).

La part des foyers à bas revenus constitue un indicateur d'alerte, il est nécessaire de croiser ces observations avec d'autres indicateurs pour compléter l'analyse.

Part des foyers à bas revenus dans les QVA en 2020 (% alloc. dont le revenu est connu)

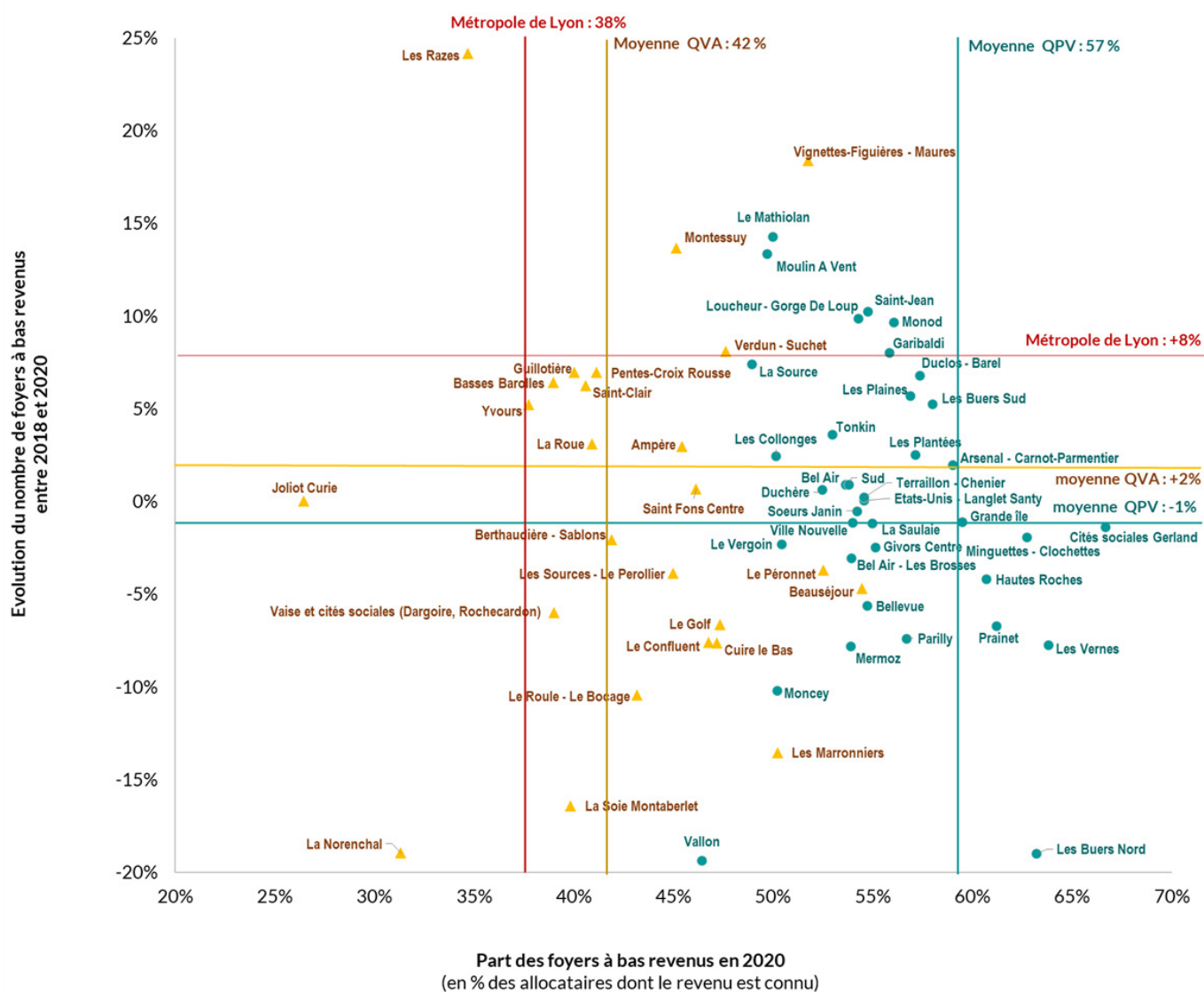


Les ménages à bas revenus sont davantage représentés dans les QPV, quelques QVA sont fragilisés

L'indicateur des foyers à bas revenus fournis par la Caf du Rhône est un des indicateurs communs aux QPV et aux QVA. Le graphique suivant représente la position des quartiers QPV et QVA selon la part des foyers allocataires de la Caf à bas revenus en 2020 et son évolution entre 2018 et 2020. Il montre que

les ménages à bas revenus sont davantage représentés dans les QPV, quelques QVA situés entre la moyenne QVA (42 %) et la moyenne QPV (57 %) sont fragilisés ainsi que les quartiers qui enregistrent une hausse du nombre de foyers à bas revenus entre 2018 et 2020.

La position des quartiers QPV et QVA selon la part des foyers allocataires de la Caf à bas revenus en 2020 et son évolution entre 2018 et 2020



Source : Caf du Rhône, périmètre exact

Une hausse du chômage dans les QVA plus importante que dans les QPV et une précarisation de l'emploi

9 178 demandeurs d'emploi (catégories A, B, C) résident dans les QVA fin 2020, soit une hausse de + 9 % par rapport à fin 2016 contre une stabilité dans les QPV et une hausse dans le reste de la métropole (+ 12 %). Entre fin 2016 et fin 2020, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A sans activité est en hausse de + 12 % dans les QVA alors qu'il dimi-

nue dans les QPV. De même, les demandeurs d'emploi de catégorie B et C avec une activité partielle sont en hausse de + 4 % dans les QVA, davantage que dans les QPV (+ 2,4 %). Cette précarisation de l'emploi se lit également dans la hausse des bénéficiaires de la prime d'activité.

OBSERVATOIRE PARTENARIAL DE LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE
OCTOBRE 2022

Comment ont évolué les 29 quartiers de veille active ?
Métropole de Lyon

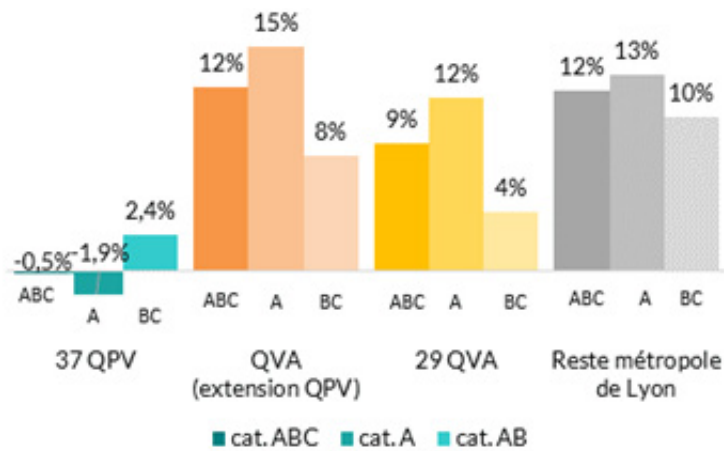
	2014	2021	Évolution 2014-2021
PARC LOGATIF SOCIAL			
29 QVA	11 213	12 034	+ 7,3%
37 QPV	47 622	49 143	+ 1,0%
Reste métropole de Lyon*	7 109	8 567	+ 20,6%
QVA (extension QPV)	67 906	62 282	- 8,3%
RÉPARTITION DES GRANDS LOGEMENTS – TS ET PLUS DANS LA MÉTROPOLÉ			
29 QVA	8%	8%	stable
37 QPV	46%	43%	- 3 points
QVA (extension QPV)	46%	5%	- 41 points
Reste métropole de Lyon*	100%	100%	
RÉPARTITION DES LOGEMENTS À BAS LOYER** DANS LA MÉTROPOLÉ			
29 QVA	7%	7%	stable
37 QPV	62%	63%	+ 1 point
QVA (extension QPV)	5%	5%	stable
Reste métropole de Lyon*	26%	25%	- 1 point
Métropole	100%	100%	

Source : DREAL-RPLS
*Reste métropole de Lyon : hors 37 QPV, QVA (extension QPV), 29 QVA
**Bas loyer : Loyer inférieur au plafond PLAI (+ 5,13 eur/m² en 2021 et 4,92 eur/m² en 2014)

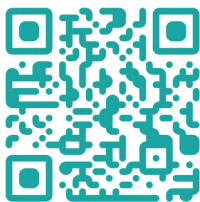
Le Répertoire des logements sociaux des bailleurs sociaux (RPLS) recense l'ensemble des logements appartenant aux bailleurs sociaux conventionnés ou non. Les loyers sont exclus. Pour en savoir plus : www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr

Uba Lyon

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi entre fin 2016 et fin 2020



Source : Pôle emploi Auvergne-Rhône-Alpes ; demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C géolocalisation Agence d'urbanisme



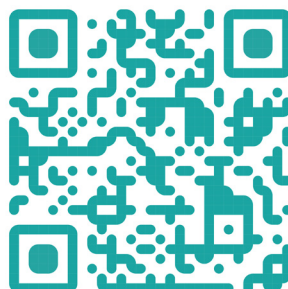
Les approches qualitatives permettent d'appréhender des phénomènes sociaux non visibles dans les indicateurs

Dans ces quartiers, des phénomènes sont liés à l'évolution du peuplement, notamment les populations vieillissantes dans des grands logements sont remplacées par des grandes familles, des conflits de voisinage apparaissent ponctuellement dans certains secteurs entre les anciens et les nouveaux habitants. La présence plus marquée de regroupements de jeunes dans les espaces extérieurs et les parties communes des résidences impacte la vie sociale dans le quartier. Des jeunes sont également en décrochage scolaire et des actions de prévention mises en place par les réseaux de partenaires sur ces territoires seraient à renforcer

Des actifs résidant en QVA rencontrent également des freins à l'emploi, confrontés à un manque de qualification, certains sont touchés

par la fracture numérique, des femmes seules avec enfants rencontrent également dans ces quartiers des difficultés pour concilier leur vie familiale et professionnelle (problèmes de garde d'enfants), des difficultés de mobilité, etc. Des besoins d'accompagnement spécifiques chez certains habitants sont identifiés dans des QVA.

Des initiatives locales ont été mises en place dans certains quartiers de veille active pour améliorer le climat social, soutenir la place des femmes dans la vie des quartiers en s'appuyant sur le rôle clé de certains équipements et services publics dans la vie des quartiers, mais un besoin de coordination des acteurs locaux se fait sentir dans plusieurs quartiers.





Zoom sur les problématiques des jeunes à partir des focus quartiers

Par-delà la diversité des territoires étudiés, les derniers focus quartiers réalisés à Caluire-et-Cuire (QVA de Cuire-le-Bas, Montessuy et Saint-Clair), Saint-Genis-Laval (QVA des Basses-Barolles), Saint-Priest (QVA de Beauséjour) ou encore Fontaines-sur-Saône (QVA des Marronniers) mettent en lumière des enjeux communs de troubles de la tranquillité et d'usages problématiques des parties communes des immeubles d'habitation et des espaces extérieurs. A chaque fois, des phénomènes de regroupements, d'économie informelle (vente à la sauvette, trafics), de non-respect de la propreté ou encore de dégradations sont observables à des degrés divers. Générés par des hommes d'âge plus ou moins avancés – des pré-adolescents de 10/12 ans à des jeunes adultes dépassant la trentaine –, ils se traduisent par une dégradation du cadre de vie des habitants, des tensions entre les générations, des comportements d'évitement (de la part des femmes et des personnes âgées, notamment) et nourrissent ressentiment et désengagement au sein de la population.

Si des comportements individuels déviants existent parfois, ce sont le plus souvent des difficultés structurelles qui expliquent en grande partie ces problèmes sociaux : échec scolaire, faible niveau de qualification, taux de chômage élevé, précarité de l'emploi mais aussi insuffisante desserte des quartiers en transports en commun ou sous-dotation en commerces, équipements et services publics sont fréquemment pointés par les acteurs locaux et confirmés par l'analyse statistique et l'enquête de terrain.

Parfois anciens, toujours complexes et entremêlés, les nuisances et faits délictueux qui impactent négativement le quotidien des habitants de certains QVA ne sont toutefois pas sans issue. Des initiatives portées par les pouvoirs publics, le secteur associatif voire la société civile ont à plusieurs reprises donné des résultats encourageants : médiation sociale, prévention de la délinquance, économie sociale et solidaire ou encore interventions artistiques peuvent contribuer à améliorer la situation de manière significative sous réserve de s'inscrire dans la durée. De même, un renforcement du partenariat inter-institutions et un accompagnement des équipes projets par un « tiers de confiance » tel que l'Agence d'urbanisme facilitent grandement le partage des connaissances et la recherche collective de solutions. Enfin, la réaffirmation d'une politique jeunesse ambitieuse et transversale, englobant les questions d'emploi, de formation, d'accès à la culture et aux loisirs mais également de lutte contre les discriminations et d'égalité de genre apparaît comme un ressort essentiel au bon fonctionnement de ces quartiers.



Un indice de sensibilité toujours élevé dans les quartiers de la politique de la ville, quelques territoires se fragilisent en dehors

Définitions

Revenu déclaré : ménage constitué des ressources mentionnées sur la déclaration des revenus. Il comprend donc le cumul des revenus d'activité salariée ou non salariée, des indemnités de chômage, de maladie, des pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine.

Revenu du premier décile : distribution des ménages selon leur revenu déclaré en dix parties égales, le premier décile correspond aux 10 % des ménages au revenu le plus faible.

Unités de consommation (UC) : système de pondération qui permet de comparer les niveaux de vie des ménages, qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage, 0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Demandeurs d'emploi avec un faible niveau de formation (niveau VI et V bis) source : Pôle emploi

La personne est sortie du système scolaire en cours du 1er cycle de l'enseignement secondaire (soit de la 6e à la 3e). Le niveau V bis correspond à une formation préprofessionnelle d'une durée maximale d'un an après le collège.

Depuis le début du contrat de ville, l'indice de sensibilité est actualisé tous les deux ans

L'indice de sensibilité est un indicateur de suivi des quartiers inscrits dans le contrat de ville métropolitain en 2015. Cet indice synthétique permet de repérer les quartiers qui concentrent le plus de difficultés socio-économiques à partir des grands facteurs de précarité : revenus, chômage, précarité des familles, formation de la jeunesse. Il est composé de quatre indicateurs.

C'est un indicateur d'alerte qui nous indique : Quels quartiers connaissent un phénomène de rattrapage ou au contraire de décrochage par rapport à la situation de l'agglomération ?

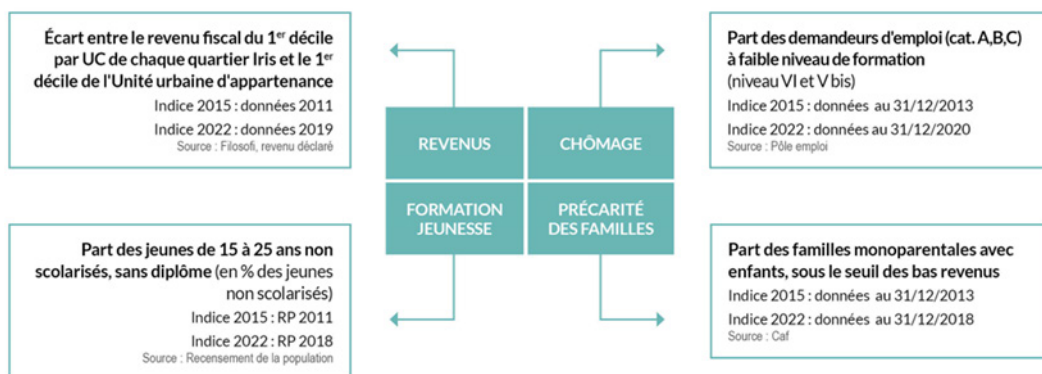
Il faudra ensuite approfondir l'analyse, identifier les problématiques qui se posent dans chaque quartier à partir des quatre indicateurs de l'indice, puis croiser ces résultats avec les approches qualitatives, en lien avec les acteurs locaux, réalisées récemment par l'Agence d'urbanisme, des bureaux d'études, les équipes projet et les partenaires de la politique de la ville.

L'indice de sensibilité est calculé à l'échelle infracommunale à la maille l'Iris, qui signifie « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique », brique de base de diffusion des données du recensement de la population qui faisait référence à la taille visée de 2 000 habitants. Les communes de moins de 10 000 habitants ne sont pas toutes découpées en Iris. La moyenne d'agglomération est à 100.





Composition de l'indice de sensibilité



Tous les quartiers QPV inclus dans la géographie prioritaire 2015 présentent des fragilités et un décrochage par rapport au reste de l'agglomération

Les indices de sensibilité 2022 à l'iris les plus fragiles (supérieur à 135) sont toujours concentrés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Toutefois, aucun QPV connaît un phénomène de rattrapage sur l'ensemble de son périmètre par rapport au reste du territoire de l'agglomération.

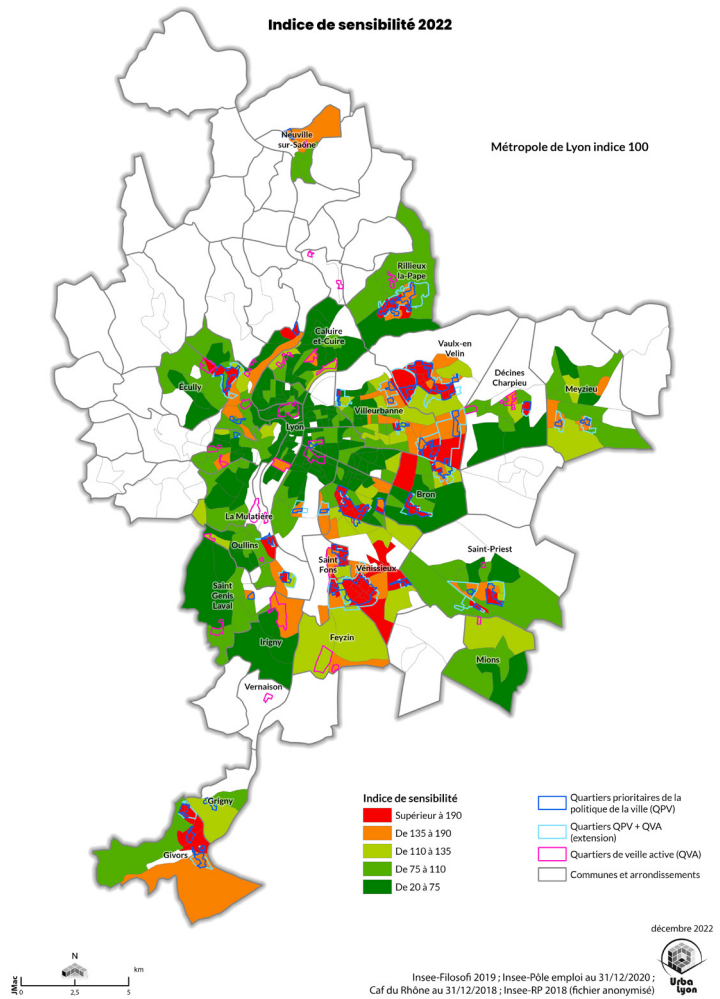
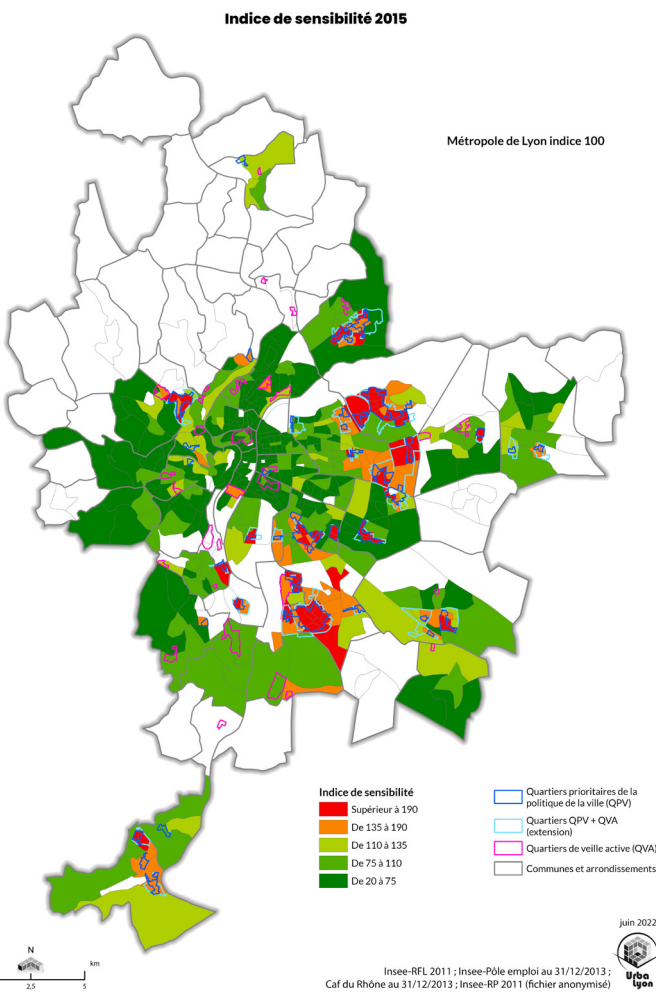
12 Iris sur 63 concernés par un QPV changent de catégorie d'indice (19 %). L'indice s'améliore dans la moitié d'entre eux et se dégrade dans l'autre moitié.

- Une nette amélioration de l'indice dans des Iris situés dans des opérations de renouvellement urbain. On observe une nette amélioration de l'indice dans des Iris situés dans des opérations de renouvellement urbain : Les Iris le Plateau à La Duchère et Bellevue à Saint-Priest passent en dessous de 110 (classe verte), dans une moindre mesure Vénissieux Saint Exupéry (132). Et, trois autres Iris changent de classe d'indice

(passage du rouge à l'orange) : Iris La soie La Balme à Vaulx-en-Velin, La Trinité Mermoz à Lyon 8e et Semailles Nord à la Ville nouvelle de Rillieux-la-Pape. La diversité de l'habitat a-t-elle permis d'amorcer une évolution vers plus de mixité sociale ? cette tendance sera à approfondir avec l'analyse du profil des ménages qui emménagent dans ces quartiers dans le parc neuf et existant.

- Au contraire, l'indice se dégrade et change de classe, il passe de l'orange au rouge dans six Iris : Iris Audibert La Virotte et Grange Rouge à Lyon 8e, Ravel à Rillieux-la-Pape ; Max Barrel à Vénissieux, Poudrette et Tonkin Ouest à Villeurbanne.

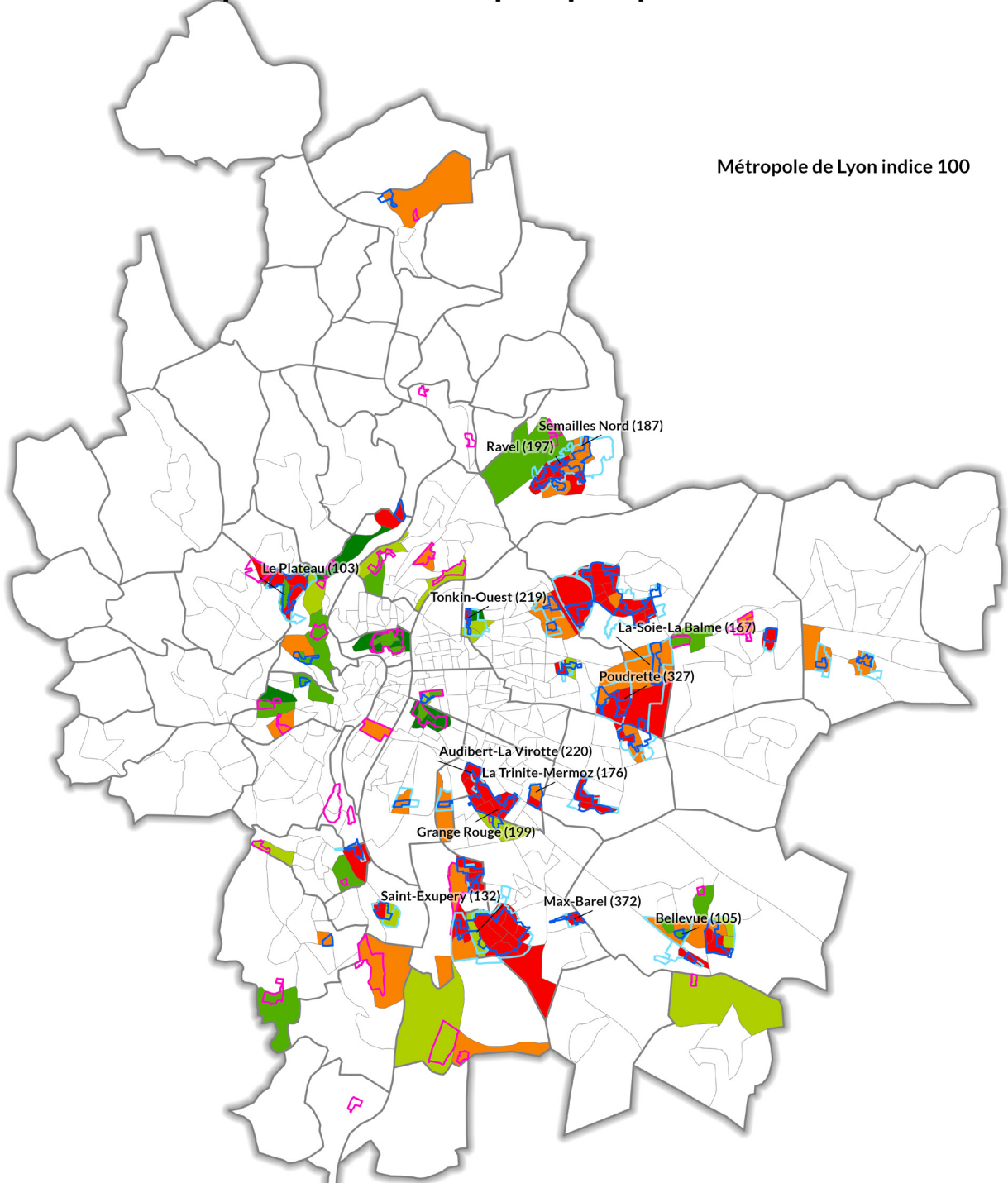
Si l'on prend en compte les Iris correspondants aux QVA aux franges des QPV, 29 Iris sur 95 changent de catégorie (12 iris avec une amélioration, 17 iris avec une dégradation). Voir Annexe 1.





Indice de sensibilité 2022 pour les Iris concernés par la politique de la ville

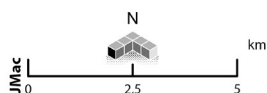
Métropole de Lyon indice 100



Indice de sensibilité

- Supérieur à 190
- De 135 à 190
- De 110 à 135
- De 75 à 110
- De 20 à 75

- Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Quartiers QPV + QVA (extension)
- Quartiers de veille active (QVA)
- Communes et arrondissements



décembre 2022



Insee-Filosofi 2019 ; Insee-Pôle emploi au 31/12/2020 ; Caf du Rhône au 31/12/2018 ; Insee-RP 2018 (fichier anonymisé)

Des phénomènes de fragilité persistent au sein des QPV

A l'intérieur d'un quartier politique de la ville composé de plusieurs iris, l'indice d'un iris peut s'améliorer, alors qu'il se dégrade dans un autre iris, en particulier à Grande Ile à Vaulx-en-Velin, la ville nouvelle de Rillieux-la-Pape, Parilly à Bron, Mermoz à Lyon 8e. Par exemple, dans la Ville Nouvelle de Rillieux-la-Pape, l'indice s'améliore à Semaille Nord (il passe de 194 à 187) alors qu'il se dégrade surtout aux Alagniers Nord (il passe de 262 à plus de 500). Ces quartiers populaires sont en cours d'opération de renouvellement urbain. La mesure de l'impact du renouvellement sera à mesurer dans les prochaines années.

Pour certains iris qui ne changent pas de catégorie d'indice, on peut néanmoins observer une amélioration ou une dégradation. Par exemple, aux Minguettes et Les Plantées.

Une amélioration de l'indice de sensibilité dans plus d'un quart des Iris en politique de la ville : des quartiers populaires plus attractifs ?

Une amélioration dans les périmètres Iris avec une baisse de l'indice -5% et plus

18 Iris sur 63 concernés par un QPV, soit 29 %
L'indice diminue (baisse de - 5 % et plus) mais reste élevé (supérieur à 135) en 2022 :

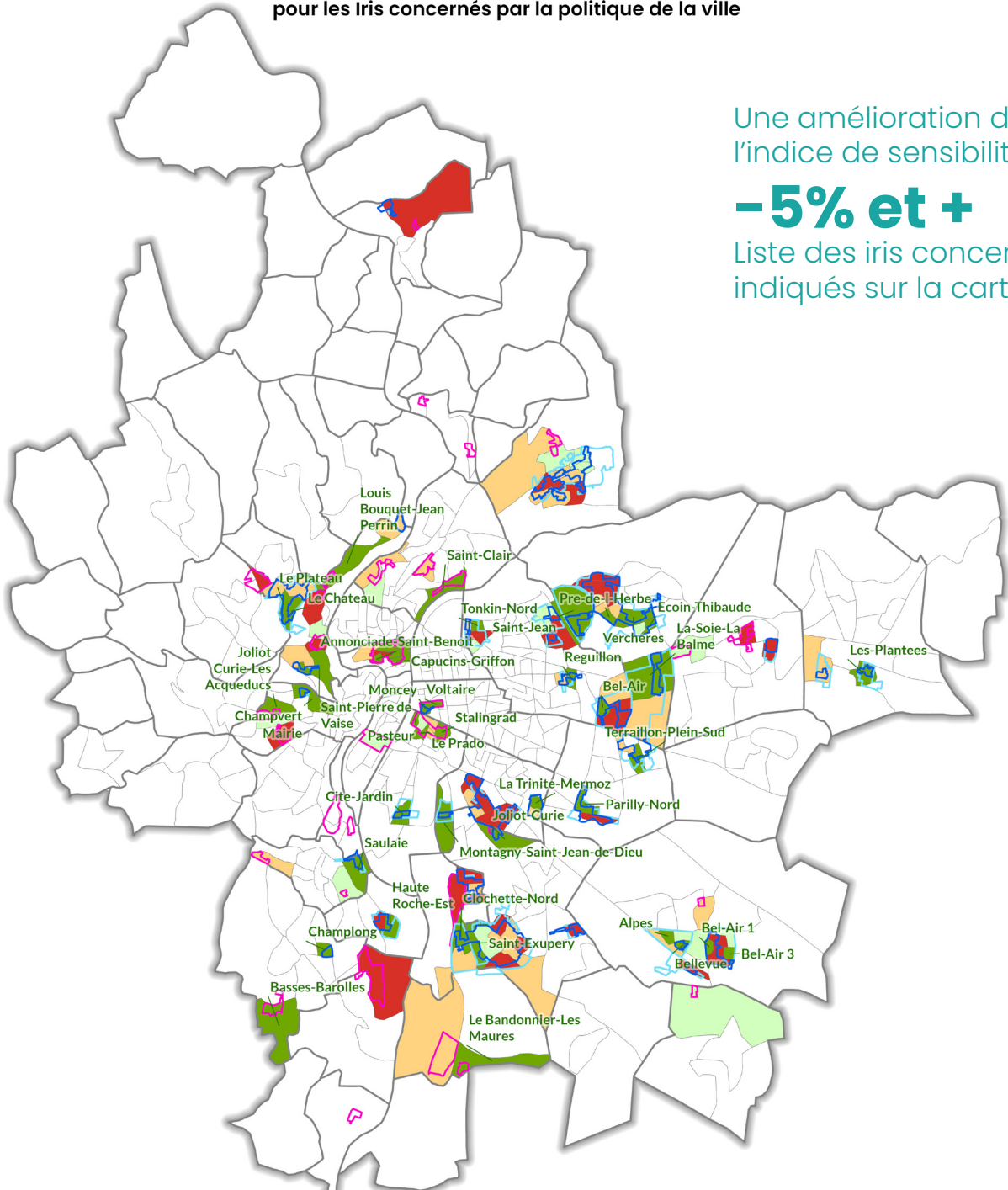
- Dans des sites en cours de renouvellement urbain : Iris Parilly Nord, Terrailon plein sud à Bron, Trinité Mermoz (Nord) à Lyon 8e, Le château à Lyon 9e, Iris Clochettes Nord à Saint-Fons, Iris La Saulaie à Oullins, Iris La Soie La Balme à Vaulx-en-Velin Sud, Iris Ecoin-Thibaude, Pré-de-l'Herpe, Verchères (Grande Ile) et iris La Soie La Balme à Vaulx-en-Velin.
- Dans d'autres quartiers QPV : Iris Bel Air 1 à Saint-Priest, Iris Bel air à Villeurbanne, Joliot Curie Vénissieux, Iris Champlong (Les Collonges) à Saint-Genis Laval,
- Aux franges de QPV : Iris Bel Air 3 (QPV Bel Air St Priest), Iris Tonkin Nord (QPV Tonkin à Villeurbanne), Iris Haute Roche Est (QPV Haute Roche à Pierre Bénite).
- Dans des Iris englobant des QPV : Iris Saint-Pierre de Vaise (QPV Loucheur Gorges de Loup), Iris Champvert Mairie (QPV Sœur Janin), Iris Voltaire et Moncey (QPV Moncey) à Lyon, Iris Reguillon (QPV Jacques Monod) à Villeurbanne.





Evolution de l'indice de sensibilité 2015 - 2022 pour les Iris concernés par la politique de la ville

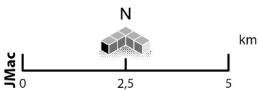
Une amélioration de l'indice de sensibilité :
-5% et +
Liste des iris concernés indiqués sur la carte.



Evolution de l'indice de sensibilité 2015 - 2022

- Forte hausse supérieur à 20%
- Hausse comprise entre 5 et 20 %
- Stabilisation entre 5 à -5 %
- Baisse de plus de -5 %

- Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Quartiers QPV + QVA (extension)
- Quartiers de veille active (QVA)
- Communes et arrondissements



décembre 2022



Une dégradation de l'indice de sensibilité (hausse de 20 % et plus) : vers un risque de décrochage ?

La carte ci-contre indique les iris où l'indice de sensibilité augmente de 20 % et plus.

26 Iris sur 63 Iris concernés par un QPV (41 %)

Les plus fortes hausses de l'indice (> à 50 %) sont enregistrées à : Iris Parilly Sud à Bron, Iris Les Vernes Haut et bas, Les Plaines à Givors, Iris Viviani, Etats-Unis à Lyon 8^e, Iris Alagniers Nord à Rillieux-la-Pape, Iris Grolières Noirettes, Grappinière petit pont, Sauveteur Nord à Vaulx-en-Velin, Iris Max Barel Charles Perrault, Louis Pergaud à Vénissieux, Iris Poudrette (QPV Bel air les Brosses) à Villeurbanne.

Une grande vigilance est à avoir pour les QPV qui décrochent par rapport à la situation de l'agglomération : Les Vernes à Givors, Etats-Unis Langlet santy à Lyon 8^e (indice supérieur à 190 et forte hausse).

Par ailleurs, quelques Iris se fragilisent dans les QVA renseignés ou des iris en dehors des quartiers de la politique de la ville qui enregistrent un indice de sensibilité élevé (supérieur à 135) et en hausse de plus de 20 %⁸.

A retenir :

Tous les quartiers QPV aujourd'hui inclus dans la géographie prioritaire présentent des fragilités et un décrochage par rapport au reste de l'agglomération

Aucun QPV connaît un phénomène de rattrapage sur l'ensemble de son périmètre par rapport au reste du territoire de l'agglomération.

Des secteurs enregistrent un rattrapage (indice de sensibilité proche de la moyenne d'agglomération) dans deux quartiers en renouvellement urbain : Duchère (Iris Plateau) à Lyon 9^e et Alpes Bellevue (iris Alpes et Bellevue) à Saint-Priest.

Des phénomènes de fragilité qui persistent au sein des QPV (amélioration de l'indice dans certains Iris, dégradation dans d'autres), en particulier à Grande Ile à Vaulx-en-Velin, Ville nouvelle de Rillieux-la-Pape, Minguettes Clochettes à Vénissieux-Saint-Fons, Parilly à Bron, Mermoz à Lyon 8^e.

Des QPV qui décrochent par rapport à la situation de l'agglomération (indice supérieur à 190 et forte hausse) : Les Vernes à Givors, Etats-Unis Langlet Santy à Lyon 8^e, Arsenal à Saint Fons, Le Prainet à Décines.

⁸ L'indice de sensibilité est disponible lorsqu'il y a une bonne correspondance entre le périmètre des QPV ou les QVA et le périmètre iris.

Parmi les 29 QVA, seuls 5 QVA ont un périmètre (ou une partie) correspondant au périmètre iris : Saint-Clair et Montessuy à Caluire et Cuire, Les sources à Ecully, Verdun Suchet à Lyon 2^e, Centre de Saint-Fons.

Evolution indice 2015 - 2022 :

- Une diminution de l'indice : Iris Saint-Clair à Caluire-et-Cuire,

- Une stabilité de l'indice : Iris Verdun Suchet à Lyon 2^e,

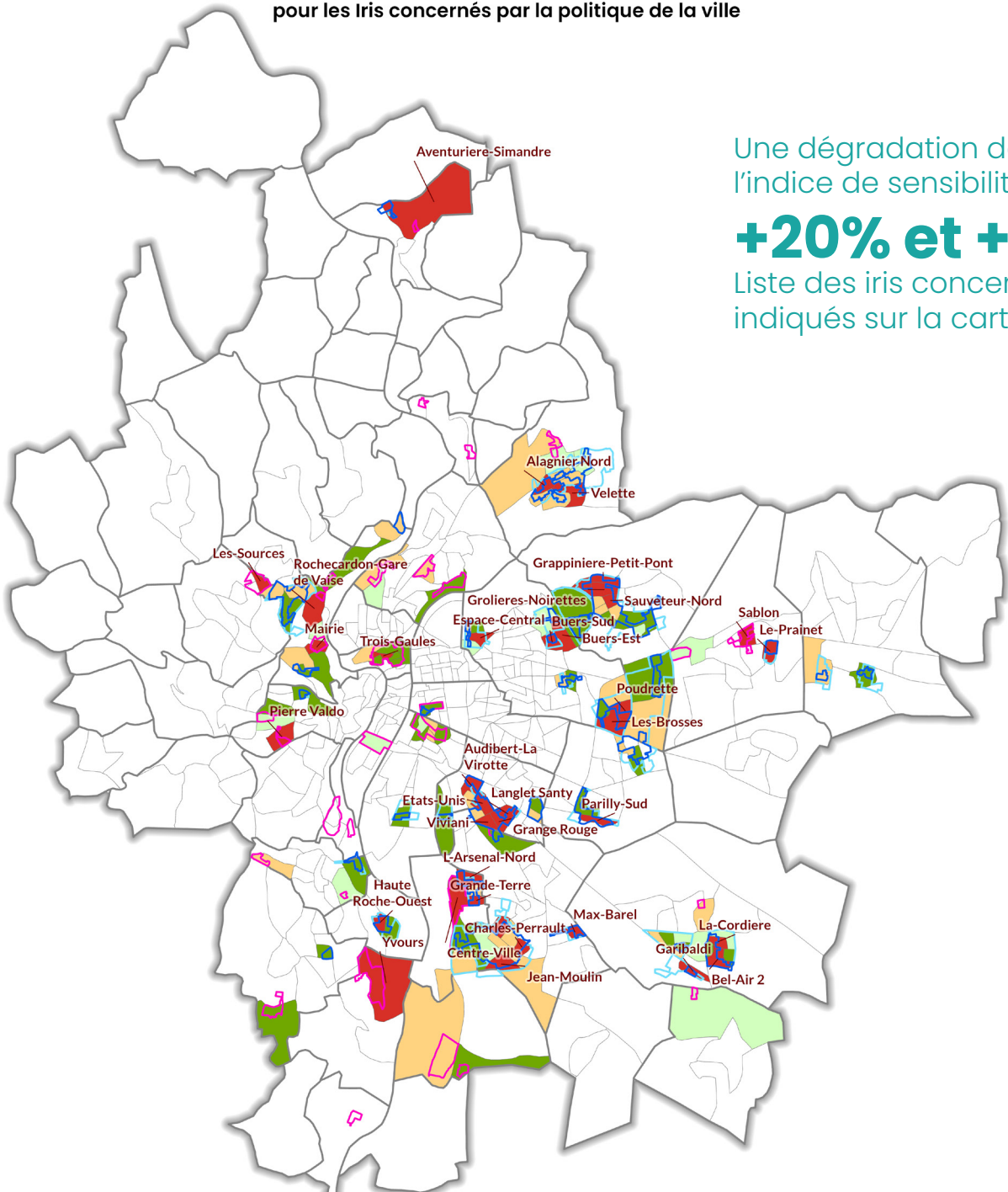
- Une augmentation de l'indice (supérieur à 20 %) : Iris Les Sources à Ecully (220), Iris Centre de Saint-Fons (189), et hausse de + 15 % pour Iris Pasteur (167)(QVA Montessuy) à Caluire-et-Cuire.

⁹ Indice de sensibilité en 2022 supérieur à 190 et hausse de + 20 % entre 2015 et 2022 : Bron (Iris Genets hôpitaux) et Vénissieux (Iris Jules Guesde), Indice entre 135 et 190 et hausse de + 20 % : Lyon 9^e (Iris Industrie, Iris Saint Simon Marietton), Meyzieu (Iris Les Balmes), Villeurbanne (iris Poulettes Nord, Iris Gratte-ciel est, Iris Droits de l'homme). Cette analyse est à approfondir avec les acteurs locaux pour mieux connaître ces quartiers.



Evolution de l'indice de sensibilité 2015 - 2022 pour les Iris concernés par la politique de la ville

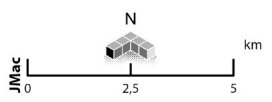
Une dégradation de l'indice de sensibilité :
+20% et +
Liste des iris concernés indiqués sur la carte.



Evolution de l'indice de sensibilité 2015 - 2022

- Forte hausse supérieur à 20%
- Hausse comprise entre 5 et 20 %
- Stabilisation entre 5 à -5 %
- Baisse de plus de -5 %

- Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Quartiers QPV + QVA (extension)
- Quartiers de veille active (QVA)
- Communes et arrondissements



décembre 2022



Des quartiers de veille active qui se fragilisent

L'analyse des QVA s'appuie sur l'indicateur bas revenu de la Caf du Rhône (indice de sensibilité non disponible pour la majorité des quartiers).

- 14 quartiers de veille active (QVA) ont un taux de bas revenus en 2020 situés entre la moyenne QVA (42 %) et la moyenne QPV (57 %),
- Dont 4 QVA avec un taux de bas revenus de 50 % et plus : Les marronniers, Vignettes Figuières, Le Péronnet, Beauséjour,
- Une vigilance à avoir sur trois quartiers avec un taux de bas revenus qui progresse de + 10 % : Les Razes, Vignettes Figuières, Montessuy.

Ces analyses sont à approfondir avec les équipes locales à partir des focus quartier conduits par l'Agence d'urbanisme, les bilans réalisés localement par les équipes projets et les communes, les analyses des besoins sociaux réalisées par les Maisons de la Métropole et les communes, la veille des partenaires sociaux (centres sociaux, missions locales, Maisons des jeunes et de la Culture, maisons de l'emploi, ateliers santé ville...).

Foyers allocataires de la Caf à bas revenus en 2020 et évolution 2018-2020







Annexes

Annexe 1 : Indice de sensibilité et les quatre indicateurs qui le composent

Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et QVA (franges QPV) : 97 Iris

Libellé commune ou Arrondissement	Libellé de l'IRIS	Type quartier	Nom quartier	Population de l'Iris INSEE RP2018	Indice de sensibilité 2022 PLAFONNE	Indice de sensibilité 2015 PLAFONNE	Evolution de l'indice sensibilité 2015-2022
Bron	Parilly-Nord	QPV	Parilly	2 571	195	271	-28
Bron	Parilly-Sud	QPV	Parilly	2 727	500	329	52
Bron	Caravelle	QPV+franges QVA	Terraillon	1 721	182	nd	nd
Bron	Les-Sapins-Pessivas	QPV+franges QVA	Terraillon	2 004	208	192	8
Bron	Terraillon-Plein-Sud	QPV+franges QVA	Terraillon	2 579	165	179	-8
Décines-Charpieu	Le-Prainet	QPV	Prainet	2 801	329	246	33
Givors	Canal	QPV+franges QVA	Centre	2 539	500	160	212
Givors	Centre-Ville	QPV+franges QVA	Centre	3 618	189	145	31
Givors	Les-Plaines	QPV+franges QVA	Les-Plaines	2 997	294	160	84
Givors	Bas-Vernes	QPV+franges QVA	Les-Vernes	2 730	500	259	93
Givors	Vernes-Haut	QPV+franges QVA	Les-Vernes	1 229	500	286	75
Grigny	Les-Arboras	QPV	Vallon	4 202	111	105	5
Lyon 3	Moncey	QPV+franges QVA	Moncey	2 671	118	164	-28
Lyon 3	Voltaire	QPV+franges QVA	Voltaire	3 038	92	101	-9
Lyon 5	Champvert Mairie	QPV	Soeurs Janin	3 244	97	131	-26
Lyon 7	Cite-Jardin	QPV+franges QVA	Cités Sociales Gerland	4 198	136	191	-29
Lyon 8e	Langlet Santy	QPV	Etats-Unis - Langlet Santy	2 307	308	228	35
Lyon 8e	Viviani	QPV	Etats-Unis - Langlet Santy	2 225	500	389	29
Lyon 8	Audibert-La Virotte	QPV	Etats-Unis - Langlet Santy	3 039	220	169	31
Lyon 8	Etats-Unis	QPV	Etats-Unis - Langlet Santy	3 485	298	198	50
Lyon 8	Grange Rouge	QPV	Etats-Unis - Langlet Santy	3 229	199	164	21
Lyon 8	Moulin-a-Vent	QPV+franges QVA	Etats-Unis - Langlet Santy	2 384	192	170	13
Lyon 8	La-Trinite-Mermoz	QPV	Mermoz	1 273	176	202	-13
Lyon 8	Latarget-Mermoz	QPV	Mermoz	1 681	348	291	20
Lyon 8	Moulin-Saint-Jean-de-D	QPV+franges QVA	Moulin A Vent	4 877	176	186	-6
Lyon 9	Balmont Est	QPV	Duchère	2 037	132	122	8
Lyon 9	Balmont le Fort	QPV	Duchère	1 594	256	233	10
Lyon 9	La Sauvegarde	QPV	Duchère	2 424	444	408	9
Lyon 9	Le Chateau	QPV	Duchère	2 997	191,2	224	-15
Lyon 9	Le Plateau	QPV	Duchère	1 553	103	156	-34
Lyon 9	Montessuy-Le Vergoin	QPV	Le Vergoin	1 952	200	171	17
Lyon 9	Saint-Pierre de Vaise	QPV	Loucheur - Gorge De Loup	5 060	95	125	-24
Mezrieu	Mathiolan	QPV	Le Mathiolan	3 885	144	131	10
Mezrieu	Les-Plantées	QPV+franges QVA	Les Plantées	3 157	153	168	-9
Neuville-sur-Saône	Aventuriere-Simandre	QPV	La Source	2 007	161	133	21
Oullins	Saulaie	QPV	La Saulaie	1 319	233	296	-21
Pierre-Bénite	Haute Roche-Est	QPV+franges QVA	Hautes Roches	2 780	132	144	-8
Pierre-Bénite	Haute Roche-Ouest	QPV	Hautes Roches	1 363	288	234	23
Rillieux-la-Pape	Alagnier Nord	QPV+franges QVA	Ville Nouvelle	2 928	500	262	91
Rillieux-la-Pape	Alagniers Sud	QPV+franges QVA	Ville Nouvelle	1 839	295	268	10
Rillieux-la-Pape	Leclerc	QPV+franges QVA	Ville Nouvelle	3 117	185	169	10
Rillieux-la-Pape	Mont Blanc	QPV+franges QVA	Ville Nouvelle	2 183	180	168	7
Rillieux-la-Pape	Ravel	QPV+franges QVA	Ville Nouvelle	2 365	197	182	8
Rillieux-la-Pape	Semailles Nord	QPV+franges QVA	Ville Nouvelle	1 922	187	194	-3
Rillieux-la-Pape	Semailles Sud	QPV+franges QVA	Ville Nouvelle	1 735	173	181	-5
Rillieux-la-Pape	Velette	QPV+franges QVA	Ville Nouvelle	2 227	359	268	34
Saint-Fons	Grande-Terre	QPV	Arsenal - Carnot-Parmentier	1 750	386	268	44
Saint-Fons	L-Arsenal-Nord	QPV	Arsenal - Carnot-Parmentier	3 102	375	266	41
Saint-Fons	L-Arsenal-Sud	QPV	Arsenal - Carnot-Parmentier	2 654	241	225	7
Saint-Fons	Clochette-Nord	QPV	Minguettes - Clochettes	1 678	249	265	-6
Saint-Fons	Clochette-Sud	QPV+franges QVA	Minguettes - Clochettes	2 145	151	141	8
Saint-Genis-Laval	Champlong	QPV	Les Collonges	1 771	135	170	-21



Libellé de l'IRIS	Revenu			Chômage		Précarité des familles		Jeunesse	
	Revenu 1er décile (€) - Année 2019 (Insee-Filosophi, revenu déclaré)	Ecart entre le revenu du 1er décile par UC de l'IRIS et celui de l'UU d'appartenance au 31/12/2019	Ecart entre le revenu du 1er décile par UC de l'IRIS et celui de l'UU d'appartenance au 31/12/2011	Part des demandeurs d'emploi (cat.ABC) à faible niveau de formation (niveau VI et Vbis) fin 2020	Part des demandeurs d'emploi (cat.ABC) à faible niveau de formation (niveau VI et Vbis) fin 2013	Part des familles monoparentales avec enfants sous le seuil des bas revenus (en % des ménages) au 31/12/18	Part des familles monoparentales sous le seuil des bas revenus fin 2013(en % des ménages)	Part des jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés, sans diplôme en 2018 (en % de jeunes non scolarisés)	Part des jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés, sans diplôme en 2011 (en % de jeunes non scolarisés)
Parilly-Nord	2 040	-69%	-80%	22%	-80%	6%	26%	20%	9%
Parilly-Sud	0	-100%	-85%	24%	-85%	9%	30%	35%	10%
Caravelle	2 930	-56%	nd	24%	nd	5%	31%	33%	5%
Les-Sapins-Pessivas	nd	nd	-61%	nd	-61%	nd	25%	nd	9%
Terraillon-Plein-Sud	3 000	-55%	-51%	21%	-51%	4%	31%	28%	4%
Le-Prainet	1 260	-81%	-67%	23%	-67%	12%	30%	48%	12%
Canal	120	-98%	-56%	18%	-56%	7%	30%	23%	5%
Centre-Ville	2 530	-62%	-48%	20%	-48%	6%	21%	28%	6%
Les-Plaines	1 110	-83%	-41%	24%	-41%	6%	23%	38%	6%
Bas-Vernes	70	-99%	-76%	30%	-76%	14%	32%	33%	10%
Vernes-Haut	70	-99%	-76%	22%	-76%	12%	27%	22%	13%
Les Arboras	6 560	-2%	2%	12%	2%	6%	15%	16%	4%
Moncey	2 310	-65%	-68%	7%	-68%	3%	22%	10%	3%
Voltaire	4 910	-26%	-47%	10%	-47%	3%	14%	15%	3%
Champvert Mairie	5 370	-20%	-33%	0%	-33%	5%	21%	26%	6%
Cite-Jardin	3 200	-52%	-62%	15%	-62%	5%	23%	13%	6%
Langlet Santy	980	-85%	-68%	18%	-68%	10%	30%	24%	9%
Viviani	220	-97%	-89%	19%	-89%	12%	25%	32%	10%
Audibert-La Virotte	1 700	-75%	-55%	19%	-55%	6%	18%	31%	7%
Etats-Unis	840	-87%	-72%	16%	-72%	7%	19%	14%	7%
Grange Rouge	2 460	-63%	-45%	17%	-45%	8%	21%	32%	6%
Moulin-a-Vent	2 260	-66%	-43%	13%	-43%	9%	20%	22%	7%
La Trinite-Mermoz	1 790	-73%	-60%	0%	-60%	8%	19%	23%	8%
Latarget-Mermoz	830	-88%	-83%	20%	-83%	8%	27%	40%	9%
Montagny-Saint-Jean-de-D	2 500	-63%	-47%	17%	-47%	8%	19%	15%	11%
Balmont Est	4 580	-31%	-3%	14%	-3%	6%	26%	23%	7%
Balmont le Fort	1680	-75%	0%	26%	29%	10%	9%	27%	49%
La Sauvegarde	570	-91%	-89%	24%	-89%	8%	33%	36%	10%
Le Chateau	3070	-54%	0%	20%	27%	7%	8%	37%	51%
Le Plateau	5380	-19%	0%	14%	20%	3%	5%	15%	28%
Montessuy-Le Vergoin	2 920	-56%	-55%	19%	-55%	11%	26%	24%	8%
Saint-Pierre de Vaise	5 480	-18%	-25%	8%	-25%	3%	17%	19%	5%
Mathiolan	5 050	-24%	-19%	13%	-19%	5%	17%	37%	7%
Les-Plantees	5 060	-24%	-32%	26%	-32%	4%	32%	29%	4%
Aventuriere-Simandre	7 790	17%	8%	21%	8%	7%	19%	36%	7%
Saulaie	1 300	-81%	-83%	15%	-83%	9%	25%	9%	13%
Haute Roche-Est	4 120	-38%	-21%	17%	-21%	5%	26%	21%	6%
Haute Roche-Ouest	1 140	-83%	-71%	19%	-71%	10%	26%	26%	7%
Alagnier Nord	300	-96%	-68%	22%	-68%	16%	35%	52%	12%
Alagniers Sud	1 680	-75%	-76%	25%	-76%	13%	30%	39%	9%
Leclerc	3 030	-55%	-47%	21%	-47%	7%	24%	33%	7%
Mont Blanc	4 450	-33%	-25%	18%	-25%	9%	22%	34%	8%
Ravel	3 060	-54%	-31%	23%	-31%	8%	29%	31%	9%
Semailles Nord	2 800	-58%	-45%	17%	-45%	8%	26%	28%	8%
Semailles Sud	3 130	-53%	-47%	13%	-47%	8%	29%	27%	8%
Velette	880	-87%	-76%	25%	-76%	12%	28%	30%	12%
Grande-Terre	790	-88%	-72%	24%	-72%	8%	32%	52%	12%
L-Arsenal-Nord	790	-88%	-66%	21%	-66%	11%	31%	34%	14%
L-Arsenal-Sud	2 110	-68%	-70%	26%	-70%	9%	27%	36%	10%
Clochette-Nord	3 380	-49%	-67%	37%	-67%	9%	46%	48%	8%
Clochette-Sud	4 310	-35%	-36%	20%	-36%	7%	25%	18%	5%
Champlong	3 510	-47%	-38%	0%	-38%	8%	21%	28%	8%

Libellé commune ou Arrondissement	Libellé de l'IRIS	Type quartier	Nom quartier	Population de l'Iris INSEE RP2018	Indice de sensibilité 2022 PLAFONNE	Indice de sensibilité 2015 PLAFONNE	Evolution de l'indice sensibilité 2015-2022
Saint-Priest	Alpes	QPV+franges QVA	Alpes Bellevue / Centre	1 791	97	129	-25
Saint-Priest	Bellevue	QPV+franges QVA	Alpes Bellevue / Centre	1 906	105	186	-43
Saint-Priest	Diderot-Aliende	QPV+franges QVA	Alpes Bellevue / Centre	1 866	137	129	6
Saint-Priest	Herriot-Carre Rostand	QPV+franges QVA	Alpes Bellevue / Centre	2 453	143	150	-5
Saint-Priest	Bel-Air 1	QPV+franges QVA	Bel Air	2 102	211	248	-15
Saint-Priest	Bel-Air 2	QPV+franges QVA	Bel Air	2 774	364	279	30
Saint-Priest	Bel-Air 3	QPV+franges QVA	Bel Air	1 658	113	126	-10
Saint-Priest	La-Cordiere	QPV+franges QVA	Bel Air	2 005	178	141	26
Saint-Priest	Menival-Clairon	QPV+franges QVA	Bel Air	1 793	119	116	3
Saint-Priest	Garibaldi	QPV+franges QVA	Garibaldi	2 781	203	150	35
Vaulx-en-Velin	Ecoin-Thibaude	QPV+franges QVA	Grande Île	2 075	473	500	-5
Vaulx-en-Velin	Grappiniere-Petit-Pont	QPV+franges QVA	Grande Île	2 783	500	288	73
Vaulx-en-Velin	Grolieres-Noirettes	QPV+franges QVA	Grande Île	3 884	500	338	48
Vaulx-en-Velin	Mas-du-Taureau-Nord	QPV+franges QVA	Grande Île	144	360	302	19
Vaulx-en-Velin	Mas-du-Taureau-Sud	QPV+franges QVA	Grande Île	2 048	382	349	10
Vaulx-en-Velin	Pre-de-l-Herbe	QPV+franges QVA	Grande Île	582	432	485	-11
Vaulx-en-Velin	Sauveteur-Nord	QPV+franges QVA	Grande Île	2 395	500	305	64
Vaulx-en-Velin	Sauveteur-Sud	QPV+franges QVA	Grande Île	2 267	172	150	15
Vaulx-en-Velin	Vercheres	QPV+franges QVA	Grande Île	3 705	207	248	-17
Vaulx-en-Velin	Vernay	QPV+franges QVA	Grande Île	2 114	500	500	0
Vaulx-en-Velin	Dumas-Genas	QPV+franges QVA	Vaulx Sud	5 112	191,2	162	18
Vaulx-en-Velin	La-Soie-La Balme	QPV+franges QVA	Vaulx Sud	4 403	167	194	-14
Vénissieux	Max-Barel	QPV	Duclos - Barel	2 069	372	159	135
Vénissieux	Amstrong	QPV	Minguettes - Clochettes	1 873	253	238	6
Vénissieux	Anatole-France	QPV	Minguettes - Clochettes	5 889	500	500	0
Vénissieux	Charles-Perrault	QPV	Minguettes - Clochettes	1 986	500	297	68
Vénissieux	Henri-Wallon	QPV	Minguettes - Clochettes	2 419	247	209	18
Vénissieux	Jean-Moulin	QPV	Minguettes - Clochettes	2 483	500	366	36
Vénissieux	Leo-Lagrange	QPV	Minguettes - Clochettes	2 725	500	443	13
Vénissieux	Louis-Pergaud	QPV	Minguettes - Clochettes	2 848	369	236	56
Vénissieux	Saint-Exupery	QPV	Minguettes - Clochettes	2 001	132	189	-30
Villeurbanne	Bel-Air	QPV+franges QVA	Bel Air - Les Brosses	2 194	163	187	-13
Villeurbanne	La-Soie	QPV+franges QVA	Bel Air - Les Brosses	718	188	171	10
Villeurbanne	Les-Brosses	QPV+franges QVA	Bel Air - Les Brosses	2 544	246	205	20
Villeurbanne	Poudrette	QPV+franges QVA	Bel Air - Les Brosses	1 643	327	162	102
Villeurbanne	Buers-Est	QPV+franges QVA	Les Buers	3 065	185	136	36
Villeurbanne	Buers-Nord	QPV+franges QVA	Les Buers	3 359	143	145	-1
Villeurbanne	Buers-Sud	QPV+franges QVA	Les Buers	2 109	171	137	24
Villeurbanne	Jacques Monod	QPV+franges QVA	Monod	2 150	234	215	9
Villeurbanne	Reguillon	QPV+franges QVA	Monod	2 939	114	121	-6
Villeurbanne	Saint-Jean	QPV+franges QVA	Saint-Jean	4 299	194	213	-9
Villeurbanne	Espace-Central	QPV+franges QVA	Tonkin	4 083	118	92	27
Villeurbanne	Tonkin-Nord	QPV+franges QVA	Tonkin	2 103	62	69	-10
Villeurbanne	Tonkin-Ouest	QPV	Tonkin	2 326	219	184	19
Villeurbanne	Tonkin-Sud	QPV+franges QVA	Tonkin	3 920	118	113	4



Libellé de l'IRIS	Revenu 1er décile (€) - Année 2019 (Insee-Filosofi, revenu déclaré)	Ecart entre le revenu du 1er décile par UC de l'IRIS et celui de l'UU d'appartenance au 31/12/2019	Ecart entre le revenu du 1er décile par UC de l'IRIS et celui de l'UU d'appartenance au 31/12/2011	Part des demandeurs d'emploi (cat.ABC) à faible niveau de formation (niveau VI et Vbis) fin 2020	Part des demandeurs d'emploi (cat.ABC) à faible niveau de formation (niveau VI et Vbis) fin 2013	Part des familles monoparentales avec enfants sous le seuil des bas revenus (en % des ménages) au 31/12/18	Part des familles monoparentales sous le seuil des bas revenus fin 2013(en % des ménages)	Part des jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés, sans diplôme en 2018 (en % de jeunes non scolarisés)	Part des jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés, sans diplôme en 2011 (en % de jeunes non scolarisés)
Alpes	7 910	18%	-8%	13%	-8%	2%	18%	26%	4%
Bellevue	4 530	-32%	-45%	0%	-45%	5%	28%	25%	6%
Diderot-Aliende	6 380	-4%	-18%	22%	-18%	4%	21%	28%	4%
Herriot-Carre Rostand	5 910	-12%	-26%	19%	-26%	6%	23%	26%	6%
Bel-Air 1	2 790	-58%	-57%	21%	-57%	11%	26%	26%	14%
Bel-Air 2	1 050	-84%	-74%	25%	-74%	13%	27%	49%	12%
Bel-Air 3	4 970	-26%	-2%	0%	-2%	6%	12%	28%	6%
La-Cordiere	2 650	-60%	-24%	19%	-24%	5%	21%	30%	7%
Menival-Clairon	6 410	-4%	13%	17%	13%	6%	21%	15%	4%
Garibaldi	1 980	-70%	-33%	16%	-33%	7%	25%	29%	7%
Ecoin-Thibaude	520	-92%	-100%	24%	-100%	10%	30%	26%	12%
Grappiniere-Petit-Pont	390	-94%	-82%	24%	-82%	11%	26%	39%	12%
Grolieres-Noirettes	100	-99%	-82%	26%	-82%	14%	31%	31%	15%
Mas-du-Taureau-Nord	810	-88%	-84%	17%	-84%	12%	34%	33%	5%
Mas-du-Taureau-Sud	810	-88%	-84%	25%	-84%	12%	33%	33%	12%
Pre-de-l-Herbe	540	-92%	-91%	23%	-91%	9%	36%	9%	14%
Sauveteur-Nord	430	-94%	-83%	23%	-83%	8%	33%	43%	10%
Sauveteur-Sud	2 460	-63%	-46%	20%	-46%	6%	29%	17%	6%
Vercheres	2 050	-69%	-75%	21%	-75%	7%	28%	25%	8%
Vernay	330	-95%	-100%	24%	-100%	15%	30%	61%	16%
Dumas-Genas	2 780	-58%	-41%	18%	-41%	8%	21%	30%	8%
La-Soie-La Balme	2 980	-55%	-55%	16%	-55%	7%	26%	24%	8%
Max-Barel	890	-87%	-44%	22%	-44%	11%	26%	48%	7%
Amstrong	1 240	-81%	-74%	14%	-74%	8%	24%	28%	7%
Anatole-France	0	-100%	-95%	25%	-95%	16%	34%	37%	15%
Charles-Perrault	280	-96%	-77%	23%	-77%	12%	30%	40%	12%
Henri-Wallon	2 070	-69%	-64%	24%	-64%	9%	23%	43%	9%
Jean-Moulin	0	-100%	-87%	18%	-87%	12%	31%	35%	13%
Leo-Lagrange	0	-100%	-90%	24%	-90%	13%	32%	36%	14%
Louis-Pergaud	780	-88%	-66%	22%	-66%	9%	30%	38%	9%
Saint-Exupery	3 940	-41%	-66%	15%	-66%	6%	28%	13%	6%
Bel-Air	3 020	-55%	-39%	20%	-39%	7%	28%	14%	9%
La-Soie	2 040	-69%	-36%	13%	-36%	9%	23%	16%	8%
Les-Brosses	2 230	-67%	-54%	16%	-54%	15%	19%	25%	13%
Poudrette	960	-86%	-48%	26%	-48%	9%	22%	30%	8%
Buers-Est	2 320	-65%	-43%	16%	-43%	6%	22%	30%	6%
Buers-Nord	2 840	-57%	-44%	13%	-44%	4%	23%	23%	5%
Buers-Sud	2 510	-62%	-33%	19%	-33%	6%	25%	20%	4%
Jacques Monod	1 890	-72%	-64%	17%	-64%	10%	21%	30%	10%
Reguillon	5 410	-19%	-36%	11%	-36%	4%	17%	23%	4%
Saint-Jean	2 600	-61%	-61%	17%	-61%	8%	22%	31%	11%
Espace-Central	4 390	-34%	-18%	8%	-18%	5%	17%	23%	4%
Tonkin-Nord	6 040	-10%	-17%	4%	-17%	2%	8%	10%	2%
Tonkin-Ouest	2 050	-69%	-54%	14%	-54%	8%	21%	43%	8%
Tonkin-Sud	4 370	-35%	-30%	12%	-30%	5%	16%	18%	5%

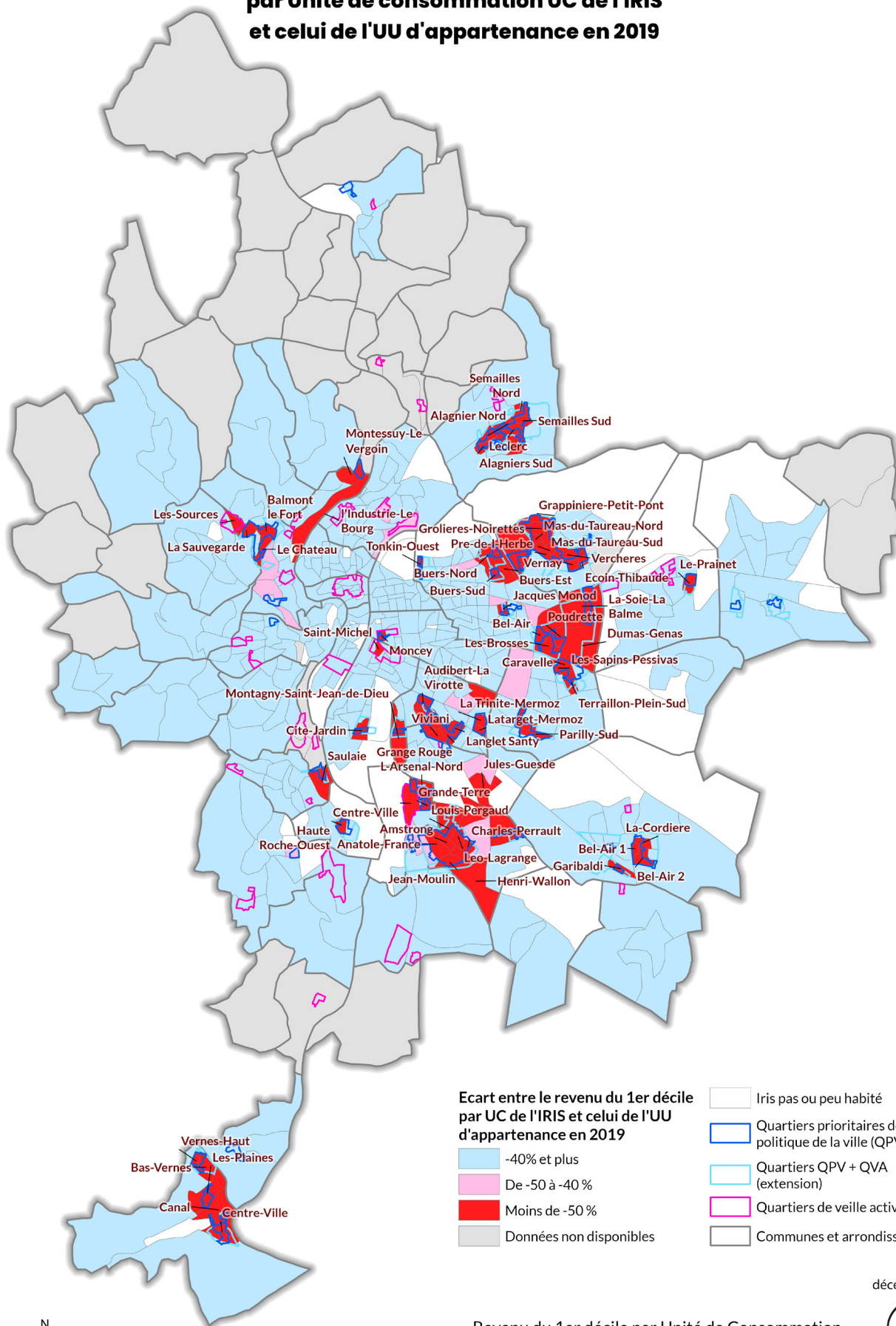
Quartiers de veille active (QVA) y compris Iris plus grands (46 Iris)

Libellé commune ou Arrondissement	Libellé de l'IRIS	Type quartier	Nom quartier	Population de l'Iris INSEE RP2018	Indice de sensibilité 2022 PLAFONNE	Indice de sensibilité 2015 PLAFONNE	Evolution de l'indice sensibilité 2015-2022
Caluire-et-Cuire	Cuire-Le-Haut	QVA	Cuire le Bas	2889	96	94	1
Caluire-et-Cuire	Cuire-Le-Bas	QVA (Iris + grand)	Cuire-Le-Bas	2318	120	102	17
Caluire-et-Cuire	Pasteur	QVA	Montessuy	2233	167	145	15
Caluire-et-Cuire	Saint-Clair	QVA	Saint-Clair	3503	124	132	-6
Décines-Charpieu	Sablon	QVA	Berthaudières	2713	163	119	37
Décines-Charpieu	La-Soie	QVA (Iris + grand)	La Soie Montabertlet	3591	106	111	-4
Écully	Les-Sources	QVA	Les Sources - Le Perollier	1777	220	165	33
Feyzin	Les Razes	QVA (Iris + grand)	Les Razes	1945	126	106	19
Feyzin	Le Bandonnier-Les Maures	QVA (Iris + grand)	Viguettes Figuières	2383	137	152	-10
Fontaines-sur-Saône	Le Bourg	QVA	La Norechal	2331	nd	nd	nd
Fontaines-sur-Saône	Les Marronniers	QVA	Les Marronniers	2062	nd	nd	nd
Irigny	Yvours	QVA (Iris + grand)	Yvours	2349	135	109	24
La Mulatière	Le Confluent	QVA (Iris + grand)	Le Confluent	2320	nd	nd	nd
La Mulatière	Le Roule	QVA (Iris + grand)	Le Roule	2161	nd	nd	nd
La Mulatière	Les Chassagnes	QVA (Iris + grand)	Le Roule	1950	nd	nd	nd
Lyon 1	Annonciade-Saint-Benoit	QVA (Iris + grand)	Pentes de la Croix-Rousse	2528	61	71	-14
Lyon 1	Capucins-Griffon	QVA (Iris + grand)	Pentes de la Croix-Rousse	3997	76	84	-10
Lyon 1	Chardonnet	QVA (Iris + grand)	Pentes de la Croix-Rousse	2512	71	103	-31
Lyon 1	Grande-Cote-Bon-Pasteur	QVA (Iris + grand)	Pentes de la Croix-Rousse	3799	80	101	-21
Lyon 1	Griffon-Royale	QVA (Iris + grand)	Pentes de la Croix-Rousse	2709	60	75	-19
Lyon 1	Normale-Chartreux	QVA (Iris + grand)	Pentes de la Croix-Rousse	3173	69	62	13
Lyon 1	Trois-Gaules	QVA (Iris + grand)	Pentes de la Croix-Rousse	1913	78	64	22
Lyon 2	Verdun-Suchet	QVA	Verdun - Suchet	1498	136	137	0
Lyon 5	Menival	QVA	Jeunet - Menival	3713	101	103	-1
Lyon 5	Pierre Valdo	QVA	Jeunet - Menival	2320	152	115	32
Lyon 5	Joliot Curie-Les Acqueducs	QVA (Iris + grand)	Jeunet Ménival	3296	66	90	-26
Lyon 7	Le Prado	QVA (Iris + grand)	Guillotière	2794	51	61	-16
Lyon 7	Pasteur	QVA (Iris + grand)	Guillotière	2344	65	74	-12
Lyon 7	Saint-Louis	QVA (Iris + grand)	Guillotière	1908	50	42	19
Lyon 7	Saint-Michel	QVA (Iris + grand)	Guillotière	3954	93	89	5
Lyon 7	Stalingrad	QVA (Iris + grand)	Guillotière	4952	50	63	-20
Lyon 7	Victor Bach	QVA (Iris + grand)	Guillotière	3407	50	43	17
Lyon 9	Le Beal-Gorge de Loup	QVA (Iris + grand)	Loucheur - Gorge De Loup	3958	143	130	10
Lyon 9	Louis Bouquet-Jean Perrin	QVA	Vaise et cités sociales	2585	73	107	-31
Lyon 9	Mairie	QVA (Iris + grand)	Vaise et cités sociales	3306	78	64	23
Lyon 9	Rochecardon-Gare de Vais	QVA (Iris + grand)	Vaise et cités sociales	2962	112	87	29
Lyon 9	Salengro	QVA (Iris + grand)	Vaise et cités sociales	4191	81	81	-1
Mions	Mions-Nord	QVA	Joliot Curie	3645	112	117	-5
Oullins	Claveliere-Malletiere	QVA (Iris + grand)	Ampère	3668	93	95	-2
Oullins	Golf-Montlouis	QVA	Le Golf	1985	134	113	19
Rillieux-la-Pape	Perica-La Roue	QVA	La Roue	3015	88	83	7
Rillieux-la-Pape	Village	QVA	La Roue	2657	93	90	3
Saint-Fons	Centre-Ville	QVA	Saint-Fons Centre	5868	189	151	25
Saint-Genis-Laval	Basses-Barolles	QVA	Basses Barolles	2811	85	103	-17
Saint-Priest	Village-Est	QVA (Iris + grand)	Beauséjour	2090	99	87	14
Vénissieux	Joliot-Curie	QVA	Joliot Curie	3726	128	145	-12



Libellé de l'IRIS	Revenu			Chômage		Précarité des familles		Jeunesse	
	Revenu 1er décile (€) - Année 2019 (Insee-Filosofi, revenu déclaré)	Ecart entre le revenu du 1er décile par UC de l'IRIS et celui de l'UU d'appartenance au 31/12/2019	Ecart entre le revenu du 1er décile par UC de l'IRIS et celui de l'UU d'appartenance au 31/12/2011	Part des demandeurs d'emploi (cat.ABC) à faible niveau de formation (niveau VI et Vbis) fin 2020	Part des demandeurs d'emploi (cat.ABC) à faible niveau de formation (niveau VI et Vbis) fin 2013	Part des familles monoparentales avec enfants sous le seuil des bas revenus (en % des ménages) au 31/12/18	Part des familles monoparentales sous le seuil des bas revenus fin 2013(en % des ménages)	Part des jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés, sans diplôme en 2018 (en % de jeunes non scolarisés)	Part des jeunes de 15 à 25 ans non scolarisés, sans diplôme en 2011 (en % de jeunes non scolarisés)
Cuire-Le-Haut	9 130	37%	-12%	7%	-12%	3%	14%	31%	3%
Cuire-Le-Bas	7 890	18%	-11%	11%	-11%	6%	17%	29%	3%
Pasteur	3 520	-47%	-29%	18%	-29%	8%	21%	23%	7%
Saint-Clair	3 570	-47%	-40%	13%	-40%	5%	14%	12%	6%
Sablon	4 180	-37%	-20%	19%	-20%	7%	19%	28%	6%
La-Soie	5 560	-17%	11%	14%	11%	5%	18%	11%	6%
Les-Sources	1 810	-73%	-33%	18%	-33%	8%	19%	26%	8%
Les Razes	6 530	-2%	17%	20%	17%	4%	20%	23%	3%
Le Bandonnier-Les Maures	6 530	-2%	17%	18%	17%	9%	20%	11%	8%
Le Bourg	nd	nd	nd	9%	nd	3%	nd	8%	3%
Les Marronniers	nd	nd	nd	16%	nd	5%	nd	0%	4%
Yvours	9 230	38%	32%	16%	32%	4%	15%	42%	4%
Le Confluent	nd	nd	nd	14%	nd	3%	nd	21%	4%
Le Roule	nd	nd	nd	17%	nd	7%	nd	0%	7%
Les Chassagnes	nd	nd	nd	7%	nd	2%	nd	11%	1%
Annonciade-Saint-Benoit	7 310	9%	-6%	4%	-6%	2%	7%	11%	3%
Capucins-Griffon	6 460	-3%	-25%	8%	-25%	4%	12%	4%	3%
Chardonnet	5 850	-12%	-39%	5%	-39%	3%	8%	9%	4%
Grande-Cote-Bon-Pasteur	5 760	-14%	-29%	6%	-29%	3%	10%	12%	4%
Griffon-Royale	8 770	31%	11%	6%	11%	2%	8%	10%	3%
Normale-Chartreux	9 250	38%	30%	6%	30%	2%	6%	19%	2%
Trois-Gaules	8 270	24%	-10%	7%	-10%	3%	5%	17%	3%
Verdun-Suchet	5 710	-15%	-13%	13%	-13%	7%	21%	24%	7%
Menival	9 260	39%	20%	9%	20%	4%	14%	31%	4%
Pierre Valdo	5 440	-19%	-9%	10%	-9%	5%	15%	49%	6%
Joliot Curie-Les Acqueducs	9 500	42%	29%	6%	29%	2%	13%	16%	3%
Le Prado	6 060	-9%	-16%	4%	-16%	1%	6%	8%	1%
Pasteur	7 250	9%	-30%	7%	-30%	1%	9%	18%	2%
Saint-Louis	7 940	19%	8%	8%	8%	2%	5%	0%	1%
Saint-Michel	3 240	-51%	-47%	7%	-47%	2%	11%	8%	2%
Stalingrad	8 060	21%	5%	7%	5%	2%	8%	2%	2%
Victor Bach	10 550	58%	34%	6%	34%	1%	8%	12%	1%
Le Beal-Gorge de Loup	3 760	-44%	-39%	15%	-39%	5%	25%	26%	5%
Louis Bouquet-Jean Perrin	9 800	47%	27%	8%	27%	4%	14%	11%	4%
Mairie	6 670	0%	-7%	9%	-7%	3%	9%	10%	2%
Rocheardon-Gare de Vais	4 190	-37%	-18%	12%	-18%	5%	13%	12%	3%
Salengro	6 670	0%	-17%	9%	-17%	3%	11%	11%	4%
Mions-Nord	8 980	34%	30%	15%	30%	4%	23%	24%	4%
Claveliere-Malletiere	7 110	6%	21%	14%	21%	3%	14%	14%	5%
Golf-Montlouis	7 510	12%	-22%	17%	-22%	5%	19%	30%	4%
Perica-La Roue	9 200	38%	62%	11%	62%	3%	12%	19%	3%
Village	8 050	21%	20%	11%	20%	5%	16%	13%	4%
Centre-Ville	2 460	-63%	-45%	20%	-45%	6%	21%	26%	6%
Basses-Barolles	6 970	4%	11%	10%	11%	4%	14%	11%	5%
Village-Est	8 400	26%	11%	14%	11%	3%	16%	20%	2%
Joliot-Curie	4 750	-29%	-17%	15%	-17%	5%	19%	21%	6%

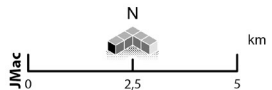
Ecart Revenu déclaré du 1er décile par Unité de consommation UC de l'IRIS et celui de l'UU d'appartenance en 2019



Ecart entre le revenu du 1er décile par UC de l'IRIS et celui de l'UU d'appartenance en 2019

- -40% et plus
- De -50 à -40 %
- Moins de -50 %
- Données non disponibles

- Iris pas ou peu habité
- Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Quartiers QPV + QVA (extension)
- Quartiers de veille active (QVA)
- Communes et arrondissements



décembre 2022

Revenu du 1er décile par Unité de Consommation de l'Unité Urbaine : 6 680€/an

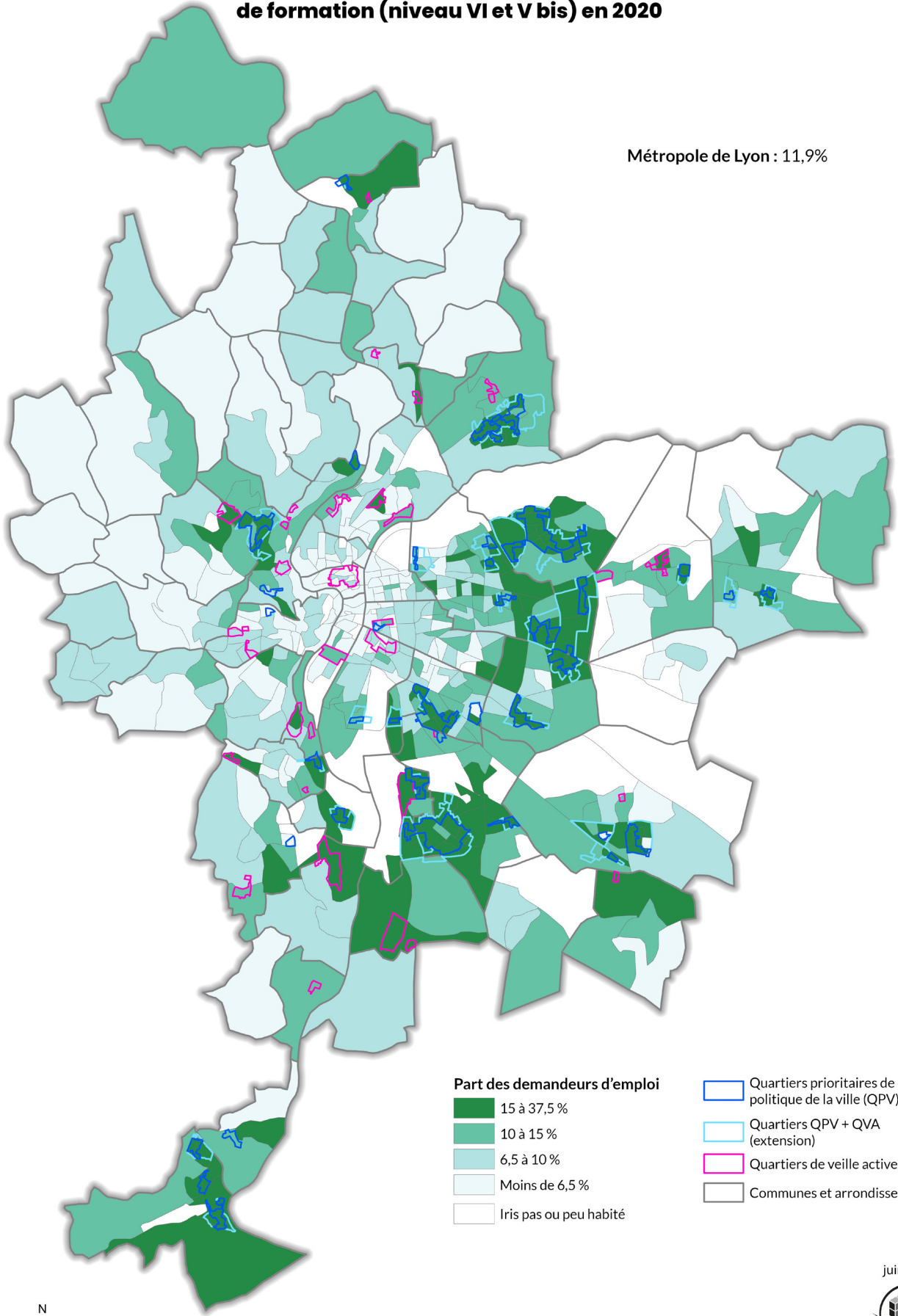
Sources : Insee-Filosofi 2019





Part des demandeurs d'emploi avec un faible niveau de formation (niveau VI et V bis) en 2020

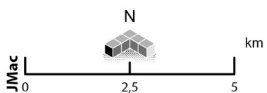
Métropole de Lyon : 11,9%



Part des demandeurs d'emploi

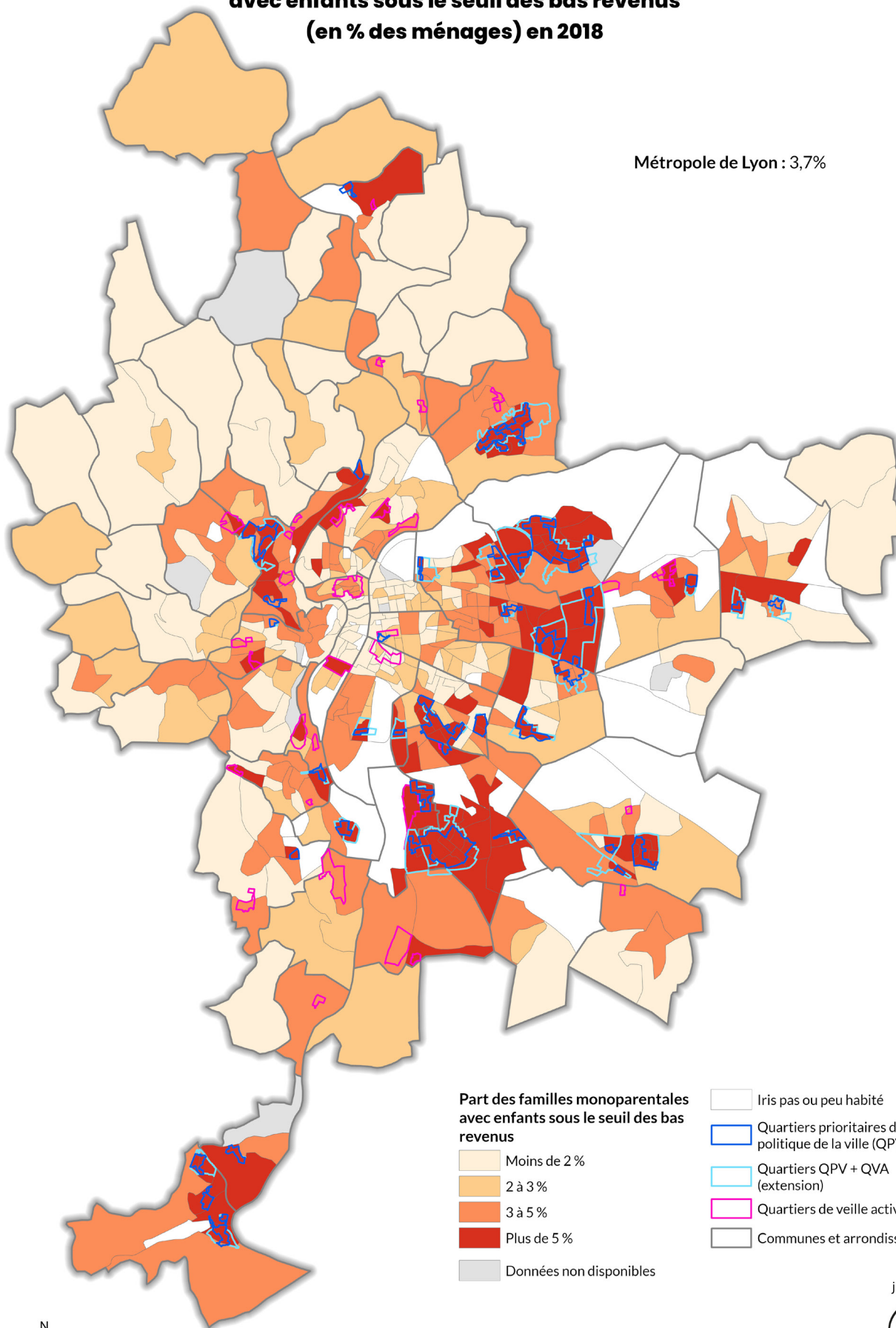
- 15 à 37,5 %
- 10 à 15 %
- 6,5 à 10 %
- Moins de 6,5 %
- Iris pas ou peu habité

- Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Quartiers QPV + QVA (extension)
- Quartiers de veille active (QVA)
- Communes et arrondissements



Part des familles monoparentales avec enfants sous le seuil des bas revenus (en % des ménages) en 2018

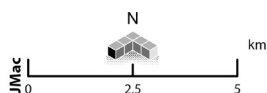
Métropole de Lyon : 3,7%



Part des familles monoparentales avec enfants sous le seuil des bas revenus

- Moins de 2%
- 2 à 3%
- 3 à 5%
- Plus de 5%
- Données non disponibles

- Iris pas ou peu habité
- Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Quartiers QPV + QVA (extension)
- Quartiers de veille active (QVA)
- Communes et arrondissements



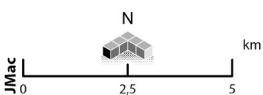
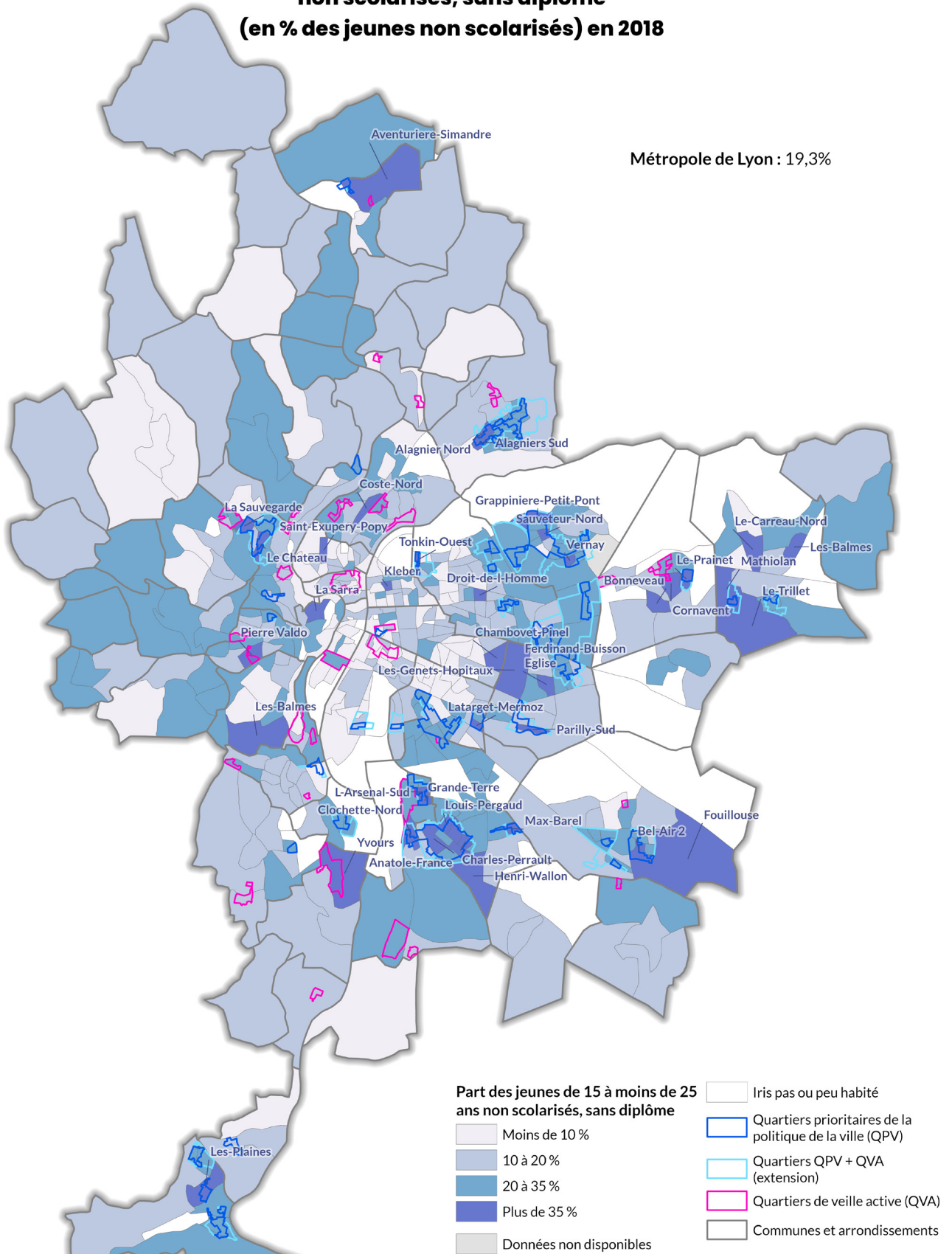
Sources : Caf du Rhône au 31/12/2018





Part des jeunes de 15 à moins de 25 ans non scolarisés, sans diplôme (en % des jeunes non scolarisés) en 2018

Métropole de Lyon : 19,3%



décembre 2022



Sources : Insee-RP 2018 (fichier anonymisé)

Annexe 2 : Tableau récapitulatif des principaux chiffres clés par QPV

Commune	Nom du QPV	Population		Revenus	
		Population municipale QPV 2018	Evolution annuelle de la population 2013-2018	Revenu médian déclaré par UC 2019	Evolution du revenu médian déclaré (en euros constants) 2015-2019
	<i>Soruces</i>	<i>Insee - Recensement de la population</i>		<i>Insee - Filosofi</i>	
Bron	Parilly	5 216	1,9%	9 330 €	5,0%
Bron, Vaulx-en-Velin	Terraillon - Chenier	6 780	0,3%	11 270 €	0,3%
Décines-Charpieu	Prainet	2 225	-0,4%	10 120 €	2,6%
Givors	Centre	3 153	0,2%	10 170 €	-10,2%
Givors	Les Vernes	3 235	-0,3%	8 150 €	-3,4%
Givors	Les Plaines	1 700	0,1%	9 960 €	-2,5%
Grigny	Vallon	991	-0,9%	12 090 €	-2,3%
Lyon 3	Moncey	1 906	-0,8%	12 240 €	11,7%
Lyon 5	Soeurs Janin	1 149	-2,1%	10 950 €	7,6%
Lyon 7	Cités sociales Gerland	1 275	-1,1%	9 870 €	6,3%
Lyon 8	Moulin A Vent	1 521	1,5%	9 860 €	12,1%
Lyon 8	Mermoz	2 834	0,2%	10 400 €	4,9%
Lyon 8, Vénissieux	Etats-Unis - Langlet Santy	15 101	-0,2%	10 990 €	-5,8%
Lyon 9	Duchère	8 311	1,8%	11 130 €	4,9%
Lyon 9	Loucheur - Gorge De Loup	1 535	-4,8%	11 570 €	-3,3%
Lyon 9	Le Vergoin	1 174	-0,8%	11 890 €	5,7%
Meysieu	Le Mathiolan	1 462	-1,8%	11 210 €	-5,0%
Meysieu	Les Plantées	1 351	0,0%	10 590 €	0,9%
Neuville-sur-Saône	La Source	964	-0,4%	14 030 €	9,6%
Oullins, La Mulatière	La Saulaie	1 316	-0,3%	10 150 €	16,2%
Pierre-Bénite	Hautes Roches	2 016	-3,5%	10 710 €	4,5%
Rillieux-la-Pape	Ville Nouvelle	15 549	-0,2%	10 880 €	-3,5%
Saint-Fons	Arsenal - Carnot-Parmentier	6 196	0,7%	9 740 €	-1,1%
Saint-Genis-Laval	Les Collonges	1 244	-1,9%	11 910 €	-6,0%
Saint-Priest	Bellevue	1 345	-2,7%	11 450 €	-5,5%
Saint-Priest	Garibaldi	1 179	2,0%	9 430 €	-14,2%
Saint-Priest	Bel Air	6 297	1,8%	11 170 €	6,5%
Vaulx-en-Velin	Grande île	20 917	0,4%	9 460 €	-2,8%
Vaulx-en-Velin	Sud	2 367	1,1%	10 640 €	-4,6%
Vénissieux	Duclos - Barel	2 281	0,5%	10 040 €	-9,0%
Vénissieux, Saint-Fons	Minguettes - Clochettes	22 294	0,3%	8 770 €	-1,7%
Villeurbanne	Monod	2 279	0,0%	11 840 €	10,5%
Villeurbanne	Les Buers Sud	1 004	1,8%	10 070 €	3,4%
Villeurbanne	Bel Air - Les Broses	4 480	-2,2%	11 450 €	-5,0%
Villeurbanne	Saint-Jean	2 332	1,2%	10 360 €	8,8%
Villeurbanne	Les Buers Nord	1 753	0,5%	8 200 €	-1,3%
Villeurbanne	Tonkin	2 098	0,1%	12 360 €	5,2%
TOTAL 37 QPV		158 830	0,1%	8 150 à 14 030 €	14,0%
Métropole hors QPV		1 240 062	1,0%		nd
Métropole de Lyon		1 398 892	0,9%	22 550 €	2,3%

périmètre réglementaire

Pour aller plus loin : "Estimations démographiques en 2018 - Quartiers politique de la ville (QPV) Métropole de Lyon " Indicateurs sociaux 2022 Quartiers politique de la ville (QPV) - Métropole de Lyon "



Nom du QPV	Emploi				Chômage		
	Taux d'emploi des hommes (en % des hommes de 15-64 ans) 2018	Taux d'emploi des femmes (en % des femmes de 15-64 ans) 2018	Part des employés/ ouvriers parmi les actifs	Part des professions intermédiaires parmi les actifs	Demandeurs d'emploi catégorie ABC T3 2021	dont catégorie A (sans activité) T3 2021	Evolution demandeurs d'emploi catégorie ABC T3 2014 - T3 2021
<i>Soruces</i>	<i>Insee - Recensement de la population</i>				<i>Insee-Pole emploi, données trimestrielles</i>		
Parilly	53%	40%	74%	17%	734	59%	-18%
Terraillon - Chenier	57%	39%	nd	nd	814	66%	-3%
Prainet	47%	36%	84%	12%	348	64%	8%
Centre	53%	40%	nd	nd	527	69%	11%
Les Vernes	49%	22%	nd	nd	503	65%	18%
Les Plaines	55%	45%	82%	nd	303	63%	12%
Vallon	60%	44%	nd	nd	117	55%	-10%
Moncey	48%	43%	44%	27%	237	56%	-13%
Soeurs Janin	51%	50%	82%	13%	182	64%	-2%
Cités sociales Gerland	46%	39%	78%	nd	150	65%	-25%
Moulin A Vent	46%	42%	nd	nd	227	67%	24%
Mermoz	60%	39%	69%	19%	447	62%	7%
Etats-Unis - Langlet Santy	51%	44%	nd	nd	2 143	63%	15%
Duchère	53%	44%	72%	16%	1 038	64%	13%
Loucheur - Gorge De Loup	59%	50%	70%	20%	239	62%	5%
Le Vergoin	55%	44%	65%	18%	197	67%	17%
Le Mathiolan	62%	52%	77%	13%	228	62%	-3%
Les Plantées	57%	33%	71%	11%	167	62%	6%
La Source	52%	46%	nd	nd	111	62%	-4%
La Saulaie	64%	52%	52%	31%	237	66%	-5%
Hautes Roches	64%	51%	64%	25%	299	62%	7%
Ville Nouvelle	55%	41%	nd	nd	1 862	64%	-9%
Arsenal - Carnot-Parmentier	53%	38%	nd	nd	880	64%	7%
Les Collonges	59%	41%	nd	nd	168	55%	-1%
Bellevue	65%	46%	68%	14%	186	69%	-7%
Garibaldi	52%	38%	79%	17%	142	61%	-13%
Bel Air	54%	42%	nd	nd	888	64%	13%
Grande île	51%	36%	nd	nd	2 852	67%	-11%
Sud	53%	40%	73%	19%	323	66%	8%
Duclos - Barel	51%	37%	80%	nd	371	69%	16%
Minguettes - Clochettes	51%	29%	83%	11%	3 180	67%	-1%
Monod	53%	50%	nd	nd	347	64%	0%
Les Buers Sud	49%	49%	62%	20%	159	69%	2%
Bel Air - Les Brosses	59%	46%	nd	nd	726	66%	12%
Saint-Jean	43%	42%	82%	13%	310	65%	5%
Les Buers Nord	51%	46%	79%	nd	211	68%	-31%
Tonkin	57%	43%	63%	20%	316	64%	12%
TOTAL 37 QPV	67%	60%	75%	15%	22 169	65%	0,3%
Métropole hors QPV	nd	nd	nd	nd	108 022	59%	15%
Métropole de Lyon	53%	39%	41%	27%	130 191	60%	12%

Nom du QPV	Précarité / Bas Revenus		Habitat		Jeunesse		
	Part des foyers allocataires à bas revenus fin 2020	Evolution des foyers allocataires à bas revenus 2018-2020	Nombre de logements locatifs sociaux au 01/01/2021	Taux de mobilité dans le parc locatif social 2020	Enfants de moins de 18 ans, couverts par au moins une prestation Caf fin 2020	Evolution du nb d'enfants de moins de 18 ans couverts par au moins une prestation Caf 2018-2020	Part des jeunes NEET de 16-25 ans (en % des jeunes de cette classe d'âge non scolarisés) 2018
<i>Sources</i>	<i>Caf du Rhône</i>		<i>DREAL - RPLS</i>		<i>Caf du Rhône</i>		
Parilly	60%	-10%	1 862	4,2%	1 370	-5%	27%
Terraillon - Chenier	57%	-1%	1 135	1,9%	1 954	5%	22%
Prainet	62%	-9%	860	2,6%	726	-6%	25%
Centre	59%	-5%	748	3,3%	891	-4%	24%
Les Vernes	67%	-4%	1 247	5,1%	1 174	-6%	26%
Les Plaines	64%	13%	832	7,3%	514	7%	nd
Vallon	49%	-13%	274	0,6%	288	-3%	nd
Moncey	52%	-15%	323	4,4%	226	-9%	nd
Soeurs Janin	59%	3%	481	3,4%	387	12%	nd
Cités sociales Gerland	70%	-2%	550	nd	315	-7%	nd
Moulin A Vent	52%	10%	108	8,0%	556	7%	nd
Mermoz	55%	-11%	1 157	3,5%	987	-2%	21%
Etats-Unis - Langlet	58%	-3%	6 438	4,8%	4 171	0%	20%
Santy							
Duchère	54%	-1%	2 702	3,6%	2 571	0%	15%
Loucheur - Gorge De Loup	59%	6%	657	1,4%	409	-6%	nd
Le Vergoin	51%	-9%	390	3,0%	440	-4%	nd
Le Mathiolan	50%	8%	578	3,3%	535	12%	nd
Les Plantées	57%	-6%	56	3,8%	484	-4%	nd
La Source	51%	3%	306	4,8%	239	2%	nd
La Saulaie	60%	-2%	318	8,7%	374	-7%	11%
Hauts Roches	64%	-4%	556	3,1%	651	-2%	15%
Ville Nouvelle	57%	-1%	5 097	3,6%	4 705	-4%	27%
Arsenal - Carnot-Parmentier	61%	0%	2 074	3,9%	2 013	-1%	30%
Les Collonges	53%	0%	482	7,1%	388	-5%	22%
Bellevue	58%	-1%	62	3,4%	507	-2%	30%
Garibaldi	61%	5%	394	4,2%	327	-4%	nd
Bel Air	57%	2%	2 202	3,7%	2 185	1%	24%
Grande île	62%	-4%	5 785	5,1%	6 730	-4%	24%
Sud	59%	-2%	518	3,7%	665	-5%	23%
Duclos - Barel	59%	5%	597	5,5%	818	3%	30%
Minguettes - Clochettes	65%	-3%	6 395	3,3%	7 826	-2%	28%
Monod	55%	-3%	654	4,3%	759	-5%	nd
Les Buers Sud	60%	7%	404	4,0%	325	11%	nd
Bel Air - Les Brosses	55%	-5%	852	4,0%	1 594	-3%	19%
Saint-Jean	56%	3%	685	3,7%	716	-4%	nd
Les Buers Nord	70%	-16%	756	3,4%	404	-20%	nd
Tonkin	55%	-1%	608	3,4%	684	-5%	13%
TOTAL 37 QPV	59%	-3%	49 143	4,0%	49 908	-2,0%	24%
Métropole hors QPV	28%	5%	103 453	5,8%	246 162	-0,2%	10%
Métropole de Lyon	33%	2%	152 046	5,2%	296 070	-0,5%	11%

Estimation à partir des Iris

Pour aller plus loin :

- « Estimations démographiques en 2018 - Quartiers politique de la ville (QPV) Métropole de Lyon et Nouveau Rhône » ;
- « Indicateurs sociaux 2022 Quartiers politique de la ville (QPV) - Métropole de Lyon » ;
- « Évolutions démographiques des quartiers de la politique de la ville de la métropole de Lyon » :

Dans le cadre de l'évaluation du contrat de ville métropolitain (2015 - 2023), l'Agence d'urbanisme a réalisé une exploitation des données Insee du recensement de la population sur la période 2013 - 2018 à l'échelle des quartiers de la géographie prioritaire (recensement de la population 2013 - 2018) : Cahier par communes

- Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- Quartiers QPV + quartier de veille active (extension QPV) correspondant à l'ancien périmètre CUCS
- Quartiers de veille active (QVA).





Tableau récapitulatif des principaux chiffres clés par QVA

			Population		Précarité / Bas Revenus	
Commune	Nom du QVA	Méthode	Estimation de la population municipale 2018	Evolution annuelle de la population 2013-2018	Part des foyers allocataires à bas revenus fin 2020	Evolution des foyers allocataires à bas revenus 2018-2020
			Insee - Recensement de la population (Iris ou diaf)		Caf du Rhône	
Caluire-et-Cuire	Cuire le Bas	D - Estimation Iris tri HLM	810	16%	47%	-8%
Caluire-et-Cuire	Saint-Clair	A - Estimation Iris	3 503	3%	41%	6%
Caluire-et-Cuire	Montessuy	A - Estimation Iris	2 233	-2%	45%	14%
Décines-Charpieu	Berthaudière - Sablons		nd	nd	42%	-2%
Décines-Charpieu	La Soie Montaberlet		nd	nd	40%	-16%
Écully	Les Sources - Le Perollier	A - Estimation Iris	1 777	-2%	45%	-4%
Feyzin	Vignettes-Figuières - Maures		nd	nd	52%	18%
Feyzin	Les Razes		nd	nd	35%	24%
Fontaines-sur-Saône	La Norechal	D - Estimation Iris tri HLM	495	11%	31%	-19%
Fontaines-sur-Saône	Les Marronniers	D - Estimation Iris tri HLM	740	-2%	50%	-14%
Irigny	Yvours		nd	nd	38%	5%
Lyon 1	Pentes-Croix Rousse	C - Diaf périm. à façon	15 538	-1%	41%	7%
Lyon 2	Verdun - Suchet	A - Estimation Iris	1 498	2%	48%	8%
Lyon 3	Voltaire	C - Diaf périm. à façon	3 429	0%	nd	nd
Lyon 5	Jeunet - Menival		nd	nd	nd	nd
Lyon 7	Guillotière	C - Diaf périm. à façon	10 444	1%	40%	7%
Lyon 9	Vaise et cités sociales (Dargoire, Rochecardon)	C - Diaf périm. à façon	4 802	4%	39%	-6%
Mions	Joliot Curie		nd	nd	nd	nd
Mulatière (La)	Le Roule - Le Bocage		nd	nd	43%	-10%
Mulatière (La)	Le Confluent		nd	nd	47%	-8%
Neuville-sur-Saône	L'Echo		nd	nd	nd	nd
Oullins	Ampère		nd	nd	45%	3%
Oullins	Le Golf	D - Estimation Iris tri HLM	496	-1%	47%	-7%
Rillieux-la-Pape	La Roue		nd	nd	41%	3%
Saint-Fons	Centre	A - Estimation Iris	5 868	2%	46%	1%
Saint-Genis-Laval	Basses Barolles	C - Diaf périm. à façon	770	-4%	39%	6%
Saint-Priest	Beauséjour		nd	nd	54%	-5%
Vénissieux	Joliot Curie		nd	nd	26%	nd
Vernaison	Le Péronnet		nd	nd	53%	-4%
	TOTAL 29 QVA				42%	2,4%
	Métropole de Lyon				38%	7,6%

périmètre exacte





Nom du QVA	Chômage			Habitat		Jeunesse		
	Demandeurs d'emploi catégorie ABC fin 2020	dont catégorie A (sans activité) fin 2020	Evolution des demandeurs d'emploi catégorie ABC 2016-2020	Nombre de logements locatifs sociaux au 01/01/2021	Taux de mobilité dans le parc locatif social 2020	Enfants de moins de 18 ans, couverts par au moins une prestation Caf fin 2020	dont enfants de moins de 6 ans fin 2020	Evolution du nb d'enfants de moins de 18 ans couverts par au moins une prestation Caf 2018-2020
	<i>Pole emploi Auvergne-Rhône-Alpes, géolocalisation agence d'urbanisme</i>			<i>DREAL - RPLS</i>		<i>Caf du Rhône</i>		
Cuire le Bas	146	61%	-3%	287	2,6%	327	99	-16%
Saint-Clair	428	61%	21%	566	6,2%	604	199	-9%
Montessuy	235	58%	9%	860	4,4%	640	216	7%
Berthaudière - Sablons	323	63%	25%	647	4,2%	653	217	5%
La Soie Montaberlet	134	68%	-1%	195	4,9%	324	97	-4%
Les Sources - Le Perollier	254	65%	-2%	1 120	2,5%	823	250	-5%
Vignettes-Figuières - Maures	83	65%	-5%	192	10,0%	238	88	4%
Les Razes	209	58%	20%	210	3,0%	520	181	3%
La Norechal	65	63%	16%	167	6,0%	233	67	-2%
Les Marronniers	96	74%	0%	320	3,4%	264	91	-5%
Yvours	162	63%	7%	204	2,6%	547	166	4%
Pentes-Croix Rousse	2 313	57%	5%	1 661	4,6%	2 218	713	-11%
Verdun - Suchet	222	71%	27%	322	5,1%	277	127	-13%
Voltaire	406	60%	1%	418	5,8%	nd	nd	nd
Jeunet - Menival	331	66%	18%	337	4,5%	nd	nd	nd
Guillotière	1 300	64%	9%	830	6,1%	795	347	-3%
Vaise et cités sociales (Dargoire, Rochechardon)	380	66%	-3%	463	4,7%	236	91	-20%
Joliot Curie	22	45%	16%	58	3,5%	nd	nd	nd
Le Roule - Le Bocage	388	65%	6%	511	3,0%	702	240	-4%
Le Confluent	86	67%	6%	130	5,6%	112	42	7%
L'Echo	56	63%	44%	138	6,5%	nd	nd	nd
Ampère	81	60%	98%	143	1,4%	149	51	-5%
Le Golf	116	57%	1%	190	6,0%	258	100	-9%
La Roue	157	54%	38%	463	2,2%	341	95	-1%
Centre	761	63%	15%	774	3,9%	1 692	692	2%
Basses Barolles	179	61%	3%	278	1,9%	402	121	-2%
Beauséjour	68	74%	-20%	24	0,0%	144	43	-14%
Joliot Curie	75	57%	7%	235	13,8%	136	81	nd
Le Péronnet	102	75%	-10%	291	6,5%	384	141	3%
TOTAL 29 QVA	9 178	62%	9%	11 743	4,6%	13 159	4 609	-3%
Métropole de Lyon	134 527	64%	9%	152 046	5,2%	296 070	102 992	0%

périmètre exacte



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme



MÉTROPOLE
GRAND LYON